



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PROJET D'ÉGOUTS, VOIRIE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES



ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

ethnoscop

Août 2005

Liste des participants

Direction de l'étude

BPR inc.

Marie-Claude Gagnon	Ingénieure M.Sc., chargée de projet BPR inc.
---------------------	---

Réalisation de l'étude

ETHNOSCOP inc.

Jean Poirier	Coordonnateur et géomorphologue
Jacques Guimont	Chargé de projet – archéologue historique
Roland Tremblay	Préhistorien
Richard Lapointe	Archéologue - géomaticien
Liliane Carle	Géographe - cartographe
Armelle Ménard	Chargée d'administration et d'édition
Isabelle Hade	Édition
Marie-Eve Brodeur	Révision et édition

Table des matières

Liste des participants.....	i
Table des matières.....	ii
Liste des figures.....	v
Liste des tableaux.....	viii
Liste des plans	ix
Liste des sigles	x
1.0 Introduction.....	2
1.1 Mandat et Objectifs	2
1.2 Aire d'étude	2
1.3 Méthodologie	3
1.3.1 Archéologie préhistorique	3
1.3.2 Archéologie historique.....	3
1.4 Le plan de l'étude.....	5
2.0 Période préhistorique	9
2.1 Le cadre naturel	9
2.2 Le cadre culturel	10
2.3 Dérivation archéologique	15
2.4 Recommandations.....	16
3.0 Période historique	21
3.1 Historique de l'île d'Orléans.....	21
3.1.1 Situation	21
3.1.2 Concession	24
3.1.3 Fiefs et arrière-fiefs.....	25
3.1.4 Propriétaires subséquents	27
3.1.5 L'île lors de la Conquête.....	29
3.1.6 Les paroisses	29
3.1.7 Les communications intérieures et extérieures	31
3.1.8 L'architecture domestique à l'île d'Orléans.....	33
3.1.9 Les bâtiments secondaires ou dépendances	37

3.1.10 L'Île d'Orléans arrondissement historique	38
3.2 Historique de Saint-Pierre	39
3.2.1 Saint-Pierre « aux deux coqs ».....	39
3.2.2 Les premiers établissements	40
3.2.3 Les églises de Saint-Pierre.....	45
3.2.4 L'architecture domestique à Saint-Pierre	52
3.2.5 Les métiers des habitants de Saint-Pierre	57
3.2.6 Les services	58
3.2.6.1 Le chemin Royal et les rues du village	58
3.2.6.2 Les autres services	61
3.2.7 Les industries artisanales	61
3.3 Les ressources archéologiques existantes.....	65
3.3.1 Les interventions de Daniel LaRoche en 1978-1979	65
3.3.1.2 Les moulins.....	69
3.3.1.3 La première église de Saint-Pierre.....	70
3.3.2 L'intervention de Cérane en 1992	70
4.0 L'évaluation du potentiel archéologique historique	73
4.1 Le centre du village de Saint-Pierre : une zone à potentiel archéologique élevé	73
4.2 Le secteur de l'ancienne église : une zone névralgique	74
4.3 Les zones à faible potentiel archéologique.....	78
4.3.1 L'extrémité ouest du village.....	78
4.3.2 Le centre du village.....	79
4.3.3 L'extrémité est du village	80
5.0 Conclusion et recommandations.....	92
5.1 Le potentiel préhistorique	92
5.2 Le potentiel historique.....	92
5.2.1 Les sondages préalables dans les zones à fort potentiel.....	93
5.2.2 La surveillance archéologique dans les zones à fort potentiel	94
5.2.3 Les zones à faible potentiel ne nécessitant pas la présence d'un archéologue.....	95

6.0 Bibliographie	96
6.1 Sources primaires.....	97
6.2 Sources imprimées	97

Liste des figures

Figure 1 : Carte où l'on voit l'île d'Orléans vers 1680.....	22
Figure 2 : L'île d'Orléans en 1709 par Gédéon de Catalogne	23
Figure 3 : Fiefs et arrière-fiefs de l'île d'Orléans	24
Figure 4 : Construction de pieux en terre.....	34
Figure 5 : Construction en colombage pierroté.....	34
Figure 6 : Assemblage de pièces sur pièces à tenon en coulisse	35
Figure 7 : Assemblage de pièces sur pièces à queue d'aronde	35
Figure 8 : Un exemple de la maison « permanente » de la première génération à l'île d'Orléans : la maison Félix-Goulet à Saint-Pierre	35
Figure 9 : Un exemple de la maison néoclassique à l'île d'Orléans : la maison F.-X. Lachance à Saint-Jean.....	36
Figure 10 : Un exemple du troisième type d'architecture en vogue à l'île d'Orléans, l'architecture éclectique : le presbytère de Sainte-Famille, bâtiment à toit mansard	37
Figure 11 : Exemple de maison cubique ou minimaliste à Sainte-Pétronille, île d'Orléans, première moitié du XX ^e siècle	37
Figure 12 : Le village de Saint-Pierre : le Haut-de-Saint-Pierre, le village et le Bas-de- Saint-Pierre	39
Figure 13 : Saint-Pierre en 1827-1834.....	42
Figure 14 : Plan typique d'une terre du Bas-de-Saint-Pierre	43
Figure 15 : Le village de Saint-Pierre vers 1926-28	44
Figure 16 : La vieille église de Saint-Pierre.....	46
Figure 17 : Emplacement du cimetière des noyés à Saint-Pierre.....	48
Figure 18 : Les deux églises de Saint-Pierre ; celle de 1717 et la nouvelle église construite en 1954.....	49
Figure 19 : L'ancien presbytère de Saint-Pierre, aujourd'hui transformé en auberge	49
Figure 20a : Le secteur de l'église avant 1955	50
Figure 20b : Le secteur de l'église après 1955	50

Figure 20c : La maison Goulet incendiée en 1961, à l'emplacement du nouveau presbytère	50
Figure 21a : Le nouveau cimetière de Saint-Pierre à 1,6 km à l'est de l'église, en 1979.	51
Figure 21b : Le cimetière de Saint-Pierre aujourd'hui	51
Figure 22 : La chapelle de procession à Saint-Pierre avant son déménagement à l'intérieur du nouveau cimetière	52
Figure 23 : La maison Félix-Goulet à Saint-Pierre	53
Figure 24 : La maison Félix-Goulet dans les années 1950	54
Figure 25 : Une grange associée à une maison dite normande	54
Figure 26 : Maison Jean-Goulet à Saint-Pierre au début des années 1950, un exemple de la maison canadienne ou néoclassique.....	55
Figure 27 : La maison Paradis à Saint-Pierre vers 1945	55
Figure 28 : Exemples de dépendances associés à la maison « canadienne », vers 1954 ...	56
Figure 29 : Une petite laiterie à Saint-Pierre, vers 1954.....	56
Figure 30 : Maison à toit mansard construite par Bruno Paquet vers 1879, vers 1950	56
Figure 31 : La première forge de Saint-Pierre se trouvait dans le sous-sol de la maison Morency située au 1202 chemin Royal.....	57
Figure 32 : Le village de Saint-Pierre en 1947	60
Figure 33 : Le moulin Plante à Saint-Pierre.....	61
Figure 34 : Le chemin du Moulin à Saint-Pierre vers 1925.....	62
Figure 35 : La forge Asselin (1872) à Saint-Pierre, au 1217 chemin Royal.....	64
Figure 36 : La maison du propriétaire de la forge Morency à Saint-Pierre, au 1202 chemin Royal	64
Figure 37 : L'emplacement de la boutique de la forge Morency à l'arrière de la maison	64
Figure 38 : Les habitations de l'entre-côtes en 1689	66
Figure 39 : Le village des entre-côtes à l'est du centre de Saint-Pierre, en 1761	66
Figure 40 : Le village de l'entre-côtes à l'est du centre de Saint-Pierre en 1810	66
Figure 41 : Localisation des sites archéologiques à potentiel élevé répertoriés par Daniel LaRoche sur les entre-côtes de Saint-Pierre lors de ses interventions de 1978 et 1979.....	68
Figures 42: Quelques vestiges du Moulin Plante photographiés en 1999	69

Figure 43 : Plan de localisation des travaux d'Hydro-Québec dans le village de Saint-Pierre en 1992	71
Figure 44 : Le 1213 chemin Royal	74
Figure 45 : Emplacement du « cimetière des noyés » sur le terrain devant la maison Plante.....	75
Figure 46 : Tracé de l'égout pluvial depuis le chemin Royal jusqu'à une fosse située au nord-est de l'ancien presbytère	76
Figure 47 : Le village de Saint-Pierre en 1810	77
Figure 48 : L'ancienne salle paroissiale du chemin Royal maintenant démenagée au 1220 rue du Couvent.....	78
Figure 49 : Le terrain en face de l'école, sur le chemin Royal	78
Figure 50 : La maison ancestrale des Ferland située au 306 rue du Galendart à Saint-Pierre	81

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les sites préhistoriques de l'île d'Orléans	14
Tableau 2: Potentiel archéologique préhistorique et interventions proposées, tableau récapitulatif	18
Tableau 3: Potentiel archéologique historique et interventions proposées, tableau récapitulatif	82

Liste des plans

Plan 1 : Localisation générale et sites préhistoriques	7
Plan 2 : Zones à potentiel préhistorique.....	19
Plan 3 : Zones à potentiel historique.....	83
Plan 4 : Superposition des plans anciens	84
Plan 5 : Stratégie d'intervention archéologique, 1/6	85
Plan 6 : Stratégie d'intervention archéologique, 2/6	86
Plan 7 : Stratégie d'intervention archéologique, 3/6	87
Plan 8 : Stratégie d'intervention archéologique, 4/6	88
Plan 9 : Stratégie d'intervention archéologique, 5/6	89
Plan 10 : Stratégie d'intervention archéologique, 6/6	90

Liste des sigles

ANC: Archives Nationales du Canada

ANQQ: Archives Nationales du Québec à Québec

1.0

INTRODUCTION

1.0 Introduction

1.1 Mandat et Objectifs

Au mois de mars 2005, BPR Groupe-conseil a mandaté la firme Ethnoscop afin de réaliser une étude de potentiel archéologique dans les limites d'une zone d'étude prédéterminée dans le territoire de la municipalité de Saint-Pierre sur l'île d'Orléans, dans le cadre de projets de travaux de voirie, de traitement des eaux usées et d'égout, de même que d'enfouissement de réseaux câblés, devant être réalisés au cours de l'année 2005. L'île d'Orléans a été déclarée arrondissement historique en 1970 par le gouvernement du Québec. La municipalité de Saint-Pierre est, par conséquent, un site d'intérêt patrimonial d'importance.

L'étude de potentiel archéologique a pour but d'identifier les zones d'intérêt archéologique sur le tracé des futures excavations et de proposer, le cas échéant, un programme d'interventions archéologiques sur le terrain, interventions devant avoir lieu soit avant (sondages préalables) soit pendant les travaux d'excavation (surveillance archéologique).

1.2 Aire d'étude

Dans la municipalité de Saint-Pierre, l'implantation du réseau suit le chemin Royal depuis le numéro civique 1066, à l'ouest du village, jusqu'au numéro civique 1405, à son extrémité est. Certaines rues secondaires seront également affectées par les travaux, dont l'avenue Plante et l'avenue des Cèdres à l'ouest, la rue du Couvent et une portion de la route des Prêtres, au cœur du village, et la rue Boisjoli à l'est. Un second réseau sera implanté entre la rivière du Moulin et le chemin Royal, sur les terrains situés à l'arrière des propriétés construites sur la rue principale. Ce second réseau rejoindra la rue du Galendart, à l'extrême est de la municipalité. Le site de traitement des eaux usées sera aménagé quant à lui en bordure du chemin du Moulin, sur une terrasse située au nord-ouest du village.

1.3 Méthodologie

1.3.1 Archéologie préhistorique

La période préhistorique correspond à l'époque qui précède l'apparition de documents écrits. Pour le Québec, elle fait référence aux populations amérindiennes qui ont précédé l'arrivée des premiers Européens dans la vallée du Saint-Laurent.

Afin de délimiter des zones où il peut y avoir une probabilité de retrouver des traces d'une occupation humaine ancienne de la période préhistorique, l'étude de potentiel se concentre sur trois volets :

1. Le cadre géographique naturel, dont l'objectif est de contextualiser l'aire d'étude dans le temps (géochronologie) et dans l'espace. Cet exercice permet de connaître l'habitabilité du secteur et son contexte dans un espace plus vaste ;
2. Le cadre culturel, qui puise en anthropologie, en histoire et en archéologie les données sur les populations amérindiennes qu'on pourrait s'attendre à retrouver. Ce volet inclut les sites archéologiques connus dans et à proximité de l'aire d'étude ;
3. Une «dérivation archéologique», basée sur les étapes précédentes et sur la photo-interprétation. Les zones à potentiel archéologique sont *informées*, c'est-à-dire qu'elles sont délimitées pour produire des espaces concrets. Les formes du paysage servent donc à circonscrire des espaces ayant des qualités d'accueil anthropiques intéressantes.

1.3.2 Archéologie historique

Pour établir le potentiel archéologique historique de l'aire d'étude, il est nécessaire de présenter le contexte historique général de l'île d'Orléans et de s'attarder plus précisément à l'histoire de la municipalité visée par les travaux. Ces contextes ont surtout été établis à l'aide des sources secondaires imprimées. Pour compléter cet historique, des

sources primaires ont été consultées aux Archives Nationales du Québec, dont les procès-verbaux des grands voyers, officiers responsables des travaux de voirie en Nouvelle-France, de même que quelques documents notariés et des extraits des registres de paroisse de la municipalité de Saint-Pierre. Le travail a largement débordé les limites de l'aire d'étude afin de contextualiser les schèmes d'établissements.

Les plans anciens ont par la suite été examinés attentivement, particulièrement les plans sur lesquels apparaissaient des bâtiments. Ces plans ont été superposés aux plans des travaux afin de déterminer les zones à potentiel archéologique. Parmi tous les plans consultés, les plans suivants ont été retenus pour les besoins de superposition de l'étude :

- 1- Robert de Villeneuve, *Isle d'Orléans mesurée très exactement en 1689 par le Sr de Villeneuve, Ingénieur du Roi*, (ANQQ, P925-Orléans-1689 (copie)) ;
- 2- Murray, [*General Murray's Map of the St. Lawrence*] *Parishes on the Island of Orleans*, [1761], feuillets 33 (NMC 135067), 35 (NMC 135069) et 36 (NMC 135070) (ANC, A/300/[1761]) ;
- 3- John Adams, *Map of Quebec and Its Environs from Actual & Original Survey 1822*, (ANC, H2/349/Quebec/1822 (NMC 2033)) ;
- 4- J. et C. Walker (graver) publiée sous la direction du Capitaine Bayfield, *River St. Lawrence Below Quebec, Sheet 7, Quebec and Isle of Orleans, 1827-1834 (corrections to 1861)* (Inventaire des Biens culturels du Québec, Montmorency-cartes, cote A-1 et A-2) ;

Pour les besoins de la superposition, deux photos aériennes verticales de l'île d'Orléans ont été utilisées. Celles-ci ont été prises par la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne au cours des années 1926-1928 et conservées aux Archives Nationales du Québec à Québec (ANQQ, E21 Ministère des terres et forêts/Série CAFC, numéros S22F, S22G et S22H). Les plans de superposition sont en annexes.

Les photographies anciennes illustrant l'étude proviennent essentiellement des sources secondaires consultées lors de la première étape du travail. La documentation

photographique a été complétée par des clichés pris lors d'une inspection visuelle à l'île d'Orléans, au cours du mois de mars.

1.4 Le plan de l'étude

L'étude se présente en deux grands chapitres; le premier traite de l'archéologie de la période préhistorique et le second de l'archéologie de la période historique.

Pour l'archéologie préhistorique, les cadres naturel et culturel de l'île d'Orléans sont d'abord présentés. Par la suite, les zones à potentiel archéologique de Saint-Pierre ont été déterminées et délimitées. La conclusion et les recommandations proposent une stratégie d'intervention en fonction du potentiel archéologique préhistorique.

En ce qui concerne l'archéologie historique, la structure est plus complexe étant donné l'importance historique de ce village de l'île d'Orléans. La première partie de ce deuxième chapitre dressera un portrait général de l'histoire de l'île d'Orléans : situation géographique, historique des concessions et liste des propriétaires des différents fiefs et arrière-fiefs, établissement des paroisses, communications intérieures et extérieures. Un bref aperçu de l'architecture domestique en usage à l'île depuis la fin du XVII^e siècle et la consécration de l'île d'Orléans à titre d'arrondissement historique en 1970 complèteront cette partie de l'étude.

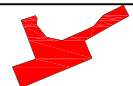
La seconde partie présente l'historique de la paroisse de Saint-Pierre « aux deux coqs » : situation de la paroisse, les premiers établissements, la construction des églises, le bâti ou l'architecture domestique, les métiers des habitants, l'installation des premiers services publics et les industries artisanales.

Un historique des interventions archéologiques ayant eu lieu dans la municipalité fera ensuite l'objet de la quatrième partie de ce deuxième chapitre. Finalement, la cinquième et dernière partie présentera le potentiel archéologique historique de toutes les zones touchées par les travaux. Le potentiel y sera déterminé pour chacune des zones à potentiel

en précisant le type d'interventions nécessaires à l'identification et l'évaluation des biens archéologiques susceptibles d'être mises au jour lors des travaux d'excavation : soit des interventions archéologiques préalables aux travaux dans les secteurs présentant un potentiel très élevé et une surveillance archéologique des excavations dans les zones à potentiel plus faible. Les zones où des interventions n'apparaissent pas nécessaires actuellement, compte tenu de l'absence de potentiel théorique sont aussi identifiées, bien qu'il faille considérer la possibilité de découvertes fortuites ou imprévues pouvant nécessiter l'intervention éventuelle d'un archéologue.

Le deuxième chapitre est complété par un bref rappel de l'histoire de la paroisse visée par les travaux. Un résumé des recommandations conclura l'étude en identifiant les zones à potentiel devant faire l'objet d'interventions préalablement aux travaux, de même que celles nécessitant la présence constante d'un archéologue sur le terrain pour surveiller les excavations.

SAINT-PIERRE, ÎLE D'ORLÉANS
ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION GÉNÉRALE ET SITES PRÉHISTORIQUES
PLAN 1



AIRE D'ÉTUDE

INTERVENTIONS ANTÉRIEURES:



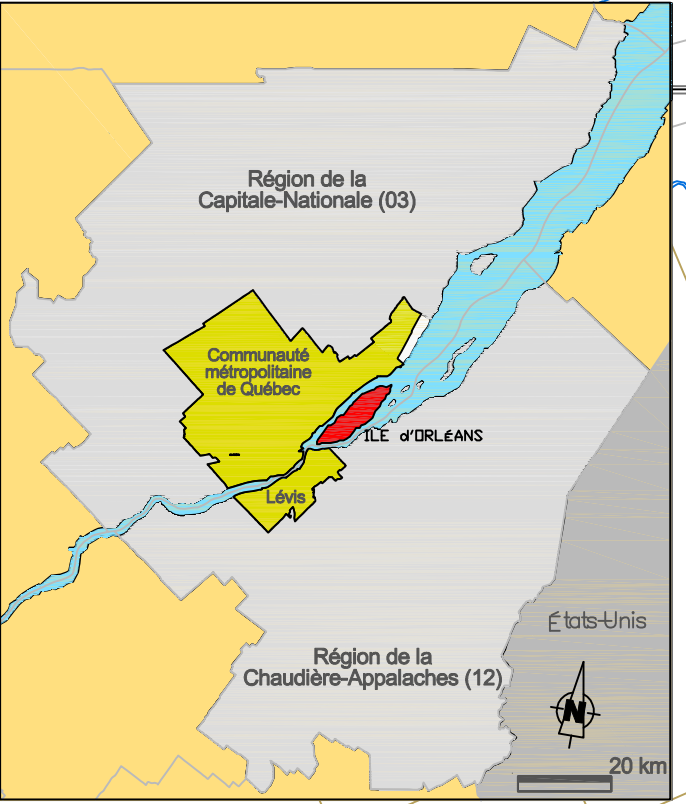
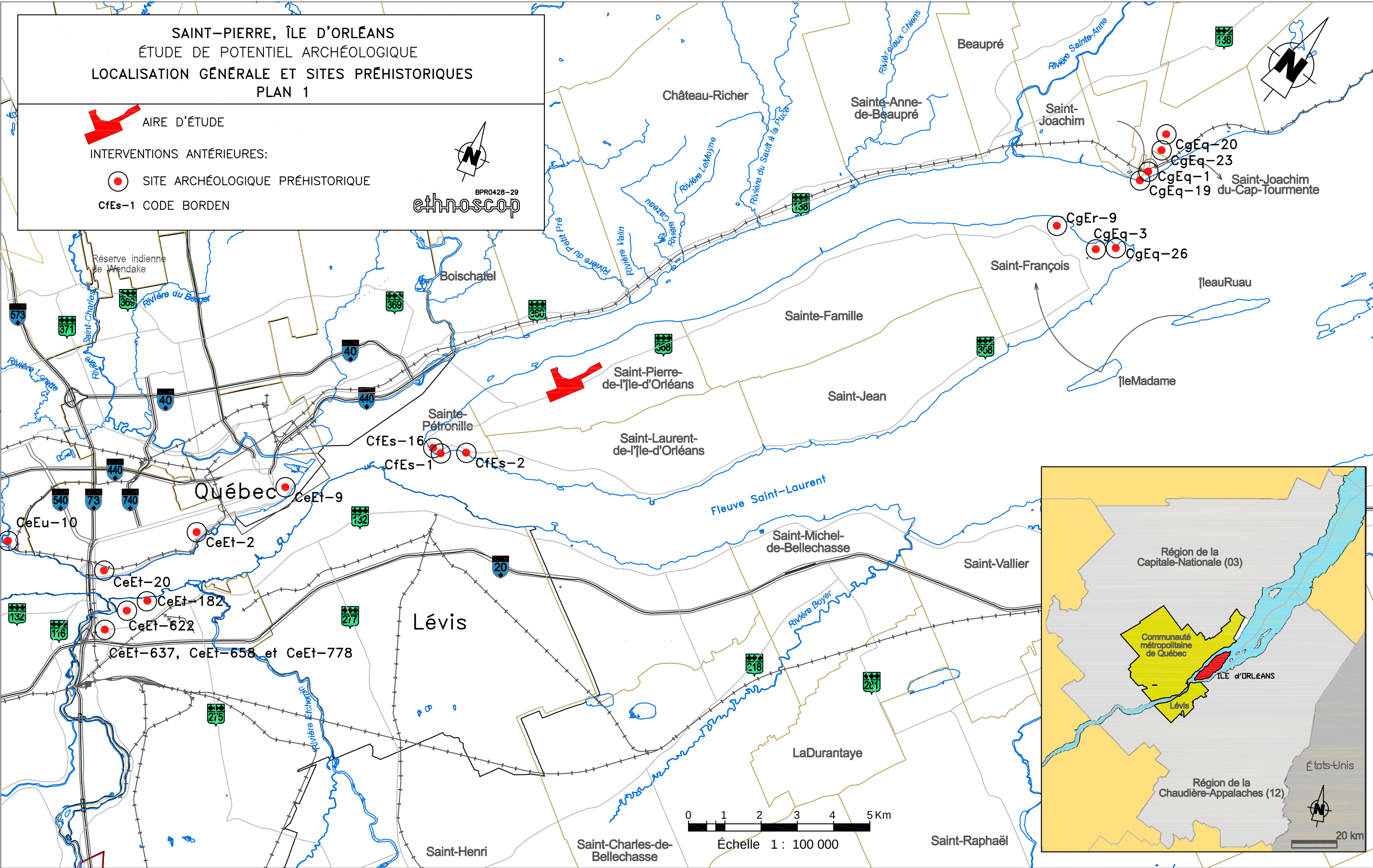
SITE ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE

CfEs-1 CODE BORDEN



ethno-scop

BPR0428-29



SOURCE: ADAPTATION DE LA CARTE DES SITES EMBLÉMATIQUES DE LA CAPITALE NATIONALE. PRODUIT PAR LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

2.0

**PÉRIODE
PRÉHISTORIQUE**

2.0 Période préhistorique

2.1 Le cadre naturel

L'île d'Orléans est un élément géographique important dans la région de Québec. Les données archéologiques sur la présence amérindienne préhistorique dans cette région sont très nombreuses. L'importance de la région de Québec est évidente dès le peuplement humain du territoire à la période paléoindienne, il y a près de 10 000 ans. La présence amérindienne y sera continue, de cette période ancienne jusqu'à aujourd'hui. L'étude du potentiel archéologique préhistorique de l'aire d'étude du village de Saint-Pierre, situé sur l'île d'Orléans, prend donc en considération cette longue histoire humaine dans la région de Québec.

La reconstitution théorique du contexte environnemental indique que la présence humaine dans cette région ne commence que vers 10 000 ans AA et peut-être seulement vers 9500 ans AA (Pintal 2002). À ce moment, le secteur de Québec est à l'extrémité orientale du corridor fluvial qui fait le lien entre le lac Lampsilis (dont la décharge a reculé autour de Trois-Rivières et qui vient tout juste de succéder à la mer de Champlain) et la mer de Goldthwait à l'est. Le niveau des eaux est en régression rapide en raison du relèvement isostatique. Il passe d'environ 40 à 45 m de plus haut que le rivage actuel vers 9500 ans AA à environ 10 m vers 8000 ans AA (Dionne 1988). Entre 8000 ans AA et 6000 ans AA, il y eut un épisode de bas niveau marin d'environ 10 m sous le niveau actuel, à 70 km en aval de la pointe est de l'île d'Orléans, dans le secteur de Rivière-Ouelle (Dionne et Pfalzgraf 2001). Cet épisode de bas niveau prévalait également entre 7000 ans AA et 6000 ans AA dans le secteur de Montmagny, vis-à-vis la pointe est de l'île d'Orléans (Dionne 1988) et dans le secteur de l'anse de Bellechasse, sur la rive sud en face de l'île, à environ 5 m sous le niveau actuel (Dionne 2000). Par la suite, une remontée du niveau des eaux, c'est-à-dire la transgression Laurentienne, eut lieu entre 6000 ans AA et 5000 ans AA dans la région de Bellechasse et Montmagny ; ce qui aurait porté le niveau de l'eau possiblement à plus de 10 mètres au-dessus de l'actuel (Dionne 1997). En ce qui concerne les derniers millénaires de l'Holocène, il semble que quelques fluctuations aient eu lieu et que c'est après une petite remontée que se forme la terrasse Mitis, à une altitude comprise entre 5 et 8 m, il y a environ 2000 ans AA (Dionne 2002).

Les données de Place Royale à Québec montrent que le niveau était plus élevé de 4 m il y a 2000 ans, et que depuis, le niveau a baissé jusqu'à l'actuel (Allard 1992).

2.2 Le cadre culturel (*voir le plan 1 pour la localisation des sites mentionnés dans le texte*)

L'évolution du niveau des eaux autour de Québec sert de cadre pour établir l'habitabilité et prévoir le potentiel d'occupation humaine depuis le peuplement du territoire jusqu'à aujourd'hui. Depuis quelques années, les données concernant les plus anciennes occupations humaines de la région de Québec deviennent de plus en plus nombreuses. Quelques sites archéologiques révèlent la présence de groupes paléoindiens à Saint-Augustin-de-Desmaures (Badgley et Boissonnault 1985), à Saint-Romuald (Laliberté 1992) et, plus récemment, sur la rive droite de la Chaudière, tout près de son embouchure (Pintal 2002). Certains de ces sites ont permis la mise au jour d'un outillage bifacial très similaire avec celui des sites de tradition planoenne du littoral nord de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent. Quelques dates obtenues sur le site CeEt-492, à Saint-Romuald, indiquent qu'il y aurait eu une occupation humaine durant l'épisode paléoindien récent, au moins vers 8000 ans AA (Laliberté 1992). D'autres indices, d'ordre technologique et géomorphologique, suggèrent qu'il aurait pu y avoir de petits groupes qui auraient précédé les Planoens, apparentées aux phases Holcombe-Nicholas qui font partie de la toute fin de la tradition paléoindienne ancienne du sud de l'Ontario (Pintal 2002). Des fouilles réalisées à l'été 2004 sur le site CeEt-657 à Saint-Romuald ont permis d'y distinguer une distribution stratigraphique d'artefacts, isolant une occupation archaïque ancienne d'une autre plus ancienne attribuée au Paléoindien. Malheureusement, aucune date absolue n'est disponible dans ce dernier cas (Pintal 2005, comm. pers.). Toutes ces occupations humaines anciennes se retrouvent à des altitudes élevées par rapport au niveau actuel du fleuve ; allant de 21,5 m à 53 m. Donc, vers 9500 ans, le niveau des eaux devait se situer autour de 45 m, alors que les basses terres étaient encore inaccessibles jusqu'au-dessus de 10 m vers 8000 ans AA. En ce qui concerne l'île d'Orléans, bien que sa dimension soit réduite sur le pourtour (c'est-à-dire la largeur disponible à cette époque ancienne sur la terrasse inférieure), la hauteur de ses falaises fait en sorte que la majeure partie de sa superficie est déjà exondée au moment où se

présentent les premiers amérindiens dans la région. Ainsi, la plus grande partie de l'aire d'étude offrait donc déjà des surfaces habitables.

D'autre part, au tout début de l'Holocène, la région de Québec forme un détroit où la rencontre des eaux douces et salées créent un environnement très riche en ressources marines et estuariennes, (Occhietti *et al.* 2001). Le secteur est constitué d'îles et d'îlots et le promontoire de Québec est lui-même une île, comme l'île d'Orléans. Vers 9500 ans AA, les sites CeEt-657, 658 et 778 sont alors situés sur un petit îlot devant l'embouchure de la Chaudière (Pintal 2002: 44), ce qui permet de croire que l'île d'Orléans était accessible à ces groupes amérindiens. Il est d'ailleurs vraisemblable que les contextes insulaires aient été privilégiés en fonction de l'accessibilité aux ressources marines.

Suite à la présence des groupes de Paléindiens récents, leurs successeurs immédiats (peut-être même contemporains), les groupes Archaïques anciens, ont laissés des traces de leur présence dans la région de Québec. Celles-ci se situent à l'embouchure de la rivière Chaudière et un peu plus à l'est, dans le secteur de la côte Rouge, sur les mêmes terrasses et parfois les mêmes sites que les Paléindiens (Pintal 2002). Des traces sont également présente du côté nord du Saint-Laurent, comme au site de Saint-Augustin-de-Desmaures et autour (Chrétien 2005, comm. pers.) ou encore en aval, sur l'escarpement du cap Tourmente (Pintal 2005, comm. pers.). La plupart de ces sites occupent des altitudes supérieures aux basses terrasses. Mais de façon générale, les sites de des épisodes archaïques anciens et moyens sont très rares au Québec. Ceci s'explique en partie par la transgression Laurentienne qui a suivi la période de bas niveau marin et qui a noyé et érodé pendant plus d'un millénaire certaines superficies habitables qui étaient disponibles durant l'Archaïque moyen. Au site Désy, à l'embouchure de la Chaudière, un niveau d'occupation à 10 m d'altitude a révélé des artefacts émoussés par l'action des vagues et qui dateraient de l'Archaïque moyen (Chrétien 2005, comm. pers.).

De 6000 ans AA à 4000 ans AA c'est l'épisode culturel de l'Archaïque laurentien, qui correspond plus ou moins (selon leur situation précise le long du Saint-Laurent) au phénomène hydrographique de la transgression laurentienne. Les sites de cette époque sont plus nombreux et, dans la région de Québec, ils sont souvent à des altitudes au-

dessus de 15 m, question d'être à l'abri des eaux. C'est le cas, par exemple, du site du boisé Irving, à Sainte-Foy, situé à 20 m d'altitude (Morin 1985, Chrétien 2003), de la partie élevée du site de Sillery et de quelques sites de Saint-Romuald. C'est aussi le cas du site CgEq-23 au cap Tourmente (Chapdelaine 1991). Quelques découvertes fortuites provenant de la Côte-du-Sud pourraient également dater de cette époque (Picard 2003). Vers 4500 ans AA apparaissent, le long du Saint-Laurent, les ultimes manifestations culturelles archaïques, des traditions dites post-laurentiennes, qui perdureront jusque vers 3000 ans AA. Ces manifestations sont également présentes dans la région de Québec, à des altitudes généralement sous la cote de 20 m. Elles sont présentes au cap Tourmente, sur les sites CgEq-1 et 20 (Chapdelaine 1991), de même que dans le secteur de l'embouchure de la rivière Chaudière (Pintal 2002). Les deux plus anciennes manifestations humaines retrouvées sur l'île d'Orléans, situées dans l'extrémité ouest de l'île, soit à Sainte-Pétronille, remontent à cette dernière époque. Le premier de ceux-ci, le site CfEs-1 (Anse du Fort) est situé à une altitude de 20 m et a été trouvé fortuitement (Lévesque 1962, Girouard *et al.* 1975). Les outils complets qui y ont été retrouvés datent de l'Archaïque post-laurentien. Le second site, CfEs-16 (Sainte-Pétronille), a fait l'objet d'un inventaire. Il est situé à une altitude de 17,5 m et a livré, entre autres, une pointe complète de type Genessee, datant également de l'épisode post-laurentien de l'Archaïque (Plourde 1988).

Vers 3000 ans AA débute la période Sylvicole marquée, entre autres, par l'adoption de la technologie céramique. La région de Québec compte quelques sites du Sylvicole ancien, dont certains sont très importants. En ce qui concerne la tradition Meadowood, il y a d'abord le site Lambert à Saint-Nicolas (CeEu-12), situé sur une terrasse de 10 m à l'embouchure du ruisseau Couture (Chrétien 1995) et le site Désy, à Saint-Romuald (CeEt-622), à une altitude de 9 à 12,5 m (Chrétien 1999). À ceux-ci s'ajoutent de nombreux autres sites ayant livré des indices de cette époque, tant à l'embouchure de la Chaudière, dans le Vieux-Québec, sur la côte de Beaupré et au cap Tourmente (Chrétien 1999). En ce qui concerne la tradition Middlesex, le site de Sillery (CeEt-2) est certainement le plus marquant (Clermont 1976). Aucun site du Sylvicole inférieur n'a encore été découvert à l'île d'Orléans.

Le Sylvicole moyen débute vers 2400 ans AA et s'étendra jusqu'à vers 1000 ans AA. À partir de ce moment, les groupes humains vont laisser de plus en plus de traces archéologiques autour de Québec. Les sites sont très nombreux et se concentrent à des niveaux riverains correspondant souvent à la terrasse de Mitis (de 5 à 8 m) ou un peu plus élevés. Plusieurs sont connus, tant du côté sud, comme au site du manoir Dénéchaud (CfEq-3) à Berthier (Picard et Prévost 1994), ou encore à Saint-Romuald, que du côté nord, comme à la Place Royale (CeEt-9) dans le Vieux-Québec (Clermont et Chapdelaine 1992), ou au cap Tourmente (Chapdelaine 1991). Il existe également deux sites du Sylvicole moyen sur l'île d'Orléans et, contrairement aux deux précédents, ils sont situés tous les deux vers la pointe nord-est de l'île, à Saint-François. Le premier est celui de la grotte d'Argentenaye (CgEq-3), en grande partie effondrée, et qui a livré des tessons de céramique décorés d'impressions ondulantes (Girouard et al. 1975). Cette collection compte également des ossements de mammifères marins, dont du phoque et du béluga. Le second site, Dallaire (CgEq-26), a révélé un tesson de céramique décoré aussi d'impressions ondulantes et quelques objets de pierre taillée (Chalifoux et Jost 1993). Un troisième site, à l'ouest de l'anse aux Canards (le site Sénéchal, CgEr-9), situé à une altitude de 5 m, date probablement de cette même époque, mais seule une hache non diagnostique y a été trouvée (Chalifoux et Jost 1993).

Enfin, à partir de l'an 1000 de notre ère jusqu'à l'arrivée des Européens, la période du Sylvicole supérieur sera marquée par l'adoption d'un mode de vie axé sur la production alimentaire. À partir de ce moment, les gens qui deviendront les Iroquoiens du Saint-Laurent de la région de Québec, les mêmes que rencontrera bientôt Jacques Cartier, cultivent du maïs, des haricots et des courges autour de leurs villages répartis sur la rive nord du Saint-Laurent, du cap Tourmente jusqu'à la région de Portneuf. Leur présence est attestée archéologiquement, tant par des sites villageois, comme Royarnois au cap Tourmente (Chapdelaine 1993) et Masson à Deschambault (Benmouyal 1990) que par de nombreux camps de pêche, dont plusieurs le long de la côte de Beaupré et des basses terres du cap Tourmente (Chapdelaine 1998) et certains sur la rive sud (Pintal 2002). Un inventaire effectué en 1993 par Éric Chalifoux et Isabelle Jost avait comme objectif de

retrouver la présence iroquoienne à l'île d'Orléans; malheureusement il n'a pas été couronné de succès, bien que deux sites du Sylvicole moyen aient été identifiés (CgEr-9 et CgEq-26) (Chalifoux et Jost 1993). Un autre site préhistorique, d'un âge indéterminé, avait déjà été signalé à Sainte-Pétronille, au lieu-dit de la grotte Maranda (Girouard et al. 1975), mais celui-ci n'a pu être retrouvé (Chalifoux et Jost 1993).

Il est vraisemblable que l'île d'Orléans a été un lieu d'importance pour les populations amérindiennes au cours de la préhistoire. Toutefois, en raison du peu de recherches archéologiques préhistoriques qui y ont été effectuées seuls six sites archéologiques précédant le Contact y sont actuellement connus (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Les sites préhistoriques de l'île d'Orléans

nom du site	code Borden	municipalité	altitude	composante
Anse du Fort	CfEs-1	Sainte-Pétronille	20 m	Archaïque post-laurentien
Grotte Maranda	CfEs-2	Sainte-Pétronille	< 10 m	indéterminé
Sainte-Pétronille	CfEs-16	Sainte-Pétronille	17,5 m	Archaïque post-laurentien
Grotte d'Argentenaye	CgEq-3	Saint-François	6 m	Sylvicole moyen
Dallaire	CgEq-26	Saint-François	8 m	Sylvicole moyen
Sénéchal	CgEr-9	Saint-François	5 m	Sylvicole indéterminé

2.3 Dérivation archéologique

L'aire d'étude du village de Saint-Pierre est en grande partie située sur la terrasse de Micmac qui, à cet endroit, est particulièrement élevée (Dionne 2002). Ainsi, la plupart des zones à potentiel identifiées sont au-dessus de la cote de 50 m, à l'exception de l'extension nord de l'aire, où est prévu le site de traitement des eaux, qui se situe sur la terrasse de Mitis, à une altitude d'environ 20 m. De façon générale, les zones à potentiel identifiées font parties de grandes unités géomorphologiques qui ont des superficies qui dépassent les limites de l'aire d'étude. Les zones à potentiel sont donc définies en termes de limites naturelles et de limites de l'aire d'étude (plan 2).

Zone P1

La zone à potentiel P1 correspond à la plus haute terrasse de l'aire d'étude (moyenne de 90 m). C'est là où se situe le cœur du village de Saint-Pierre, traversé par la route 368. La zone est circonscrite au sud-ouest, au sud-est et au nord-est par les limites de l'aire d'étude et au nord-ouest par la rupture de pente qui descend vers le chenal du nord de l'île. Il s'agit certainement de la zone la plus perturbée de cette aire d'étude, mais elle comprend encore de nombreuses superficies non aménagées, de part et d'autre de l'axe de la route 368.

Zones P2, P3 et P4

Ces trois zones correspondent à la subdivision d'une terrasse intermédiaire qui, de façon générale, forme une rampe qui descend doucement vers le sud-ouest. La zone P2 est la plus basse des trois (moyenne de 50 m) et fait un pallier entre la zone P1 et la zone P5 plus basse. Sa limite nord-ouest est le ravin de la rivière du Moulin. La zone P3 est la suite de cette terrasse intermédiaire, du côté nord de la rivière du Moulin. Celle-ci a une altitude moyenne de 75 m. La zone P4 est un petit ressaut de la terrasse intermédiaire, à peine incluse dans l'extrémité nord-est de l'aire d'étude. Elle se situe à une altitude d'environ 80 m.

Zone P5

Cette dernière zone est plus basse et se situe sur la terrasse surplombant la zone intertidale qui parcourt toute la rive nord de l'île. Elle se situe à une altitude d'environ 20 m et forme une rampe qui descend vers le nord-est, sur la rive gauche, du côté sud de la rivière du Moulin.

2.4 Recommandations

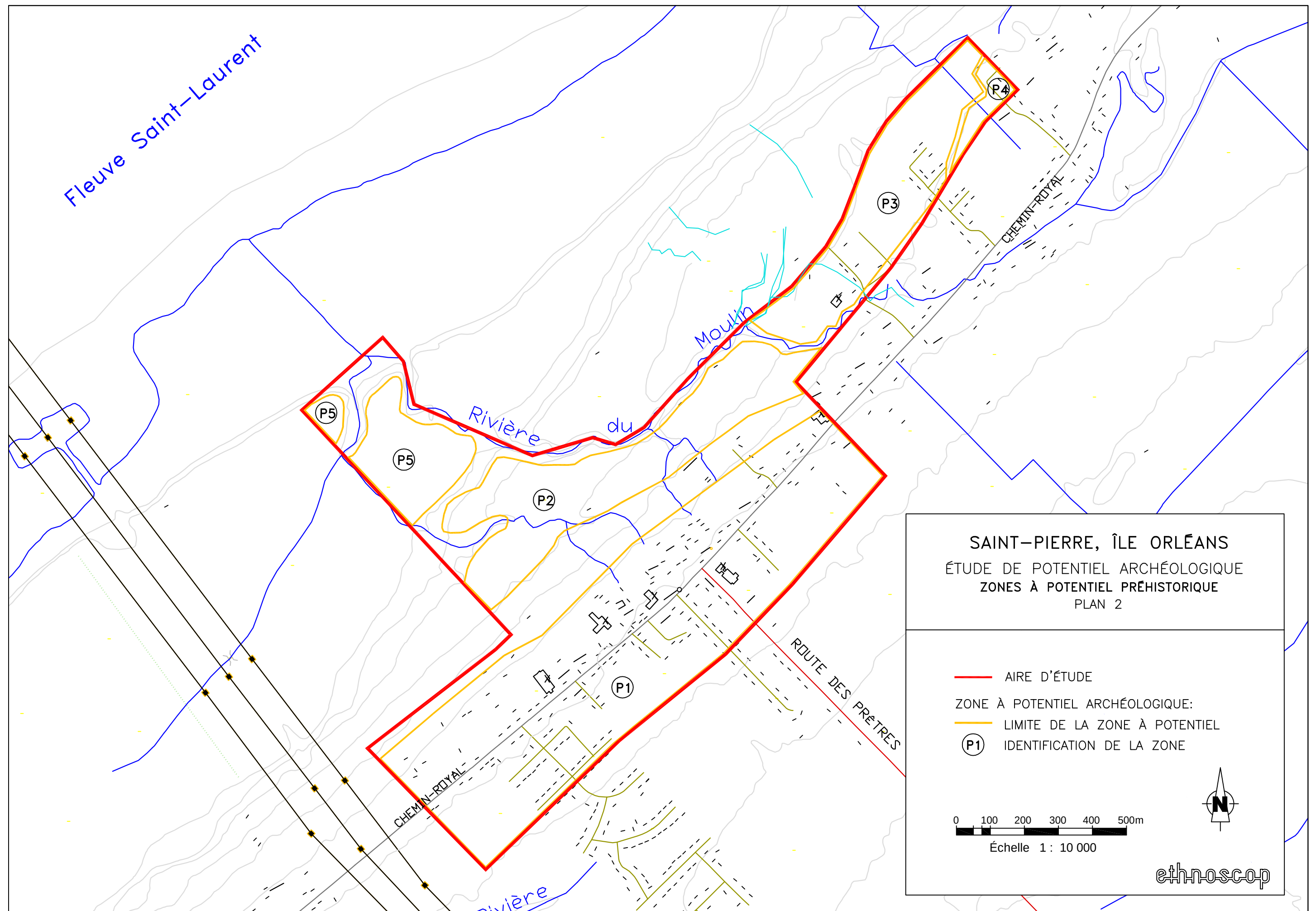
1. La zone à potentiel P1, qui correspond au village de Saint-Pierre comme tel, devrait être inventorié par des sondages mécaniques préalablement aux travaux de construction (plans 8 à 10). Le nombre et la localisation des sondages seront déterminés par les excavations pour l'enfouissement du réseau électrique. Ces sondages auront généralement une dimension de 2 m par 2 m et une profondeur permettant d'atteindre le sol archéologiquement stérile, ce qui peut varier entre une dizaine de centimètres à plus de 1 m. Pour chacun de ces sondages, un test mécanique plus profond permettra d'identifier en stratigraphie le niveau à atteindre. De là, une ouverture adjacente mécanique atteindra ce niveau on poursuivra manuellement. Treize sondages devraient être effectués, à des distances plus ou moins égales, en bordure de la route 368, afin d'échantillonner adéquatement cette zone. Les emplacements de ces sondages correspondent aux excavations prévues suivantes :

- le transformateur TS0302
- le puits d'accès PA MY108
- le transformateur TS0301
- le conduit pour l'adresse 1189
- le transformateur TS0300
- le puits d'accès PA MY102
- le transformateur TS0298
- le transformateur TS0299
- la borne B MY099
- le puits d'accès PA MY098
- le transformateur TS0297
- la borne B MY096
- le poteau #5

2. Le rebord du talus, près de la rivière du Moulin, situé dans la zone à potentiel P2 devrait être l'objet de sondages manuels de 50 cm par 50 cm effectués à la pelle (plan7).
3. Le croisement de l'égout et de la rivière du Moulin, situé de part et d'autre de cette dernière, dans les zones P2 et P3, devrait aussi être l'objet de sondages manuels de 50 cm par 50 cm (plan 6).
4. L'égout, situé dans la zone à potentiel P4, devrait également être l'objet de sondages manuels de 50 cm par 50 cm (plan 5).
5. Le site de traitement des eaux, situé dans la zone à potentiel P5 devrait être labouré sur toute sa superficie au début de l'inventaire et suivi d'une inspection visuelle systématique de celle-ci. Cette procédure est très efficace dans le cas de prospection de champs qui ont déjà été labourés et permet d'identifier, à la surface du sol, une partie des objets enfouis.

Tableau 2: Potentiel archéologique préhistorique et interventions proposées, tableau récapitulatif

Zone à potentiel	Localisation du secteur	Plans	Recommandation	Justification	Superficie des sondages
P1	Cœur du village	Plan 8, 9 et 10	13 sondages mécaniques préalables (HQ et MTQ)	Échantillonnage de l'espace villageois affecté par les travaux	2,00 m par 2,00 m,
P2	Terrasse de 50 m au nord ouest du cœur du village, sur la rive gauche de la rivière du Moulin	Plan 6 et 7	Sondages manuels (Municipalité)	Deux espaces sur le rebord d'une terrasse fluviale adjacente à un cours d'eau secondaire	0,50 m par 0,50 m
P3	Terrasse de 75 m au nord du village, sur la rive droite du rivière du Moulin	Plan 6	Sondage manuels (Municipalité)	Un espace sur le rebord d'une terrasse fluviale adjacente à un cours d'eau secondaire	0,50 m par 0,50 m
P4	Terrasse de 80 m au nord du village, à l'extrémité nord-ouest de l'aire d'étude	Plan 5	Sondage manuels (Municipalité)	Un espace sur le rebord d'une terrasse fluviale	0,50 m par 0,50 m
P5	Secteur du site de traitement des eaux, sur la terrasse de 20 m au bas de la zone P2	Plan 7	Inspection visuelle après labour (Municipalité)	Un espace sur une terrasse fluviale adjacente à un cours d'eau secondaire	



3.0
PÉRIODE
HISTORIQUE

3.0 Période historique

3.1 Historique de l'île d'Orléans

3.1.1 Situation

Située à environ sept kilomètres de Québec – cinq à vol d'oiseau –, l'île d'Orléans couvre 32,5 kilomètres de long sur une largeur variant de 6,5 à 8,5 kilomètres (fig.1 et 2 et plan 1). Au nord de l'île, le rivage est généralement plat et composé de sédiments fins et humides alors que le rivage au sud de l'île est en grande partie couvert de sable et parsemé de petits récifs. Le côté nord de l'île est marqué par un escarpement abrupt alors que les pentes sont faibles sur le versant opposé. La majeure partie de l'île a, de tout temps, été consacrée à l'agriculture.

Dès le début de son peuplement par les Français, l'île d'Orléans, située à proximité de Québec, est vouée à l'agriculture, la principale activité économique, à laquelle se greffent, aux XVIII^e et XIX^e siècles, le pilotage de vaisseaux, l'art de la chalouperie et les chantiers maritimes.¹

La première mention de l'île est celle faite par Jacques Cartier en 1535, lors de son second voyage. Il la nomme alors « île de Bacchus », pour y avoir dénombré de nombreuses vignes sauvages. Cartier changera toutefois le nom d'île de Bacchus pour celui d'île d'Orléans le 6 mai 1536, « en l'honneur d'Henri II, fils de François 1^{er}, duc d'Orléans »², bien qu'il ne précise pas lui-même les raisons de ce changement :

Étant curieux d'immortaliser le nom et la mémoire des rois et princes de France, ayant mis pied à terre en quelques îles, leur donnaient nom de prince ou princesse de France, comme ils faisaient de cette île, laquelle ils nommèrent Ile d'Orléans, en l'honneur d'un fils de France (Henri II, fils de François Premier) qui, lors, vivait et se nommait alors Valois, duc d'Orléans, fils de ce grand roi de France de Valois, premier de ce nom.³

¹ Michel Lessard, *L'Île d'Orléans : aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, p. 99.

² *Ibid.*, p. 109.

³ Jean Poirier, *La toponymie de l'Île d'Orléans*, p. 13, citant l'historien Thévet d'après Pierre-Georges Roy, *Noms géographiques de la Province de Québec*, p. 201.



Figure 1 : Carte où l'on voit l'île d'Orléans vers 1680. (Bibliothèque Nationale de France, « L'entrée de la rivière de Saint-Laurent et la ville de Québec », anonyme, s.d., carte tirée de Michel Lessard, *L'Île d'Orléans : aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, p.. 111).

Au moment de la première visite de Cartier, des Hurons sont établis sur l'île pour y pratiquer la pêche. Ces derniers appelaient eux-mêmes l'île « Minigo », qui serait une déformation du mot « Ouindigo » [ou encore « Windigo »], qui signifie « ensorcelé » ou « coin ensorcelé ».

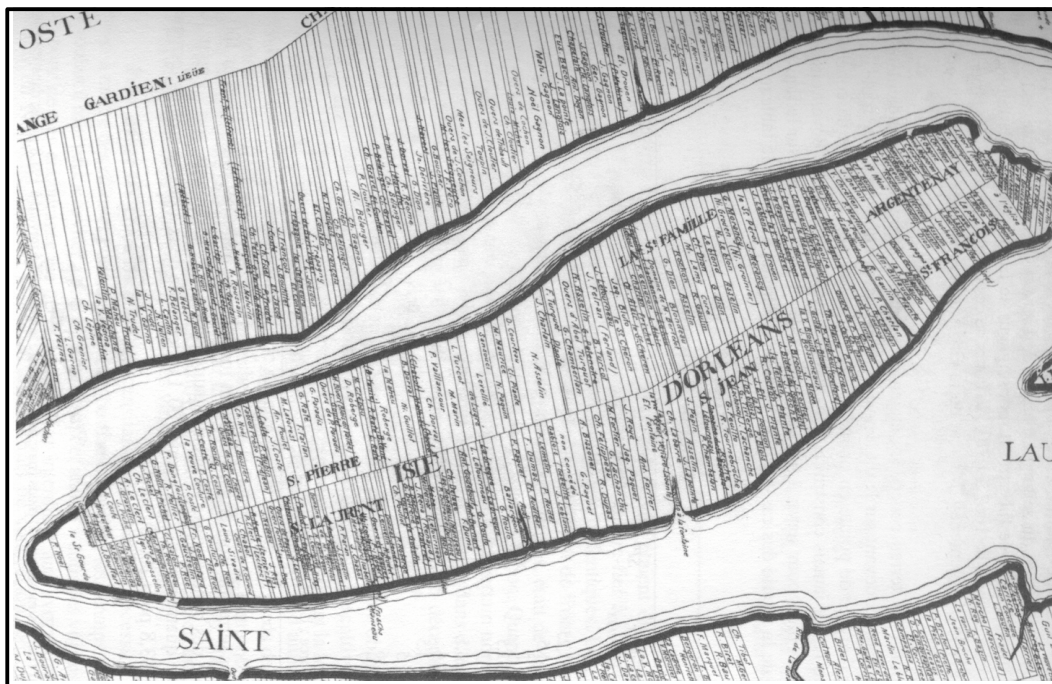


Figure 2 : L'île d'Orléans en 1709 par Gédéon de Catalogne (Paris, Bibliothèque Nationale, Division des cartes et plans. Tirée de Bernard Audet, *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans*, p. 9).

3.1.3 Fiefs et arrière-fiefs

Le plus ancien fief concédé à l'île d'Orléans est le fief Beaulieu, concédé à François de Chavigny en 1649. Mais comme ce dernier laissa le fief à l'abandon, le gouverneur de Lauzon dut le concéder à nouveau en 1652. Ce fief est situé à la pointe ouest de l'île, là où se trouve aujourd'hui la paroisse de Sainte-Pétronille (fig. 3).

C'est d'ailleurs à cet endroit que s'étaient réfugiés les Hurons en 1651 pour fuir leurs ennemis traditionnels, les Iroquois. Ils y demeurèrent jusqu'en 1656, alors qu'ils y furent tous massacrés. L'île fut alors nommée « île Sainte-Marie ».

Les Hurons, attaqués dans leur territoire par les Iroquois vinrent se réfugier à Québec sous la protection des Français. Ils s'établirent en 1651 à la pointe sud-ouest de l'île ; ils y construisirent un Fort à proximité du lieu connu aujourd'hui sous le nom de l'anse du Fort. Les Hurons, heureux de se trouver dans leur nouvelle demeure, à l'abri des attaques des Iroquois, l'appelèrent « île Sainte-Marie », nom de leur mission en Huronie dans la Baie Georgienne ; c'était en hommage à celle qui fut la patronne de leur chapelle là-bas. Mais au mois de mai 1656, les iroquois les surprirent dans leur nouveau refuge et les tuèrent presque tous. Le nom d'île Sainte-Marie disparut avec le massacre des Hurons.⁵

Les deux plus anciens arrière-fiefs de l'île, concédés en 1652, sont ceux d'Argentenay, à la pointe est de l'île, là où se situe la paroisse de Saint-François, et le fief de Charny-Lirec, au centre de l'île, qui englobe la paroisse de Sainte-Famille et une grande partie de celle de Saint-Pierre (fig. 3). Ce dernier fief constitue la concession la plus importante effectuée par le gouverneur Jean de Lauzon à son fils Charles.

Il cédait en effet à son fils, arrivé au Canada depuis trois semaines seulement, tout le côté du nord de l'île depuis les bornes du fief d'Argentenay jusqu'à celles du fief d'Éléonore de Grandmaison, soit le territoire des paroisses actuelles de Sainte-Famille et de Saint-Pierre.⁶

Nous ne possédons pas de titre de concession pour les terres de René Maheu, qui traversent l'île de part en part, en son centre-ouest. Ces terres, de quinze arpents de front, lui auraient été concédées le 15 janvier 1651, soit un an avant les concessions

⁵ Jean Poirier, *Op. cit.*, p. 14.

⁶ Raymond Gariépy, *Les seigneuries de Beupré et de l'Île d'Orléans dans leurs débuts*, p. 40.

précédentes. Ces terres occupent une partie des paroisses de Saint-Laurent et de Sainte-Famille. Situées du côté sud de l'île, elles sont bornées à l'est par la rivière Maheu. Sur la rive opposée de la rivière, soit à la limite ouest de la paroisse de Saint-Jean, débutent les terres de Claude Charron, de dix arpents de front, concédées en 1653 (fig. 3). Il s'agit ici d'une simple concession en roture⁷ et non d'un fief.

Cette même année 1653, le gouverneur concède aux Hospitalières et aux Ursulines

Huict arpents de terre en prés et bois situés dans l'Isle d'Orléans sur le grand fleuve St. Laurens et de part en part de ladite Isle, tenant... d'un costé aux terres des Révérendes Mères religieuses Ursulines d'autre costé aux terres non concédées, d'un bout sur ledit grand fleuve au passage du Sud et d'autre bout aussi par ledit grand fleuve au passage du Nord.⁸

Ces deux concessions, qui traversent l'île de part en part, se trouvent à la limite des paroisses de Sainte-Pétronille et de Saint-Pierre (fig. 3). Immédiatement à l'ouest de ces terres se trouvent les fiefs de la Chevalerie et de la Grossardière, concédés aux frères Juchereau, Jean et Nicolas, en 1657 (fig. 3). Ces deux fiefs ne traversaient pas l'île de part en part et se terminaient au centre de l'île.

Entre le fief de Beaulieu et celui de la Chevalerie il restait quinze arpents de front que Charles de Lauzon concéda en fief à Jacques de Cailhaut de la Tesserie et à Louis Péronne de Mazé, le 7 novembre 1661. Le 14 mai 1665, Péronne de Mazé céda à Jacques de Cailhaut la moitié qui lui appartenait dans ce fief.⁹

Immédiatement au sud des fiefs de la Chevalerie et de la Grossardière se trouve le fief de Mesnu concédé à Jean-Baptiste Peuvret, greffier de la Sénéchaussée de Québec, et à Catherine Nau, sa femme, le 12 mars 1661 (fig. 3). Le fief était limité à l'est par les terres des Hospitalières et à l'ouest par le fief Beaulieu. Il forme l'extrémité ouest de la paroisse de Saint-Laurent. Il s'agit du dernier fief concédé à l'île par la Compagnie de Beupré.

⁷ Il s'agit d'une terre non noble qui n'est que défrichée.

⁸ Raymond Gariépy, *Op. cit.*, p. 42.

⁹ *Ibid.*, p. 44-45.

3.1.4 Propriétaires subséquents

Monseigneur François de Montmorency Laval acquiert les seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans entre 1662 et 1668.

En 1668 on peut dire que toutes les terres de l'Île d'Orléans avaient été concédées à des habitants, mais la plus grande partie de ces terres dépendaient d'arrière-fiefs. Seules les terres de Saint-Laurent et de Saint-Jean, à l'exception des enclaves formées par le fief de Mesnu et par les terres des Hospitalières, des Ursulines, de René Maheu et de Claude Charron, furent concédées directement à des habitants par les seigneurs de Beaupré.¹⁰

La plupart des terres de l'arrière-fief de Charny-Lirec – soit les paroisses de Sainte-Famille et de Saint-Pierre – avaient été concédées entre 1653 à 1663. C'est donc dans la paroisse de Saint-Jean, où il n'y avait pas d'arrière-fiefs, que Mgr de Laval concéda le plus de terres.

En 1675, Mgr de Laval cède la seigneurie de l'île d'Orléans à François Berthelot, conseiller du roi à Paris. L'île, dorénavant détachée de la seigneurie de Beaupré, est alors érigée en « Comté » par le roi Louis XIV, sous le nom de « Isle et Comté de Saint-Laurent » au mois d'avril 1676.

Ce changement de nom devint officiel et le demeura jusqu'en 1770. Même officiel, ce nom ne semble pas avoir supprimé celui donné par Cartier. Même si la carte de Villeneuve montre comme tire, en 1689 : « Carte de la Comté de Saint-Laurent », celle de Gédéon de Catalogne en 1709 donne à l'île de nom d'Orléans, de même que celle de N.H. Bellin en 1744. (...) il semble que le nom « Orléans » ait été en usage et il est à se demander si le nom d'Isle et Comté de Saint-Laurent fût réellement employé ? (...) Il est évident qu'officiellement son nom était « Isle et Comté de Saint-Laurent », mais en pratique, pour les habitants de l'île, comme pour ceux de la région, son nom était toujours « Orléans. »

Depuis 1770, elle n'a plus qu'un nom officiel et c'est celui d'Orléans. En 1792, lorsque la première Chambre d'Assemblée se réunit, l'île fut connue alors sous le nom de Comté d'Orléans.¹¹

Le nouveau seigneur de l'île demande alors l'établissement de nouveaux arrière-fiefs dans la seigneurie.

¹⁰ *Ibid.*, p. 49-50.

Pour prévenir tous conflits entre le grand et les « petits seigneurs » propriétaires d'arrière-fiefs, des Lettres Patentes furent émises en 1676, à la demande du nouveau seigneur de l'Île d'Orléans, autorisant l'établissement dans la seigneurie d'arrière-fiefs à des vassaux qui eux-mêmes auraient droit au nom de seigneurs, relevant toujours cependant du seigneur en titre de la seigneurie d'Orléans, auquel ils devront rendre foi et hommage.¹²

À cette époque l'île est en bonne partie défrichée et peuplée de plus d'un millier de personnes. On y retrouve

quatre grandes paroisses dans lesquelles il y a une église entièrement construite, et deux qui seront parfaites et achevées dans le courant de la présente année, et la quatrième dans l'année prochaine de sorte que ce sont ces quatre gros bourgs et villages, dès à présent formez, outre plusieurs fiefs considérables, et de grande étendue dans la dicte Isle d'Orléans...¹³

En 1702, François Berthelot vend la seigneurie à Charlotte Françoise Juchereau, « épouse séparée de biens du Sr François de la Forêt, capitaine commandant de la Compagnie des troupes d'un détachement de la Marine »¹⁴, qui doit cependant lui en restituer la propriété sept ans plus tard à la suite d'un long procès. En 1712, Berthelot cède enfin la seigneurie à Guillaume Gaillard, meunier, négociant et membre du Conseil supérieur. À la mort de Gaillard, survenue en 1738, la seigneurie passe entre les mains de ses deux fils, Joseph-Ambroise et Jean-Baptiste.

Le premier, un ecclésiastique, reçoit la partie sud-ouest composée des paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Laurent, tandis que Jean-Baptiste, conseiller de Québec, hérite de la partie nord-est qui comprend les paroisses de Saint-Jean, de Sainte-Famille et de Saint-François.¹⁵

Sept ans plus tard, en 1752, Joseph-Ambroise vend sa portion de la seigneurie à Jean Mauvide, chirurgien du roi et négociant domicilié à Saint-Jean, qui la cède par la suite à René-Amable Durocher et Marie-Anne Genest en 1779. Elle passera ensuite entre les mains de Jean-Baptiste Durocher (1784), Joseph Drapeau et son épouse Geneviève Noël

¹¹ Jean Poirier, *Op. cit.*, p. 15-16

¹² J. Camille Pouliot, *Op. cit.*, p. 21-22.

¹³ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 71, citant un texte de l'abbé Louis-Édouard Bois tiré de *L'île d'Orléans, notes sur son étendue – ses premiers établissements – sa population – les mœurs de ses habitants – ses productions*.

¹⁴ J. Camille Pouliot, *Op. cit.*, p. 22.

¹⁵ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 135.

(1800) pour finalement revenir à leurs enfants en 1810. « Ses héritières, les dames Drapeau, conserveront la propriété jusqu'à l'abolition du régime seigneurial en 1854. »¹⁶

Quant à l'autre partie de la seigneurie, Jean-Baptiste Gaillard vend ses droits au lieutenant James Murray le 6 juillet 1764, qui les cède à son procureur, Malcolm Fraser, le 10 mars 1779. Ce dernier vend finalement le tout à Louis Poulin le 12 février 1805. « Cette partie de la seigneurie restera la propriété de la famille Poulin pendant près d'un siècle. »¹⁷

3.1.5 L'île lors de la Conquête

En 1759, devant la menace anglaise, l'île devra être entièrement évacuée. Les troupes anglaises du général Wolfe débarquent à l'île le 27 juin 1759, près de l'église de Saint-Laurent, sur le côté sud de l'île. Les soldats anglais, cantonnés dans la partie sud-ouest de l'île, se livrent au pillage. Toutes les paroisses de l'île furent touchées par la folie destructrice des Anglais, bien que celles de Saint-Laurent, Saint-Pierre et Sainte-Famille le furent davantage.

La perte de la colonie française à la suite de la défaite des plaines d'Abraham, confirmée par le traité de Paris en 1763, laisse l'île d'Orléans en ruines et sa population paisible meurtrie par ce grand dérangement. Il faudra aux habitants des décennies pour se relever, réorganiser leurs plantations, reconstruire maison et dépendances et rétablir leur lieu sacré.¹⁸

3.1.6 Les paroisses

Comme on a pu le constater à la lecture des pages précédentes, l'île compte six paroisses : soit, depuis l'entrée sur l'île en direction est puis de retour vers l'ouest : Saint-Pierre (1679), Sainte-Famille (1661), Saint-François (1679), Saint-Jean (1679), Saint-Laurent (1679) – autrefois Saint-Paul – et Sainte-Pétronille, la dernière-née en 1870.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 151.

La paroisse de Saint-Pierre, où se trouve la plus ancienne église rurale du Québec construite vers 1720, est reconnue pour être un centre d'industries traditionnelles ou artisanales : beurrerie, forge, ferblanterie et fromageries. C'est d'ailleurs à Saint-Pierre qu'on produisait autrefois le fameux « fromage de l'île », aujourd'hui officiellement disparu. La municipalité conserve toujours sa vocation agricole grâce à la culture de pommes de terre et de fraises. Sa population s'est accrue depuis la construction du pont en 1935.

Sainte-Famille est la plus ancienne municipalité de l'île d'Orléans. C'est ici qu'on retrouve la plus importante concentration de maisons de pierres datant du régime français. Au cœur du village, on remarque en face de l'église (1743), le couvent de la Congrégation de Notre-Dame fondée par Marguerite Bourgeoise (1685). L'entreprise agricole domine à Sainte-Famille; l'industrie laitière et l'élevage sont importants et de nombreux vergers sont ouverts à l'auto-cueillette en automne.

Saint-François se distingue des autres municipalités de l'île par l'étendue de ses terres et par le fait que celles-ci s'étirent du nord au sud, occupant ainsi la pointe de l'île. La population, principalement formée d'agriculteurs, est dispersée sur tout le territoire. Ces grands espaces permettent la culture de poireaux et pommes de terre. La vue sur le mont Ste-Anne et le Cap Tourmente est superbe. À cet endroit, le fleuve est 10 fois plus large qu'en face de Québec, et l'eau commence à être salée.

La construction de l'église de Saint-Jean remonte à 1732. Le cimetière, avec vue sur la mer, impressionne les visiteurs par la perspective d'infini que lui donne le majestueux St-Laurent. Cette municipalité a abrité et abrite toujours de nombreux marins, principalement des pilotes. L'importance de ces gens de mer, la présence de prospères cultivateurs (industrie laitière, culture de pommes de terre et de fraises) ainsi que bon nombre de vacanciers firent de St-Jean la **capitale** de l'île jusqu'à la construction du pont en 1935.

D'abord Saint-Paul jusqu'en 1698, puis St-Laurent par la suite, cette municipalité a toujours eu une vocation maritime. On y retrouve encore des vestiges de l'ère florissante des chantiers maritimes et des chalouperies qui, vers le milieu du 19^e siècle, produisirent jusqu'à 400 chaloupes par année. Depuis 1984 un port de plaisance accueille de nombreux voiliers. Jumelée en 1985 avec Tourouvre, Perche, France.

Connue sous l'appellation populaire du *bout de l'île*, Sainte-Pétronille de Beaulieu fut un endroit de villégiature très populaire au milieu du 19^e siècle. Les Hurons y trouvèrent refuge en 1651 et plusieurs bourgeois de la ville de Québec y firent construire de très belles résidences que l'on peut encore admirer le long du Chemin Royal. Formée à même la municipalité de Saint-Pierre, la tradition veut que Sainte-Pétronille soit la fille de Saint-Pierre.¹⁹

¹⁹ Ces informations sont tirées du site Internet « Tourisme Île d'Orléans Tourism » à l'adresse suivante : www.quebecweb.com/tourismeiledorleans/introfranc.html.

3.1.7 Les communications intérieures et extérieures

Ces villages « reliés les uns aux autres par le chemin Royal, route de ceinture dont le tracé ne s'éloigne jamais des berges, se sont organisés autour de l'église, centre de l'agglomération. »²⁰ Le chemin Royal est tracé officiellement en 1744 par le grand Voyer Jean-Eustache Lanouillier de Boisclerc. Auparavant, seuls des tronçons de chemin permettaient de relier les habitations entre elles, dans les différentes agglomérations. Dans les villages de Saint-Pierre et Sainte-Famille, ces chemins étaient situés dans les entre-côtes, là où étaient concentrées les maisons des premiers habitants.

La route de ceinture de l'île a été constituée progressivement à la suite de plusieurs ordonnances administratives, dont celle de 1727, pour être officiellement établie en 1744 par ordre du grand voyer. La minutieuse carte topographique de Murray de 1762 montre un chemin Royal terminé. À l'île d'Orléans, l'habitat rural est toujours relié à cette voie par une montée ou une descente, tracée ordinairement au centre de la terre agricole.²¹

Outre le chemin Royal, deux routes transversales permettent de relier les rives sud et nord de l'île, soit la route des Prêtres, de Saint-Pierre à Saint-Laurent, dans la partie ouest de l'île, et la route du Mitan reliant les paroisses de Saint-Jean et de Sainte-Famille. Ces deux routes existaient déjà en 1689.

La route des Prêtres doit son nom à un événement particulier survenu au début de la colonisation de l'île :

La route des Prêtres, relie les paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Laurent, a une origine particulière. À la fin du XVII^e siècle, les curés respectifs décidèrent d'échanger des reliques, ce qui déplut aux habitants des 2 paroisses. Ces derniers subtilisèrent donc les reliques pendant la nuit pour les remettre à leur place d'origine. L'évêque de Québec, ayant eu vent du mécontentement des citoyens, obligea la restitution des reliques lors d'une procession religieuse sur la route qui relie les 2 paroisses. L'échange se fit à mi-chemin et la route prit alors le nom de Route des Prêtres.²²

²⁰ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 99.

²¹ *Ibid.*, p. 274.

²² Information provenant du site Internet « Le portail du Québec – Guide touristique du Québec » à l'adresse suivante : www.quebecweb.com/tourisme/quebec/mrcorleans/chemin.

Quant à la route reliant les paroisses de Saint-Jean et Sainte-Famille, au milieu de l'île, qu'on nomme la route du Mitan, elle est également très ancienne puisque

la carte du sieur de Villeneuve en montre déjà le tracé dès 1689 sans toutefois lui donner de nom. Il en sera d'ailleurs ainsi par la suite, sur toutes les cartes de l'île et encore aujourd'hui son nom ne paraît ni sur les cartes ni sur les plans du cadastre de l'île. Cependant ce nom est en usage de nos jours comme il le fut après la fondation des paroisses de Sainte-Famille et de Saint-Jean. Les résidents de Saint-Jean l'appellent « Route de Sainte-Famille » et ceux de Sainte-Famille : « Route de Saint-Jean ». Ce nom fait partie de la quatrième catégorie de toponymes mineurs stables au même titre que les anses Argentenay, à Pierre et la pointe à Blaye. »²³

Pour communiquer avec le continent, les insulaires comptaient essentiellement sur les chaloupes pendant la période estivale et sur le pont de glace au cours de l'hiver, bien que ce dernier soit parfois très hasardeux.

Une fois le pont de glace pris entre l'île d'Orléans et la côte nord, les insulaires pratiquaient sur la glace un chemin balisé [généralement à l'aide d'épinettes] et ils se rendaient à la capitale avec leurs vigoureux petits chevaux.

Quand le pont de glace ne prenait pas ou devenait dangereux pour les piétons et les chevaux, on se rendait à Québec en canot.

Le canot était une espèce de pirogue creusée dans un tronc d'arbre. Dont chaque partie était reliée à l'autre par une quille plate en bois de chêne relevée aux deux extrémités de façon à permettre à l'embarcation de monter facilement sur la glace quand l'opération était nécessaire.²⁴

En 1855, le notaire Bowen fit construire le premier quai de l'île à la pointe ouest de l'île, dans l'actuelle paroisse de Sainte-Pétronille, ce qui permit au vapeur nommé *Le Petit-Coq* d'assurer une liaison régulière entre l'île et la capitale. Il faudra toutefois attendre la construction du pont de l'île en 1935 pour assurer une communication permanente et sécuritaire avec la rive nord du Saint-Laurent.

La construction du pont répond enfin aux vœux depuis longtemps exprimés par les Orléanais. Elle donne un souffle nouveau à l'agriculture en mettant à la disposition des producteurs un moyen rapide et régulier pour approvisionner le marché de Québec.²⁵

²³ Jean Poirier, *Op. cit.*, p. 70.

²⁴ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 189. Extrait tiré de Pierre-Georges Roy, *L'île d'Orléans*, 1928.

²⁵ *Ibid.*, p. 188.

Depuis la construction du pont, une nouvelle route permet de relier la rive nord et la rive sud de l'île, soit la route Prévost.

3.1.8 L'architecture domestique à l'île d'Orléans

Selon Michel Lessard, l'architecture domestique à l'île d'Orléans a connu quatre « temps »²⁶ La première est la maison d'esprit français, construite entre 1650 et 1780, ainsi appelée parce qu'elle se rapproche « par la forme et l'aménagement, des demeures des provinces de France, particulièrement la Normandie, d'où viennent les colons. »²⁷

Lors des premiers établissement, toutes les maisons de l'île, à l'exception d'une seule²⁸, étaient construites en bois.

Nous connaissons de façon précise le mode de construction de 64 maisons dans l'île : il n'y en avait qu'une qui était en pierres, les autres étant en bois. De plus, nous savons que la grande majorité de ces maisons étaient d'une seule pièce. Le matériau était relativement facile à travailler et la bâtisse était dénuée de toute complexité du point de vue de l'architecture. Il est fort vraisemblable que, par une forme de mimétisme, ces maisons devaient se copier l'une l'autre. (...) Il n'était pas question de viser à l'originalité ni d'engager de grandes dépenses pour l'édification d'une maison. On était en période d'établissement et il fallait attaquer simultanément sur plusieurs fronts pour mettre sur pied un établissement qui devînt rentable le plus tôt possible. À cet égard, si importante fut-elle, la maison fut édifée avec les moyens dont on disposait, souvent peu importants, ce qui donnait un paysage architectural peu relevé...²⁹

²⁶ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 265 et suivantes.

²⁷ *Ibid.*, p. 278.

²⁸ Il s'agit de la maison d'Antoine Fortier, située à Saint-Laurent (Bernard Audet, . *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans au XVII^e siècle*, p. 36).

²⁹ Bernard Audet, *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans au XVII^e siècle*, p. 32.

Somme toute une architecture fort peu élaborée pour cette époque, soit une petite maison construite généralement en pièces sur pièces. On y retrouvait cependant d'autres types de construction en bois telles que des maisons de pieux en terre (fig. 4), des maisons de colombage³⁰, dont le colombage pierroté (fig. 5), et d'autres maisons assemblées avec des techniques composites. Mais les maisons de pièces sur pièces demeuraient toutefois nettement prédominantes sur l'île d'Orléans.

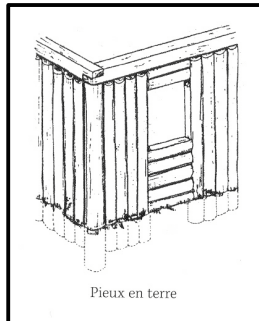


Figure 4 :
Construction de
pieux en terre
(Michel Lessard,
Op. cit., p. 277).

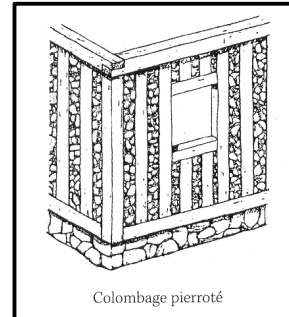


Figure 5 :
Construction en
colombage pierroté
(Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 277).

D'après notre documentation – inventaires, marchés de construction, contrats de vente –, plus de la moitié des maisons que nous connaissons étaient construites selon ce modèle. Cette structure, moins complexe que celle en colombage, pouvait être érigée avec le minimum de main-d'œuvre spécialisée. En effet, les pièces de bois qui étaient utilisées, une fois abattues, étaient tout simplement équarries à la hache, ce qui demandait moins d'ouvrage que la fabrication de poteaux à la scie de long, opération nécessitant le concours de deux hommes et un travail ardu pendant de longues journées.³¹

Les documents manuscrits ne précisent toutefois pas le type d'assemblage des pièces de bois de ce mode de construction, du moins dans la grande majorité des cas (fig. 6 et 7).

³⁰ Selon Audet, près du quart des maisons dont nous connaissons le mode de construction, dans l'île d'Orléans, étaient de ce type (Bernard Audet, *Op. cit.*, p. 38). « Le terme désigne plus particulièrement l'ensemble des pièces verticales dans un mur à pan-de-bois et par extension le mur lui-même avec le remplissage qui se trouve entre les pièces verticales ou poteaux. » (Yves Laframboise, *L'architecture traditionnelle au Québec*, p. 97). Les procédés de remplissage pouvaient être le pierrotage, composé de petites pierres et de mortier, ou encore le bousillage, fait soit d'argile crue [appelé également pisé] ou d'un mélange d'argile et de matières végétales diverses [appelé aussi torchis].

³¹ Bernard Audet, *Op. cit.*, p. 40.

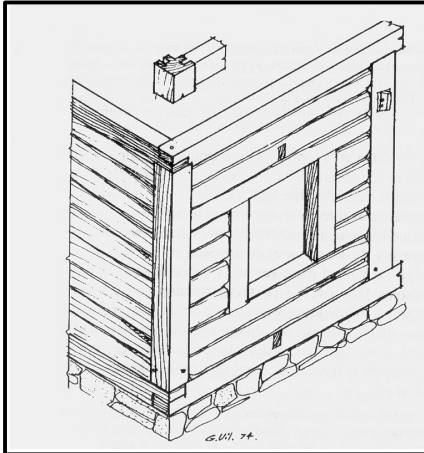


Figure 6 : Assemblage de pièces sur pièces à tenon en coulisse (Bernard Audet, *Op. cit.*, p. 42, d'après Michel Lessard et Gilles Vilandré, *La maison traditionnelle au Québec*, p. 111)

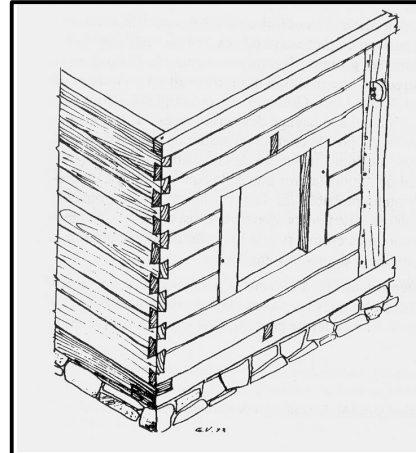


Figure 7 : Assemblage de pièces sur pièces à queue d'aronde (Bernard Audet, *Op. cit.*, p. 42, d'après Michel Lessard et Gilles Vilandré, *La maison traditionnelle au Québec*, p. 111)

Les premières habitations construites à l'île ont disparu assez rapidement au cours du Régime français. Elle furent remplacées par la maison de pièces sur pièces et la maison de pierre. On distingue en effet deux grandes catégories de bâtiments à l'île d'Orléans, soit la maison dite « d'établissement » et une construction « permanente » (fig. 8) :

La maison d'établissement est celle que l'on érige après avoir obtenu une concession, en attendant que la terre agricole soit faite. Après avoir procédé à l'abattis et au défrichage, une fois que la famille est suffisamment importante en nombre – au bout de dix à vingt ans –, l'habitant emménage dans une construction plus durable et ordinairement plus vaste.³²



Figure 8 : Un exemple de la maison « permanente » de la première génération à l'île d'Orléans : la maison Félix-Goulet à Saint-Pierre (Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 283. Provenance : collection Michel Lessard).

³² Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 270.

Le second type de maison de l'île est la maison néoclassique québécoise, dite « à la québécoise » (fig. 9).

Il s'agit en fait d'un modèle vernaculaire marqué par le néoclassicisme en vogue. Vernaculaire parce que cette maison est née de la rencontre de courants culturels, socio-économiques et géographiques particuliers au Québec. Elle est unique en son genre. Dans la vallée du Saint-Laurent, c'est la forme d'habitation que l'on s'est inventée à partir de l'héritage français, une fois le milieu apprivoisé.³³



Figure 9 : Un exemple de la maison néoclassique à l'île d'Orléans : la maison F.-X. Lachance à Saint-Jean. Il s'agit d'une maison en bois construite en 1836 (Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 307. Provenance : collection Michel Lessard).

Ce type atteint l'Amérique à la fin du XVIII^e siècle, mais sera surtout en vogue au Québec entre 1820 et 1860. C'est un des modèles les plus fréquents à l'île d'Orléans.

Le troisième type architectural qui caractérise l'île d'Orléans est l'architecture éclectique. Il s'agit

d'un ensemble de maisons issues de la flamme romantique et éclectique qui embrase l'Occident après 1840, touche l'Amérique au milieu du XIX^e siècle et atteint l'île vers 1870. Cette mode puise son inspiration dans la variété des styles passés : le gothique, le classicisme français, le Queen Anne britannique... Les styles Second Empire et victorien en traduisent le contenu. La maison à toit mansard (fig. 10), le principal type de ce mouvement à l'île, ornera d'abord de somptueux presbytères, comme ceux de Saint-Jean (1879), de Sainte-Famille (1888) et de Sainte-Pétronille (1890), et de fraîches villas agrémentées de jardins à l'anglaise, parsemées dans la pointe est à la Belle époque. »³⁴

³³ *Ibid.*, p. 292.

³⁴ *Ibid.*, p. 310.



Figure 10 : Un exemple du troisième type d'architecture en vogue à l'île d'Orléans, l'architecture éclectique : le presbytère de Sainte-Famille, bâtiment à toit mansard (Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 310. Provenance : collection Michel Lessard).

Le dernier modèle d'architecture apparaîtra à l'île dans le premier quart du XX^e siècle. Quelques résidents de l'île optent alors pour la maison « minimaliste » (fig. 11), « un carré cubique simple à deux niveaux, agrémenté d'un perron, organisé avec symétrie sur les quatre faces. »³⁵



Figure 11 : Exemple de maison cubique ou minimaliste à Sainte-Pétronille, île d'Orléans, première moitié du XX^e siècle (Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 314. Provenance : collection Michel Lessard).

3.1.9 Les bâtiments secondaires ou dépendances

Outre la maison proprement dite, la ferme de l'île comportait généralement, du moins à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle, une grange et une étable, même si quelques autres bâtiments secondaires s'y adjoignaient parfois.

³⁵ *Ibid.*, p. 314.

Le logement des gens, la stabulation des animaux et l'engrangement des productions végétales étaient des fonctions remplies par autant de bâtiments séparés. Parfois s'y ajoutaient un hangar et un four à pain extérieur à la maison³⁶. En séparant ainsi ces trois fonctions, l'habitant allégeait la maison pour la réserver à son usage personnel. Rappelons que le bâtiment commun aux hommes, aux animaux et aux grains ne devint jamais populaire dans l'île (...) Peut-être trouvait-on qu'il était plus prudent d'agir ainsi, en raison des risques d'incendie, car, en séparant les bâtiments, on ne perdait pas tout en cas de sinistre.³⁷

La grange était souvent un bâtiment isolé, mais on la trouvait également jointe à l'étable et parfois même à l'écurie, bien que plus rarement dans ce cas. Ces bâtiments étaient pour la majeure partie d'entre eux construits en bois. Une exception connue toutefois : la grange en pierre de Jean Mauvide à Saint-Jean.

Dans le cas des ouvriers-artisans, menuisiers, charpentiers, forgerons, charrons, cordonniers, etc., si certains construisaient leur boutique à l'écart de la maison, compte tenu de certains facteurs incommodants comme les odeurs, le bruit et l'achalandage par exemple (tanneurs et forgerons, entre autres), plusieurs autres tenaient une boutique attenante à la maison.

3.1.10 L'île d'Orléans arrondissement historique

En 1970, le gouvernement provincial décrète l'île arrondissement historique. Luc Noppen, historien de l'architecture, déclarait d'ailleurs à cette occasion :

Au sens de la loi, l'île est alors devenu un « monument ». Pour certains, il s'agit là d'un objet qui incarne la mémoire ; pour d'autres, le monument est plutôt le terrain muet que l'historien s'affaire à charger de significations. Ces monuments, qu'il s'agisse d'objets, de sites ou de paysages, confèrent aux choses une dimension culturelle, une densité historique, ils constituent des repères qui marquent le temps dans l'espace, des lieux d'ancrage de la mémoire collective.³⁸

³⁶ C'était surtout le cas au XVII^e siècle. À compter du siècle suivant, le four à pain sera rarement construit à l'extérieur de la maison : « ...la plupart des maisons étaient jadis munies d'un four intérieur en brique, rarement extérieur, sous édicule ou dans un fournil. » (Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 332).

³⁷ Bernard Audet, *Op. cit.*, p. 60.

³⁸ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 92.

3.2 Historique de Saint-Pierre

3.2.1 Saint-Pierre « aux deux coqs »

La paroisse de Saint-Pierre, sise sur le versant nord de l'île, s'étend sur un peu plus de onze kilomètres de longueur entre les paroisses de Sainte-Pétronille à l'ouest et de Sainte-Famille à l'est, là où la rivière du Pot-au-Beurre³⁹ constitue sa limite. D'une largeur maximale de près de cinq kilomètres, elle est limitée au sud par la paroisse de Saint-Laurent. Elle a été érigée canoniquement au mois d'août 1714 par monseigneur de Saint-Vallier. La municipalité a quant à elle été érigée en 1845.

Ses limites sont les mêmes que celles que nous lui connaissons aujourd'hui, car il faut noter qu'à cette date, la municipalité du village de Beaulieu avait été incorporée dès 1784. Comme toutes les autres municipalités de la province de Québec, elle devint municipalité de comté en 1847 et municipalité de paroisse en 1855. Ses limites sont les mêmes que celles de paroisse religieuse.

(...)

Comme Sainte-Famille, Saint-Pierre se divise en trois grandes unités fondamentales. Le village, le long de la route Royale est au centre de la paroisse, à trois milles [4,8 km] de l'une et l'autre extrémité. La partie comprise entre le village au sud-ouest et le ruisseau Pot-au-Beurre au nord-est porte le nom de Bas-de-la-Paroisse ou Bas-de-Saint-Pierre. Le Haut-de-la-Paroisse ou Haut-de-Saint-Pierre s'étend du village à la limite sud-ouest de la paroisse.⁴⁰ (fig. 12)

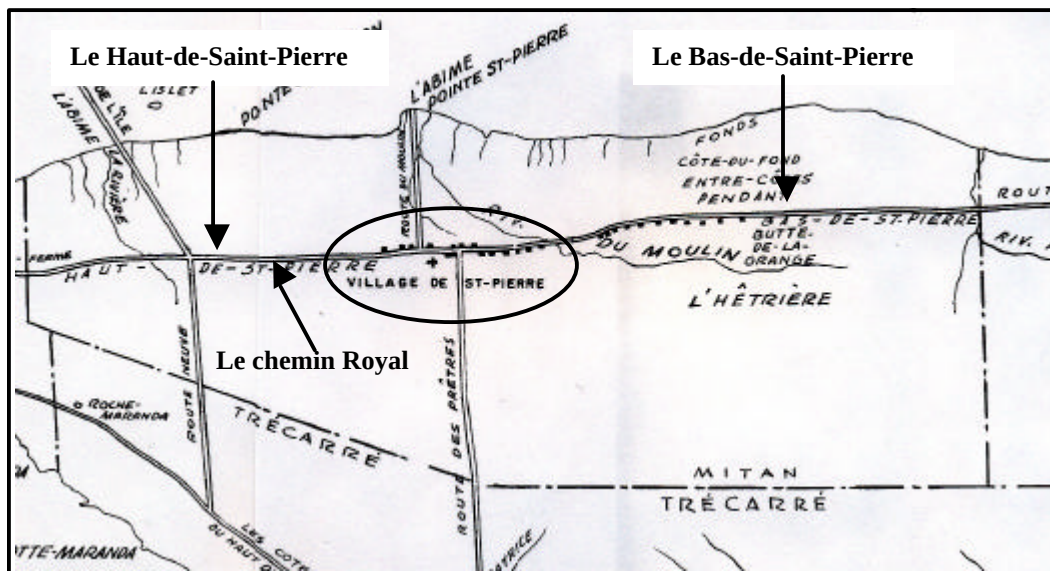


Figure 12 : Le village de Saint-Pierre : le Haut-de-Saint-Pierre, le village et le Bas-de-Saint-Pierre (Jean Poirier, *Op. cit.*, 1985).

³⁹ « C'est Monseigneur de Laval qui l'aurait ainsi nommée selon une histoire de l'île mais il en ignore son origine. (...) C'est en 1722 qu'on le rencontre pour la première fois... » (Jean Poirier, *Op. cit.*, p. 55-56).

3.2.2 Les premiers établissements

C'est au tournant de l'année 1660 que les premiers agriculteurs s'installent dans la paroisse. L'aveu et dénombrement de 1661 dénombre déjà sept concessionnaires. Les premiers habitants doivent cependant subir constamment la menace iroquoise et la plupart d'entre eux disparaissent rapidement à la suite de diverses transactions. Il faudra attendre l'arrivée du régiment de Carignan en 1665 pour que la situation se stabilise quelque peu, ce qui permettra l'établissement de nouveaux colons à Saint-Pierre. Ces premiers colons – en 1684, on compte 34 familles et 183 âmes à Saint-Pierre – se sont d'abord installés au pied de la côte. « La première implantation, au XVII^e siècle, correspond à un ensemble d'humbles maisons de colons regroupés près des berges. »⁴¹. Une première chapelle aurait d'ailleurs vu le jour à cet endroit à l'époque de ces premiers établissements, soit au début des années 1660. Il faudra attendre le deuxième quart du XIX^e siècle avant que les résidants ne s'établissent sur les hauteurs, en bordure du chemin Royal. Ce mouvement s'est amorcé au cours du XVIII^e siècle pour prendre fin vers le milieu du XIX^e siècle. « À la fin du XVIII^e siècle, la terrasse supérieure où s'élève l'église, en bordure du chemin Royal, attire plusieurs habitants qui créent ainsi une nouvelle agglomération autour du temple. »⁴² En fait, selon l'archéologue Daniel LaRoche, les arrivants se seraient d'abord établis sur une partie de la plaine littorale dans la seconde moitié du XVII^e siècle pour déménager ensuite sur l'entre-côtes vers le début du XVIII^e siècle⁴³ et finalement sur la terrasse supérieure par la suite, soit au XIX^e siècle (plans 3 et 4). Un nommé Louison Gagnon aurait été le premier « instigateur des « montées » de maison des « fonds-est » de Saint-Pierre vers le chemin Royal. »⁴⁴ La partie de l'entre-côtes dont il est question ici est située à l'est de l'ancienne église. On y retrouvait une trentaine de bâtiments en 1689, selon la carte de Robert de Villeneuve.

⁴⁰ Jean Poirier, *Op. cit.*, p. 35-36.

⁴¹ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 374.

⁴² *Ibid.*

⁴³ La paroisse de Saint-Pierre compte 55 maisons en 1725 et 83 en 1784 (Daniel LaRoche, « L'entre-côtes de Saint-Pierre de l'île d'Orléans au XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles : des hommes, un habitat, une culture matérielle, tels que révélés par l'archéologie historique », p. 22.

⁴⁴ Henri Aubin, *L'île d'Orléans, à Saint-Pierre*, p. 25.

Trait caractéristique de l'île d'Orléans, surtout du côté nord, à Saint-Pierre et à Sainte-Famille, la demeure de l'habitant est déménagée au fur et à mesure que s'agrandissent les terres. Les premières maisons, situées près du fleuve dans les « bas », sont généralement abandonnées pour des nouvelles, mieux construites et mieux adaptées aux conditions climatiques. On érige ces nouvelles constructions à la « mi-côte » ou dans les entre-côtes. Ce choix en apparence curieux répond toutefois à des impératifs réels. En effet, si l'agriculteur utilise le foin de grève pour son pacage, il entretient aussi sur la falaise une production qui demande un sol égoutté. C'est pour cette raison qu'il s'installe à la mi-côte, évitant, comme le souligne monseigneur David Gosselin, une double ascension astreignante à ses animaux de trait.

À partir de 1858, le versant nord de l'île est le théâtre de nouveaux déménagements, le besoin de se rapprocher de la réserve de bois de chauffage et de construction forçant nombre d'agriculteurs à se fixer sur la falaise.⁴⁵

Des vestiges des premiers établissements ont d'ailleurs déjà été repérés dans la paroisse dans les « fonds » et dans les entre-côtes (fig. 14).

De l'est à l'ouest, les cultivateurs Georges Lachance, Louis Gagnon me confirment des vestiges d'anciens solages dans le bas des côtes, chez eux, chez Martel autrefois, chez Ernest Tailleur, chez L. Gagnon, chez Camille Maranda, chez Édouard Gagnon ; j'en ai vu moi-même chez Paradis à l'ouest de l'ancienne maison Goulet.

Laurent Ferland et Gérard Ferland me confirment de tels vestiges de solages dans le bas des côtes. Chez Laurent Ferland, une forge en plus au bout de la maison. Sœur Géraldine Côté confirme la même chose chez elle, autrefois Appollinaire Côté et C. Collard.

Gérard Côté, même constatation. Gérard Aubin et Victor Ferland ont fait déplacer des pierres de solage par des béliers mécaniques au pied de la côte du fond, précisément à un endroit historique...

Lucien Chabot me confirme avoir vu sur le « premier platine », des ruines d'une ancienne maison bien décidée de demeurer : 30 X 40.

Paul Godbout traduit la présence d'une ancienne habitation à l'endroit d'une « baisseur » ou effondrement à peine perceptible.

Mme Omer Vézina à l'extrême ouest, me confirme des ruines rocheuses au bas de la côte du fond, près des approches du pont de l'île. M. Paul-Émile Plante est catégorique : des traces de fondation.

Donc, la plupart des premiers colons se sont installés d'abord au pied de la côte des fonds.⁴⁶

Une enquête ethnographique exhaustive associée à une reconnaissance sur le terrain permettraient probablement de repérer la majeure partie de ces vestiges restants. L'archéologue Daniel LaRoche avait d'ailleurs déjà localisé plusieurs vestiges dans la partie est de Saint-Pierre lors de son expertise de 1978.

⁴⁵ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 146.

⁴⁶ Henri Aubin, *Op. cit.*, p. 24.

Selon l'archéologue, une trentaine de sites pouvaient aussi être identifiés sur la carte à l'ouest de l'église jusqu'aux limites, mais son étude n'a pas porté sur cette partie. M. LaRoche a réussi à localiser et identifier 15 sites 1) par un instrument : le résistivimètre pour détecter les fondations de pierre 2) par le sondage manuel 3) par l'analyse d'objets en céramique et terre cuite.⁴⁷

L'entre-côtes sera définitivement abandonnée au cours du XIX^e siècle comme lieu d'établissement. Plusieurs maisons disparaissent alors dans ce secteur. Sur une carte de 1837, on peut d'ailleurs constater que seuls quelques bâtiments sont encore debout dans l'entre-côtes à l'est du centre du village qui commence à se développer (fig. 13). Le village continuera à se développer de façon importante au cours de la deuxième demie du XIX^e siècle et au cours des premières décennies du XX^e siècle (fig. 15).

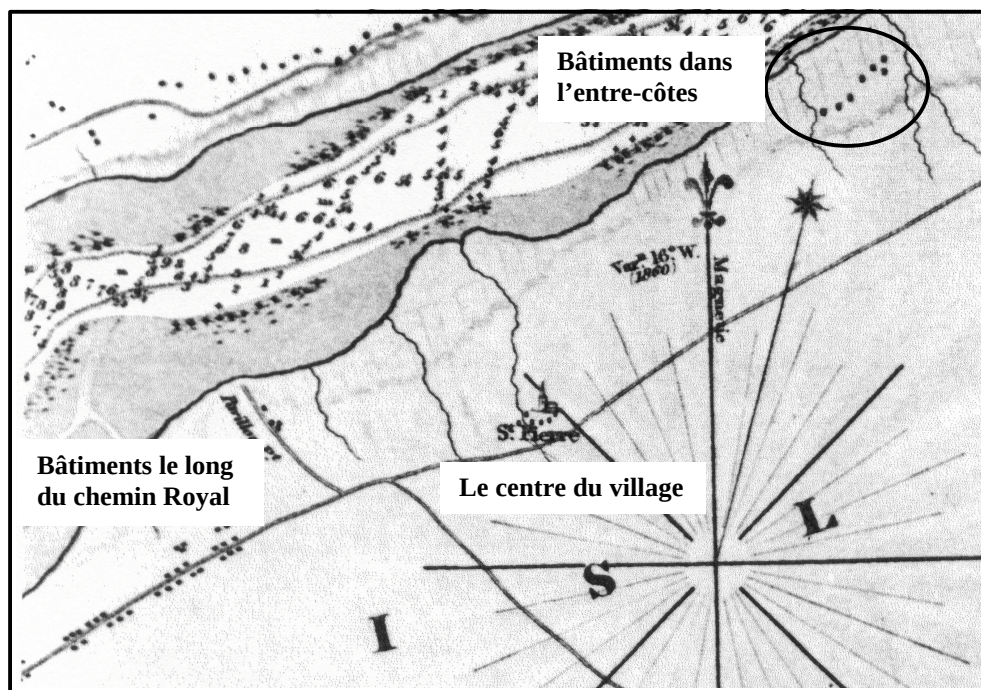


Figure 13 : Saint-Pierre en 1827-1834. Le « village de l'entre-côtes » ne compte alors que sept bâtiments, alors que le centre du village commence à se développer. Par ailleurs, dans le Haut-Saint-Pierre, à l'ouest de la paroisse, plusieurs bâtiments sont construits le long du chemin Royal (Détail du plan « *Plans of the River St. Lawrence below Quebec, Sheet 7* » gravé par J. et C. Walker à Londres sous la direction du capitaine Bayfield).

⁴⁷ Ibid.

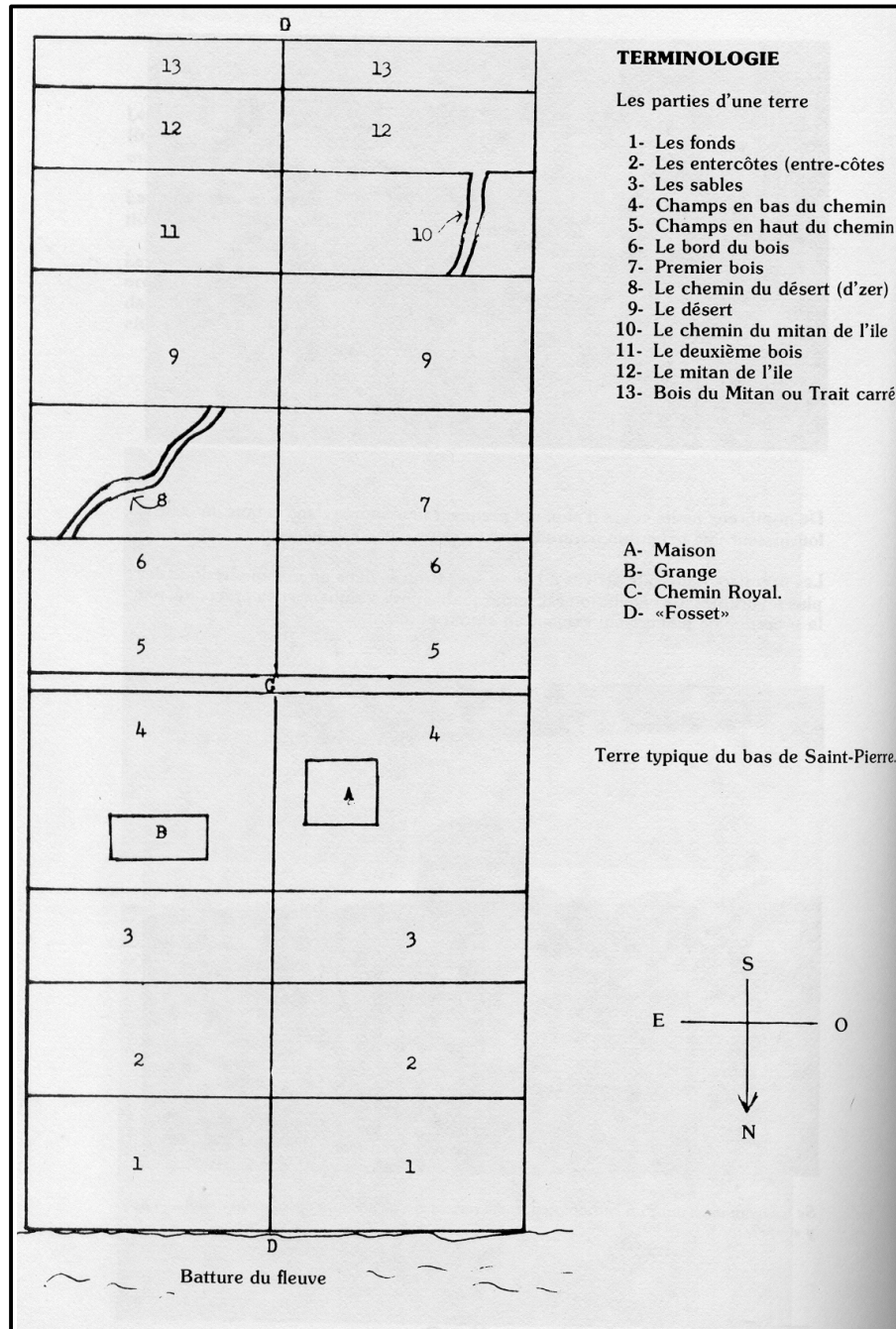


Figure 14: Plan typique d'une terre du Bas-de-Saint-Pierre (Marie-Jeanne Lortie Parent et Jean-Pierre Parent, *Deux coqs de Saint-Pierre m'ont raconté...1679-1979, Paroisse Saint-Pierre, Isle d'Orléans*, p. 116).

Figure 15 : Insérer ici photo (page à part en format paysage)



3.2.3 Les églises de Saint-Pierre

Une première chapelle a vu le jour à Saint-Pierre, au pied de la côte, au moment des premiers établissements, soit au début des années 1660. Il s'agissait d'une chapelle de mission, d'environ 20 pieds sur 10 (6,10 m sur 3), selon Henri Aubin. Les vestiges de cette chapelle auraient été retrouvés par celui-ci en 1985 : « Il s'agit d'une première église bâtie au pied de la côte du fond, en ligne avec l'église neuve actuelle, sur le lot 95, mais en bas, au pied de la dernière côte qui descend à la grève, à environ 200 pieds de la Rivière du Moulin. »⁴⁸ Cette chapelle aurait été en usage pendant une quinzaine d'années. La création de la paroisse en 1679 signifie toutefois la disparition de ce premier temple.

À l'île d'Orléans, comme en font foi les manuscrits anciens de la communauté, la création des paroisses entraîne la disparition de l'église de mission des premiers temps, une construction moins solide en bois ou en colombage pierroté coiffée de chaume.⁴⁹

La première église de Saint Pierre a été construite en 1680 ; il s'agissait d'une église en bois, en colombage, de 52 pieds de long (près de 16 mètres) sur 22 de large (6,7 mètres). Cette église avait été construite sur une terre acquise de Robert Jeanne et Françoise Magdelaine Savard, par la fabrique, soit :

Deux arpents de terre de largeur sur quatre arpents de profondeur et bornée ainsy qu'il en suit à commencer du bout au chemin qui traverse les terres et de l'autre bout jusqu'à la profondeur des dits quatre arpents en descendant sur la grève d'un costé joignant la terre et concession de Jacques Buisière dit Laverdure d'autre costé la terre du dit vendeur et de sa ditte femme la ditte terre estant enclavée dans la concession dudit vendeur et de sa ditte femme. Et en la censive de la seigneurie de Liret au dit comté Saint-Laurent (...) Cette présente vente faite pour faire redifier la ditte église de Saint-Pierre et pour faire un presbitaire cimetaire et autre chose que l'on conviendrons faire soit court jardin...⁵⁰

⁴⁸ *Ibid.*, p. 86.

⁴⁹ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 236.

⁵⁰ ANQQ, cote ZQ71, Paroisse de Saint-Pierre – Saint-Paul, Registre 1, 1680-1789, copie dactylographiée d'un acte de vente passé devant le notaire Paul Vachon le 22 mars 1680.

« Cette première église, dont les fondations étaient encore visibles il y a un demi-siècle, était située quelques arpents [environ deux arpents] au nord de l'église actuelle. »⁵¹ Le cimetière est aménagé au cours de la même année, en 1680. Selon le plan général des missions, le temple dessert [alors] une population de 183 habitants en 1683. Il semble que le premier presbytère ait vu le jour en 1690 : « ...des recherches faites dans les archives ont permis d'établir qu'un premier presbytère a été édifié en 1690. Le registre des comptes parle d'un paiement fait à un menuisier pour le travail de l'habitation du curé. »⁵² Il a été érigé sur le même terrain. En 1709, l'église est si mal en point qu'il devient impérieux d'en étayer les murs. »⁵³ Le cimetière associé à cette première église se trouvait probablement à proximité de l'édifice. Il était vraisemblablement entouré d'une clôture de pieux, comme le laisse entendre le registre des sépultures de la paroisse : « ...Nicolas Goulet, 1706, enterré au n.e. contre les pieux. Elizabeth Gravelle, 1700, enterrée au suroit en haut le long des pieux... »⁵⁴ Ce lieu de sépulture fut probablement abandonné peu après 1712, date de la dernière inhumation relevée par Henri Aubin, peut-être au moment de la construction de la nouvelle église.

Cette première église fut démolie pour faire place à un nouveau lieu de culte, mieux adapté aux besoins de la communauté grandissante. Ce nouveau temple voit le jour entre 1717 et 1719 (fig. 16). En 1718 « on remit à Antoine Carpentier le prix convenu pour la pierre de taille et la maçonnerie, et à Pierre Langlois, 35 livres pour les portes et cintres des fenêtres. »⁵⁵ Le premier clocher, érigé en 1720, était l'œuvre de Pierre Langlois ; il fut refait à neuf en 1788, puis en 1830 et réparé en 1845. Cette église, un temple en

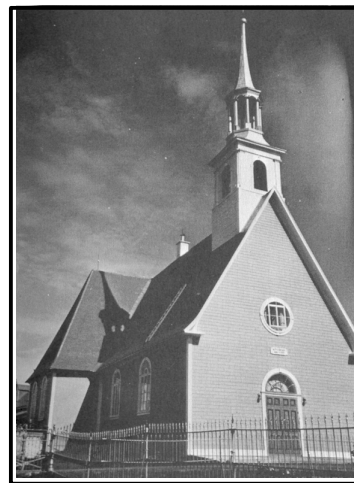


Figure 16 : La vieille église de Saint-Pierre (Marie-Jeanne Lortie Parent et Jean-Pierre Parent, *Op. cit.*, p. 61. Provenance indéterminée).

⁵¹ Marie-Jeanne Lortie Parent et Jean-Pierre Parent, *Deux coqs de Saint-Pierre m'ont raconté...1679-1979, Paroisse Saint-Pierre, Isle d'Orléans*, p. 54.

⁵² *Ibid.*, p. 103. Cette date est confirmée par une liste des biens immeubles citée dans : ANQQ, cote ZQ71, Paroisse Saint-Pierre – Saint-Paul, Registre 1, 1680-1749, p. 3.

⁵³ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 238.

⁵⁴ Henri Aubin, *Op. cit.*, p. 81.

⁵⁵ Pierre-Georges Roy, *L'Île d'Orléans*, p. 200.

Pierre de 95 pieds (30 m) sur 28 (8,50 m), est la plus ancienne église rurale au Québec.

L'église de Saint-Pierre est largement représentative de son époque avec son clocher au faîte de la devanture, son pignon élancé formant un triangle équilatéral parfait, donc une pente de 60°, et sa grande simplicité, dans l'esprit médiéval, à la manière des églises du nord-ouest de la France. La façade concrétise ce rapport : le portail est agrémenté d'une imposte cintrée surmontée d'un œil-de-bœuf. Bien sur, à l'origine, le temple construit en calcaire cru avec chaînage des coins et crépi selon l'habitude du temps, laissant à vif la pierre de taille des ouvertures.⁵⁶

Le nouveau cimetière est aménagé immédiatement derrière le flanc nord de l'église. Au milieu du XVIII^e siècle, on y déménagea même les corps ensevelis dans le premier cimetière : « En 1743, l'Évêque demande de bien établir les limites du vieux cimetière, maintenant désaffecté, par respect pour la terre sainte. »⁵⁷ On exhuma les corps du vieux cimetière huit ans plus tard pour les ensevelir dans le nouveau cimetière : en 1751 « 34 jours de travail pour exhumer les corps du vieux cimetière »⁵⁸. « Le mur de pierre de l'enceinte du cimetière est érigé en 1752 par les paroissiens, la pierre en provenance de la Côte de Beaupré, dont une partie est transportée le dimanche avec des bœufs. »⁵⁹ Ce cimetière sera agrandi en 1874 :

Que le cimetière actuel devenant insuffisant, il est à propos de l'agrandir et de transporter dans son voisinage et sur un terrain plus propice le cimetière maintenant situé au sud de l'église et destiné à la sépulture des enfants morts sans baptême et des étrangers inconnus. Que les marguilliers en charge conjointement avec Mr le Curé de la paroisse sont autorisés à acheter de Victor Ferland un morceau de terre contigu au cimetière paroissial actuel, du côté Nord-Est, contenant vingt pieds de profondeur à partir du coin Nord-est de la sacristie, sur la largeur qu'il peut y avoir à partir de cette ligne jusqu'au mur Nord-Est du dit cimetière paroissial, 47 pieds et ce pour la somme de Trente piastres...⁶⁰

Le cimetière « des enfants morts sans baptême et des étrangers inconnus », qu'on appelait également « cimetière des noyés », était situé sur le côté sud du chemin Royal, en face de l'église, sur le terrain de la maison Plante (fig. 17).

⁵⁶ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 238.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 31.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 90.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ ANQQ, Cote ZQ 71, Paroisse Saint-Pierre – Saint-Paul, Registre 2, 1866-1875, p. 242, résolution de l'assemblée des marguilliers, 1874.

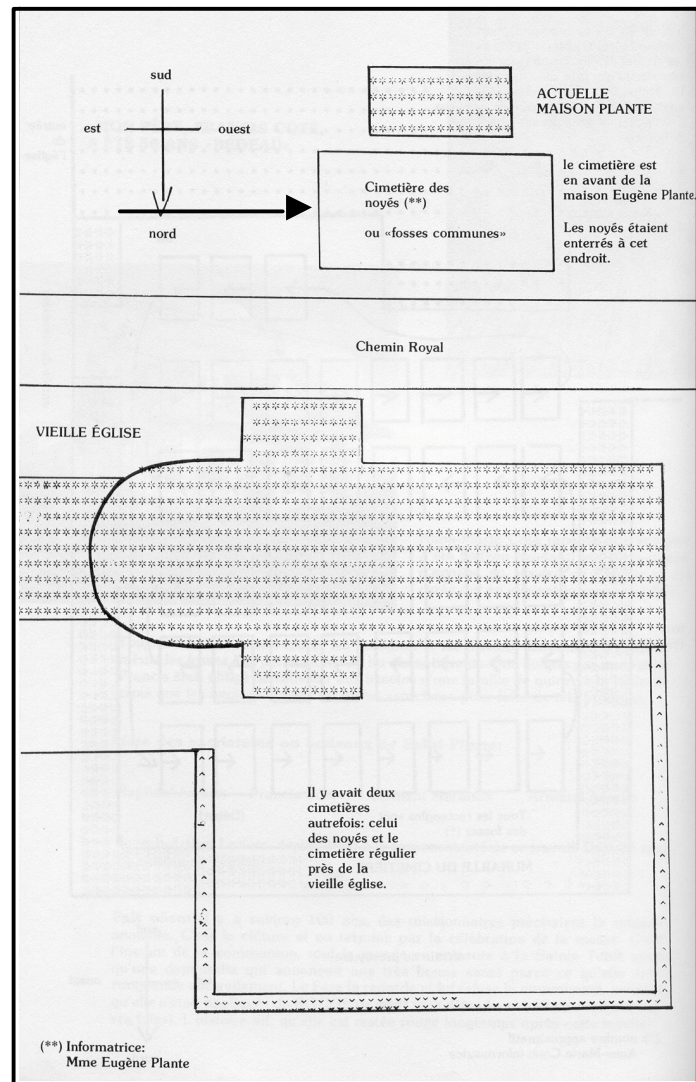


Figure 17 : Emplacement du cimetière des noyés à Saint-Pierre (Marie-Jeanne Lortie Parent et Jean-Pierre Parent, *Op. cit.*, p. 202).

L'intérieur de l'église subira des dommages considérables lors du débarquement des troupes de Wolfe sur l'île en 1759. L'église sera allongée en 1775 – on lui ajoute alors 5 mètres. « En 1830, une première sacristie extérieure est achevée ; elle sera allongée en 1867. Au tout début du XX^e siècle, la fabrique démolit ces adjonctions et commande une nouvelle annexe de service. »⁶¹

À peine créée, en 1922, la Commission des monuments historiques du Québec s'empressera de classer l'église de Saint-Pierre, la plus ancienne du pays. Pour la préserver d'un agrandissement rendu nécessaire, le gouvernement du Québec en fera l'acquisition en 1954 et autorisera la construction d'un nouveau temple tout à côté (fig. 18). Le vieux monument sera alors dépouillé de ses ornements liturgiques et restauré selon les règles de l'art.⁶²

Le vieux presbytère de Saint-Pierre construit en 1791 fait place à un nouveau logis pour le curé en 1850 (fig. 19)⁶³. Quant au presbytère actuel, il est construit en 1960, à l'emplacement d'une ancienne maison détruite par un incendie, la maison de Jean Goulet (fig. 20). Le vieux presbytère est aujourd'hui transformé en auberge.

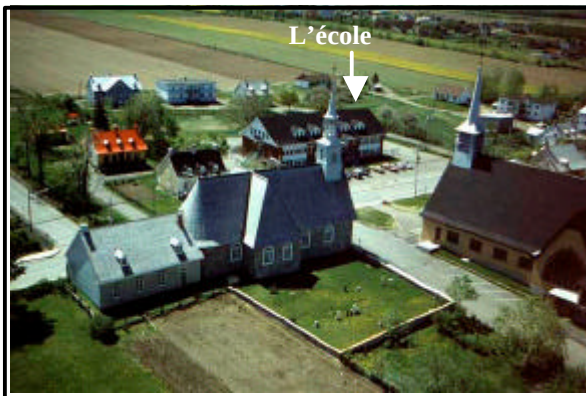


Figure 18 : Les deux églises de Saint-Pierre ; celle de 1717 et la nouvelle église construite en 1954 (Photo : François Brault. Provenance : site Internet de « La Fondation du patrimoine religieux du Québec » à l'adresse www.patrimoine-religieux.qc.ca/architecture/eglises).



Figure 19 : L'ancien presbytère de Saint-Pierre, aujourd'hui transformé en auberge (Photo : Richard Lapointe).

⁶¹ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 238.

⁶² *Ibid.*, p. 241.

⁶³ ANQQ, cote ZQ71, Paroisse de Saint-Pierre – Saint-Paul, Registre 2, 1789-1806, Ordonnance des Évêques, 1850.

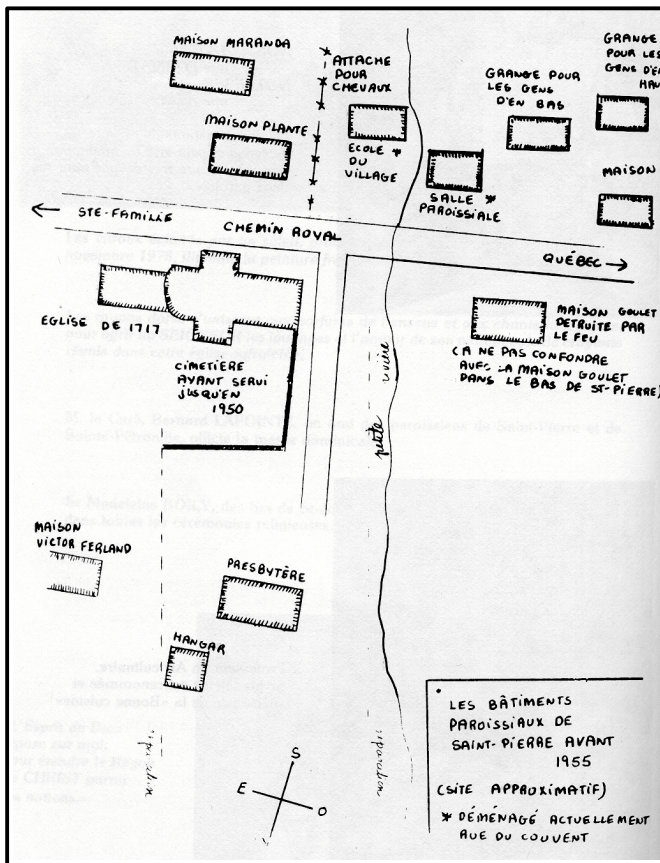
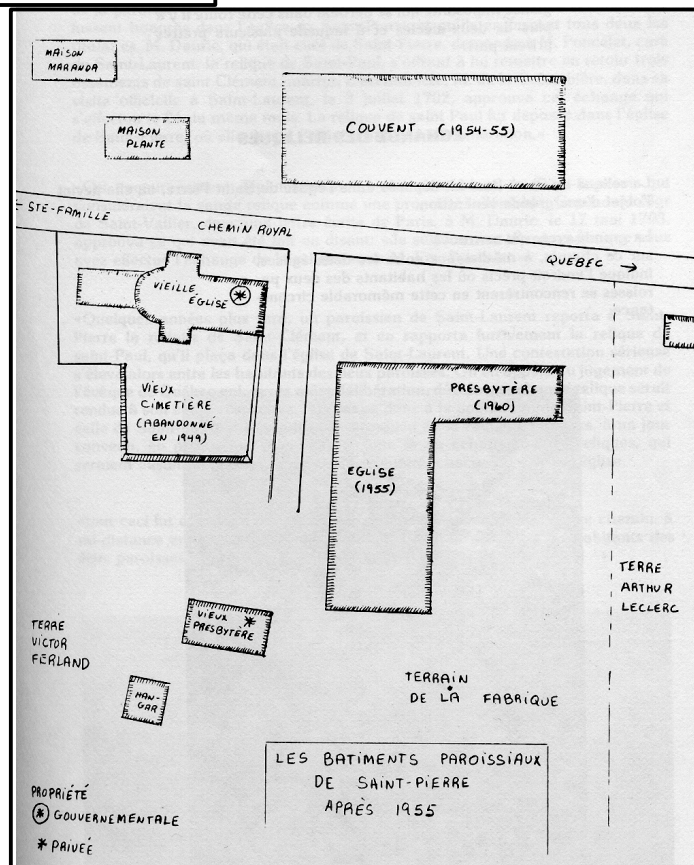


Figure 20a : Le secteur de l'église avant 1955 (Marie-Jeanne Lortie Parent et Jean-Pierre Parent, *Op. cit.*, p. 96).



Figure 20c : La maison Goulet incendiée en 1961, à l'emplacement du nouveau presbytère (Marie-Jeanne Lortie Parent et Jean-Pierre Parent, *Op. cit.*, p. 204).

Figure 20b : Le secteur de l'église après 1955. Remarquer que la construction du couvent en 1954-1955 a fait disparaître plusieurs bâtiments qu'on aperçoit sur la figure 20a (Marie-Jeanne Lortie Parent et Jean-Pierre Parent, *Op. cit.*, p. 9).



Le vieux cimetière de la paroisse fut abandonné une deuxième fois au moment de la construction de la nouvelle église, en 1954. Le nouveau cimetière est alors aménagé à 1,6 km à l'est de l'église (fig. 21 a et b).⁶⁴



Figure 21a : Le nouveau cimetière de Saint-Pierre à 1,6 km à l'est de l'église, en 1979 (Jeanne-Marie Lortie Parent et Jean-Pierre Parent, *Op. cit.*, p. 101). La chapelle funéraire apparaissant au centre du cimetière est l'ancienne chapelle de procession déménagée à cet endroit au moment de la création du nouveau cimetière. Elle était autrefois située sur le bord du chemin Royal à une des extrémités du village (fig. 22)



Figure 21b : Le cimetière de Saint-Pierre aujourd'hui (Photo : Richard Lapointe).

⁶⁴ Marie-Jeanne Lortie Parent et Jean-Pierre Parent, *Op. cit.*, p. 101.

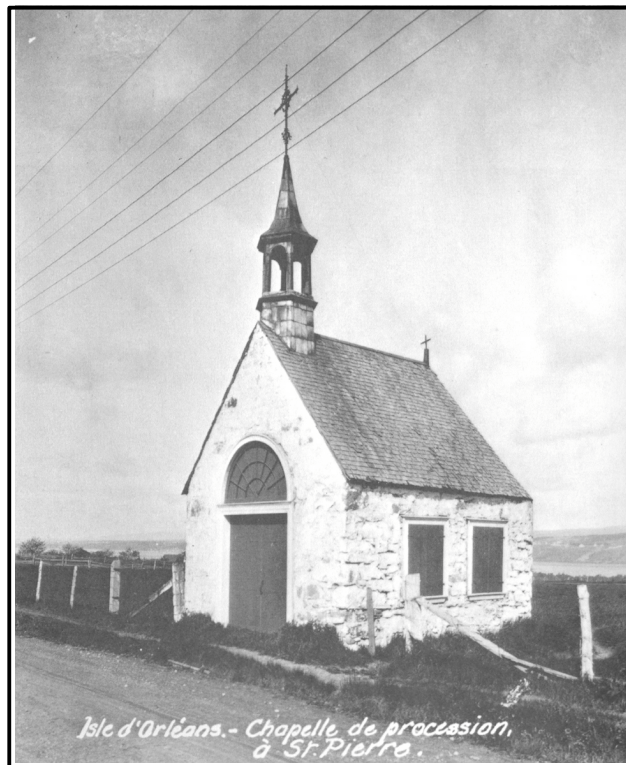


Figure 22 : La chapelle de procession à Saint-Pierre avant son déménagement à l'intérieur du nouveau cimetière (Marie-Jeanne Lortie Parent et Jean-Pierre Parent, *Op. cit.*, p. 74).

3.2.4 L'architecture domestique à Saint-Pierre

Toutes les maisons construites à Saint-Pierre pendant le Régime français étaient en bois, à l'exception d'une seule, la maison Goulet, située au centre de l'entre-côtes (fig. 23 et 24). Selon Poirier, le village de Saint-Pierre compte jusqu'à quatre entre-côtes dans la Haut-de-la-Paroisse. Ce n'est qu'après la Conquête que les maisons de pierre feront leur apparition à Saint-Pierre. « Mais bientôt la pierre disponible sur place et la carrière de Château-Richer commencent à s'affirmer et les maçons ne fournissent plus à la demande. »⁶⁵ Au recensement de 1784, Saint-Pierre comptait 83 maisons⁶⁶.

⁶⁵ Henri Aubin, *Op. cit.*, p. 25.

⁶⁶ Pierre-Georges Roy, *Op. cit.*, p. 387.



Figure 23 : La maison Félix-Goulet à Saint-Pierre (Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 283. Provenance : collection Michel Lessard).

Au cours des années subséquentes, plusieurs autres types d'habitations feront leur apparition à Saint-Pierre, comme ailleurs sur l'île.

Dans les années 1940, Nora Dawson dénombrait à Saint-Pierre 20 maisons dites normandes (la maison d'esprit français de Lessard), 40 maisons dites canadiennes (néoclassiques), 20 maisons à comble français (architecture éclectique ou maisons à toit mansard) et 32 maisons dites modernes (la maison minimaliste ou cubique)⁶⁷. La maison normande telle que décrite par Dawson

est rectangulaire, longue et basse, sans ailes. Le carré est construit du matériau que les colons trouvèrent sur place – la pierre des champs – enduit d'un mortier de sable et de chaux, appelé crépi. Les murs sont très épais ; ils ont souvent 30 pouces [76 cm)]. Le pignon, qui occupe au moins la moitié de la hauteur de la maison, est fait tantôt de pierre (maison Félix Goulet⁶⁸, fig. 23 et 24), tantôt de bois de charpente recouvert de bardeaux (maison Chatigny). (...) Il est à noter que les solages des premières maisons, sauf du côté nord, où il y a une pente vers le fleuve, sont au niveau du sol.⁶⁹

⁶⁷ Nora Dawson, « La vie matérielle de la paroisse de Saint-Pierre de l'île d'Orléans », p. 25.

⁶⁸ « La maison Goulet est située à un mille et demi [2,4 km] à l'est de l'église, du côté nord du chemin, en face de Château-Richer. Comme presque toutes les vieilles maisons de St-Pierre, elle est assez éloignée de la route actuelle... » (Nora Dawson, *Op. cit.*, p. 32).

⁶⁹ Nora Dawson, *Op. cit.*, p. 26-27.



Figure 24 : La maison Félix-Goulet dans les années 1950 (Nora Dawson, *Op. cit.*, entre les pages 32 et 33, fig. 1b).

Les bâtiments secondaires ou dépendances associés à ce type d'habitation sont généralement au nombre de deux, soit la grange (fig. 25) et le hangar.

On ne met pas la grange trop près de la maison, par crainte du feu, car on y va avec des fanaux le soir pour soigner les animaux. Le hangar, puisqu'il est moins exposé au feu, et aussi parce que l'on a besoin d'y prendre le bois de chauffage, est plus près.⁷⁰



Figure 25 : Une grange associée à une maison dite normande (Nora Dawson, *Op. cit.*, entre les pages 39 et 40, fig. 5).

Ce que Dawson appelle la maison « canadienne » (de style néoclassique) se caractérise par des murs de bois plutôt que de pierre. Il faut noter également que, contrairement à la

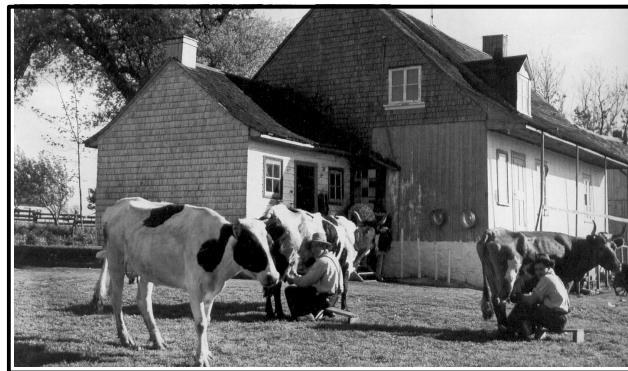
⁷⁰ *Ibid.*, p. 29.

maison précédente, « le solage a été élevé à une hauteur de plus de cinq pieds ; il y a une galerie (véranda) en avant et en arrière. »⁷¹ Deux bons exemples de ce type de maison sont l'ancienne maison de Jean Goulet (fig. 26) et la maison Paradis, construite dans la seconde moitié du XIX^e siècle (fig. 27). La maison de Jean Goulet, typique des « maisons de village », était située en plein cœur du village, près de l'église et en face de la salle paroissiale ; elle a été la proie des flammes en 1961.



Figure 26 : Maison Jean-Goulet à Saint-Pierre au début des années 1950, un exemple de la maison canadienne ou néoclassique (Nora Dawson, *Op. cit.*, entre les pages 32 et 33, fig. 3).

Figure 27 : La maison Paradis à Saint-Pierre vers 1945 (Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 156. Provenance : ANQQ).



Ce type d'habitation, lorsque située à la campagne et non dans le village, comporte plusieurs dépendances (fig. 28), contrairement à la maison normande. Outre la grange et le hangar habituels, on peut retrouver sur le terrain, entre autres, une porcherie, un poulailler, une laiterie (fig. 29), etc.

Le plus souvent, la maison est le plus près du chemin, et les dépendances s'organisent en ordre lâche plus au nord, avec une préférence pour la grange-étable côté nord-est. Il n'y a pas de constance dans le nombre de bâtiments d'une ferme à l'autre, mais jusqu'au milieu du XX^e siècle, ils sont presque tous en bois. Une particularité observée dans les granges-étables de Saint-Pierre

⁷¹ *Ibid.*, p. 34.

consiste en l'emploi de la pierre pour l'érection, en tout ou en partie, du mur jouxtant le tas de fumier.⁷²



Figure 28 : Exemples de dépendances associés à la maison « canadienne », vers 1954 (Nora Dawson, *Op. cit.*, entre les pages 39 et 40, fig. 6).

Figure 29 : Une petite laiterie à Saint-Pierre, vers 1954 (Nora Dawson, *Op. cit.*, entre les pages 39 et 40, fig. 7).



La plus vieille maison à toit mansard de Saint-Pierre est probablement la maison bâtie par M. Bruno Paquet vers 1879 (fig. 30). « Elle se trouve à la limite est de la paroisse, du côté nord du chemin. »⁷³



Figure 30 : Maison à toit mansard construite par Bruno Paquet vers 1879, vers 1950 (Nora Dawson, *Op. cit.*, entre les pages 41 et 42, fig. 9).

⁷² Daniel LaRoche, « L'entre-côtes de Saint-Pierre de l'île d'Orléans au XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles : des hommes, un habitat, une culture matérielle, tels que révélés par l'archéologie historique », p. 52-53.

⁷³ Nora Dawson, *Op. cit.*, p. 41.

3.2.5 Les métiers des habitants de Saint-Pierre

Si la population de Saint-Pierre était en majeure partie composée d'agriculteurs, on y retrouvait également d'autres métiers comme ceux de cordonniers, aubergistes, instituteurs, charretiers, selliers, meuniers, boulangers, chaloupiers, charrons, ferblantiers, pilotes, navigateurs, maçons, ferblantiers, forgerons, menuisiers et charpentiers, plus quelques marchands. On y comptait également plusieurs pêcheurs d'anguilles. Si l'agriculture a été l'activité principale des habitants de Saint-Pierre depuis son établissement dans la seconde moitié du XVII^e siècle, ce n'est plus le cas de nos jours. Cet important déclin de l'agriculture se cristallise dans la décennie 1961-1971.

Il y a eu trois forges à Saint-Pierre.

Celle de la famille de notre informateur était dans le village, en face de la grange de M. Joseph Plante, dans le sous-sol de la maison.⁷⁴ La boutique actuelle [au début des années 1950], à côté, n'a été bâtie qu'en 1915. La deuxième forge, celle des Asselin, était à environ deux milles [3,2 km] à l'est, à côté de la maison de M. Ovila Goulet. La troisième forge se trouvait à un mille [1,6 km] de l'église, et appartenait à Romain Ferland. (...) Cette dernière forge n'était pas, comme les autres, un établissement familial, et avec la mort de M. Ferland, en 1890, elle a cessé de fonctionner.⁷⁵

La première forge aurait été en opération dès 1689 (fig. 31). La forge des Asselin daterait de 1850. Quant à la dernière forge, nous ne connaissons pas sa date de construction.



Figure 31 : La première forge de Saint-Pierre se trouvait dans le sous-sol de la maison Morency située au 1202 chemin Royal (Photo : Jacques Guimont).

⁷⁴ « On la retrouvait au sous-sol de la maison située au 1202 Chemin Royal, juste en face de la grange de M. Joseph Plante aujourd'hui devenue un foyer pour personnes âgées. » (Maxime Aubert et al., « Plan de gestion du patrimoine archéologique, Saint-Pierre, Île d'Orléans », p. 14).

⁷⁵ Nora Dawson, *Op. cit.*, p. 190.

3.2.6 Les services

3.2.6.1 Le chemin Royal et les rues du village

Le chemin ceinturant l'île, le chemin Royal, est tracé officiellement en 1744 par le grand-voyer Jean-Eustache Lanouillier de Boisclerc (plan 5). Des tronçons de ce chemin existaient cependant à Saint-Pierre dès 1731, puisque le grand voyer est présent à l'île d'Orléans à cette date, à la demande des résidants de l'île, pour rétablir les ponts et refaire les fossés « pour assécher le Grand Chemin » de même que les lignes. Les ponts rétablis à cette occasion sont le « pont de la rivière de Pierre Costé Frisé » et celui de la rivière Pot-au-Beurre. Ces ponts étaient construits de « pieux ronds ». On fait également un pont « sur la terre de Jean Pichet et un autre sur celle de Louis Pichet, un sur celle de Jean Bussière, père, un autre sur celle de Philippe Noël, et un autre sur celle de Pierre Aubin sans lesquels dits ponts le Grand Chemin serait impraticable... »⁷⁶ Les ponts auront

quinze pieds de large et les pieux seront escarris sur les quatre faces chevillés par les bouts sur des lambourdes de cèdre qui seront de trois pieds en trois pieds, lesquelles lambourdes seront posées (...) sur des semelles d'une grosseur et longueur suffisantes. En outre que sur chacun des dits ponts seront placés des garde-fou avec des poteaux distants au plus de huit pieds les uns des autres⁷⁷

Les ponts sont à refaire 13 ans plus tard, en même temps que le grand voyer marque officiellement le chemin Royal. Ainsi Lanouillier de Boisclerc, en janvier 1744, prévoit la réfection de tous les ponts de la paroisse Saint-Pierre depuis la rivière Pot-au-Beurre jusqu'au bout de l'île (aujourd'hui Sainte-Pétronille). Il y a sur ce tronçon de route trois ponts à refaire à neuf : le pont de la rivière susmentionnée, qui « sera construit de nouveau », le pont de la petite rivière Ferré « qui sera restably » et un dernier pont sur la terre de Joseph Chabot⁷⁸.

Quant au chemin Royal proprement dit, il aura vingt-quatre pieds de large avec fossés de trois pieds de large et de profondeur de chaque côté. Sur cette route on trouvera plusieurs

⁷⁶ ANQQ, Grands Voyers, procès-verbaux, vol. 2, 1731-1742, folio 17, 12 février 1731.

⁷⁷ *Ibid.*

⁷⁸ ANQQ, Grands Voyers, procès-verbaux, vol. 3, 1744-1749, folio 123, 17 janvier 1744.

ponts, outre ceux déjà mentionnés, qui seront faits à la charge des habitants sur la terre desquels se trouvent les rivières, ruisseaux, décharges et « seignées » sur lesquelles devront être construits les ponts en question⁷⁹.

Le grand voyer marque également à ce moment l'actuelle route des Prêtres depuis

la ditte coste de St-Pierre du costé du Nord, celui qui traverse laditte isle de la paroisse de St-Pierre à celle de St-Laurent et celui du moulin de St-Pierre de vingt-quatre pieds de large entre deux fossés de trois pieds de large et de creux dans les endroits où besoin sera, de deux lieus et demy de long ou environ à prendre à la ligne de Pierre Dorval p^{er} habitant du costé du Nord-Est en remontant au sud-ouest au bout de la d^e Isle D'Orléans au fief du S^r Gourdeau appelé vulgairement Beaulieu...⁸⁰

La première mention du pavage du chemin Royal en gravier remonte à 1917. Le gravelage de la route des Prêtres a lieu quant à lui en 1921 et l'élargissement des chemins à partir du village, du côté est, est réalisé en 1924⁸¹. La date de l'asphaltage du chemin Royal dans le village est inconnue, mais il est possible que cela se soit fait dans les années 1950. Une chose est certaine, c'est que ce chemin n'était pas encore asphalté à la fin des années 1940 (fig. 32). La première rue est homologuée en 1964 ; il s'agit de la route Prévost, qui traverse l'île de part en part. Elle sera suivie « progressivement par l'homologation d'une vingtaine de rues en 20 ans. »⁸²

⁷⁹ ANQQ, Grands Voyers, procès-verbaux, vol. 3, 1744-1749, folios 13 à 17, 23, 25 et 26 mai 1744.

⁸⁰ *Ibid.*, folio 14.

⁸¹ Henri Aubin, *Op. cit.*, p. 57.

⁸² *Ibid.*, p. 59.



Figure 32 : Le village de Saint-Pierre en 1947. Le chemin n'est pas asphalté à cette époque (Michel Lessard, *Op. cit.*, illustration n° 9. Provenance : ANQQ).

3.2.6.2 Les autres services

Les premiers trottoirs de bois ont vu le jour dans le village en 1912, « sur une distance de un mille [1,6 km] de chaque côté de l'église »⁸³ L'électricité fait son apparition à Saint-Pierre en 1925, à peu près au même moment que l'eau courante⁸⁴.

3.2.7 Les industries artisanales

Au Régime français on retrouvait à Saint-Pierre un moulin à farine construit en 1705 : « Le 15 janvier 1704, devant le notaire Louis Chambalon, Robert Gaulin charpentier de Ste-Famille signe le contrat de charpente et menuiserie avec Françoise Juchereau de la Forest, pour le prix de 800 livres. »⁸⁵, pour la charpenterie et la menuiserie d'un moulin à farine de 35 pieds français sur 25 (11,40 m sur 8,12 m), avec les planchers, les portes, les fenêtres, la couverture et les dalles à la Rivière Ferrée, à Saint-Pierre⁸⁶. Le moulin était en ruines en 1809 ; on dut donc en construire un nouveau, le moulin Plante, qui



Figure 33 : Le moulin Plante à Saint-Pierre (Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 337. Provenance : fonds Edgar Gariépy).

⁸³ *Ibid.*, p. 56.

⁸⁴ Nora Dawson, *Op. cit.*, p. 21.

⁸⁵ Henri Aubin, *Op. cit.*, p. 171. Un premier marché en date du 17 novembre 1703 avait déjà été passé devant François Genaple entre Guillaume Guérin et Françoise Juchereau de la Forest pour la construction des mouvements du moulin à farine de Saint-Pierre, sauf la roue (Doris Drolet-Dubé et Marthe Lacombe, *Inventaire des marchés de construction des archives nationales à Québec, XVIIe et XVIIIe siècles*, p. 258).

⁸⁶ Doris Drolet-Dubé et Marthe Lacombe, *Inventaire des marchés de construction des archives nationales à Québec, XVIIe et XVIIIe siècles*, p. 258. Le nom de la rivière Ferrée aurait été le nom de cet « endroit où il y avait sans doute quelques habitations (...) avant que le nom de Saint-Pierre soit attribué à la paroisse. » (Henri Aubin, *Op. cit.*, p. 171) Deux autres marchés sont présents au greffe du notaire Louis Chambalon concernant la construction du moulin à Saint-Pierre, soit un marché de fourniture de chaux entre Charles Parant et Jeanne Badeau et la dame Juchereau, et un autre marché passé entre Jean-Baptiste Maillou, maître-maçon, et la même dame pour la maçonnerie du moulin.

sera la proie des flammes durant l'été 1930⁸⁷. Le bâtiment faisait également office de moulin à scie. C'est à proximité de ce premier moulin, situé dans l'entre-côtes (plan 4), que le village de Saint-Pierre a d'ailleurs vraiment pris naissance. Il s'agissait d'un bâtiment de deux étages en pierre de 50 pieds de long (15,25 mètres – fig. 33). Il était situé sur la rivière du Moulin. On y accédait par un petit chemin de terre nommé « le chemin du moulin » (fig. 34). Ce chemin existe toujours, mais demeure une propriété privée.

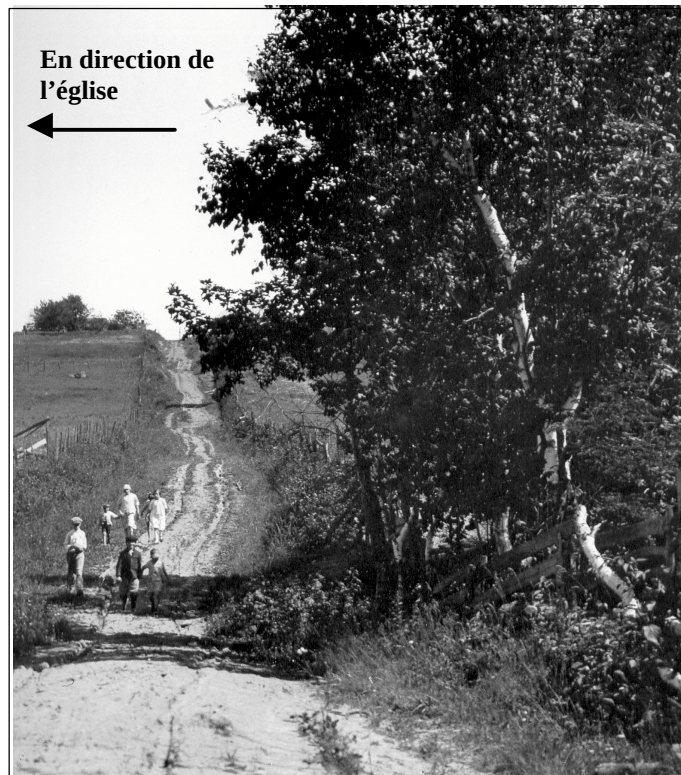


Figure 34 : Le chemin du Moulin à Saint-Pierre vers 1925 (Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 261. Provenance : ANQQ).

On comptait aussi à Saint-Pierre trois moulins à scie construits au XVIII^e siècle⁸⁸, dont un sur la rivière Pot-au-Beurre, à l'est de la paroisse. Il y avait toujours un moulin à scie en fonction au début des années 1950. Il s'agit du moulin Côté, dont la construction

⁸⁷ « En fin de juillet 1930, des enfants dit-on ont fait fonctionner le moulin alors que l'eau n'était pas en débit suffisant ; excès de chaleur dans les engrenages et c'est l'étincelle fatale. » (Henri Aubin, *Op. cit.*, p. 63).

⁸⁸ L'aveu et dénombrement de 1725 mentionne l'existence d'un « moulin à faire planches » à Saint-Pierre, propriété de Jean Côté (Bernard Audet, *Op. cit.*, p. 40). Il s'agit probablement du moulin à farine susmentionné et faisant aussi office de moulin à scie.

remonterait à 1780. Ce dernier était construit « dans la première cavée du village »⁸⁹, à proximité de la Colonie Rocamadour.

Le moulin Côté se trouve du côté nord du chemin, à environ un mille et demi [2,4 km] à l'est de l'église. Jusqu'en 1890, il marchait à l'eau. C'était une turbine opérée par le ruisseau qui passe devant la maison de M. Louis Gendreau. On éclusait le ruisseau, mais quand même il n'y avait assez d'eau qu'au printemps.⁹⁰

On trouvait également à Saint-Pierre quelques moulins à carder.

Il y en avait quelques-uns à Saint-Pierre [des moulins à carder], là où une rivière permettait facilement une écluse ; vis-à-vis le Moulin Plante, sur la terrasse, on exploitait un moulin à carde, actionné par le débit d'eau de la rivière du Moulin, détournée dans les entre-côtes par un canal creusé de main d'homme, la rivière du Moulin poursuivait sa chute naturelle chez Arthur Leclerc, dans la côte du fond, à l'est de la côte du Moulin, à environ 100 pieds [30,50 m] de la première chapelle...⁹¹

Il se trouvait plus précisément dans l'entre-côtes, à l'ouest de la route conduisant aux ruines du premier moulin à farine (plans 4 et 7). Il fut la proie des flammes en 1887 et fut rebâti. On le démolit en 1906 pour en récupérer le bois. L'existence d'un moulin à vent « banal et seigneurial », construit en pierre, est également confirmé à Saint-Pierre dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, bien que son emplacement ne soit pas connu précisément. « L'endroit est à préciser, mais sans doute dans l'entourage du Moulin Plante, mais sur la première falaise, considérant qu'on fait allusion à la présence d'un moulin à eau (Moulin Plante) dont on fait l'historique et la description [à l'inventaire des biens de la communauté de feu René Amable Durocher et Dame Marie-Anne Genest du 27 mars 1786, passé devant le notaire Michel Berthelot d'Artigny] »⁹².

Au cours du XIX^e siècle, plusieurs artisans auront pignon sur rue au village. « À la Belle Époque, ateliers et industries artisanales s'y multiplient : forge (fig. 35 et 36), menuiserie,

⁸⁹ Maxime Aubert et *al.*, « Plan de gestion du patrimoine archéologique, Saint-Pierre, Île d'Orléans », p. 15.

⁹⁰ Nora Dawson, *Op. cit.*, p. 207.

⁹¹ Henri Aubin, *Op. cit.*, p. 63.

⁹² Nora Dawson, *Op. cit.*, p. 163.

beurrerie, cordonnerie-sellerie, moulins et ateliers de tissage. L'industrie textile domestique y est encore bien vivante aujourd'hui... »⁹³



Figure 35 : La forge Asselin (1872) à Saint-Pierre, au 1217 chemin Royal. La forge se serait établie dans cette maison en 1915 (Photo : Jacques Guimont).



Figure 36 : La maison du propriétaire de la forge Morency à Saint-Pierre, au 1202 chemin Royal. La maison abrite aujourd'hui un commerce : « La Fumerie de l'île », spécialisé dans les viandes fumées (Photo : Jacques Guimont).



Figure 37 : L'emplacement de la boutique de la forge Morency à l'arrière de la maison. La partie ouest de la boutique a été démolie il y a quelques années par le propriétaire actuel du terrain (Photo : Jacques Guimont).

⁹³ Michel Lessard, *Op. cit.*, p. 376.

3.3 Les ressources archéologiques existantes

3.3.1 *Les interventions de Daniel LaRoche en 1978-1979*

3.3.1.1 *Les habitations des entre-côtes*

En 1978-1979 l'archéologue Daniel LaRoche entreprenait une expertise archéologique à Saint-Pierre de l'île d'Orléans. Son objectif était de localiser les premiers établissements de la paroisse à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle. Comme nous l'avons vu précédemment, ces premiers établissements étaient localisés essentiellement dans les entre-côtes, au nord du chemin Royal, entre ce dernier et la plaine riveraine (fig. 15 et plan 3).

Lorsqu'on examine sur une carte moderne la rive nord de l'île d'Orléans, on y remarque la présence d'une plaine riveraine élevée d'environ quatre mètres au-dessus du niveau des marées hautes et désignées sous le nom de « terrasse mic-mac ». (...)

Là où cette plaine riveraine s'amenuise, c'est pour céder la place à une terrasse plus élevée de près de vingt mètres, se rétrécissant par moment mais s'étendant de façon plutôt uniforme jusqu'à la limite de la municipalité de Saint-Pierre, où elle se termine. Désignée par les insulaires sous le nom « d'entre-côtes », cette terrasse a un niveau moyen de quelque vingt-cinq mètres et est surplombée en certains endroits par des mini-terrasses étagées. (...)

Puis on observe une dernière terrasse surmontant le tout, et qui s'élève graduellement vers le centre de l'île. C'est elle qui porte le chemin ceinturant l'île ainsi que la majorité des habitations bordant celui-ci. (...)

Finalement, un examen de l'ensemble de la côte nord de l'île démontre qu'on passe partout de la plaine riveraine directement à la plus haute terrasse, sauf pour les endroits où il existe une « entre-côtes » c'est-à-dire, vis-à-vis les paroisses de Saint-Pierre et de Sainte-Famille.⁹⁴

À la suite de l'examen des plans anciens, LaRoche a dénombré une trentaine de bâtiments dans les entre-côtes en 1689 (fig. 38) et au début des années 1760 (fig. 39), mais plus que sept en 1810 (fig. 40) et en 1827-1834 (fig. 13).

⁹⁴ Daniel LaRoche, « L'entre-côtes de Saint-Pierre de l'île d'Orléans au XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles : des hommes, un habitat, une culture matérielle, tels que révélés par l'archéologie historique », p. 4-5.

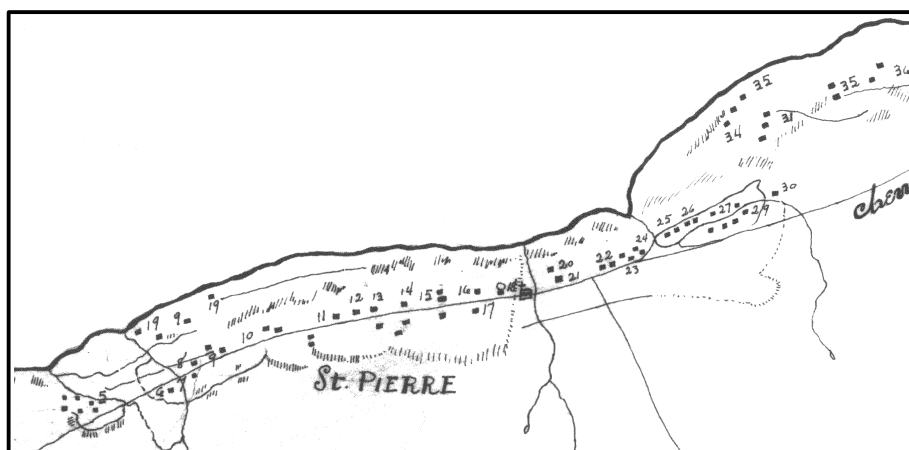
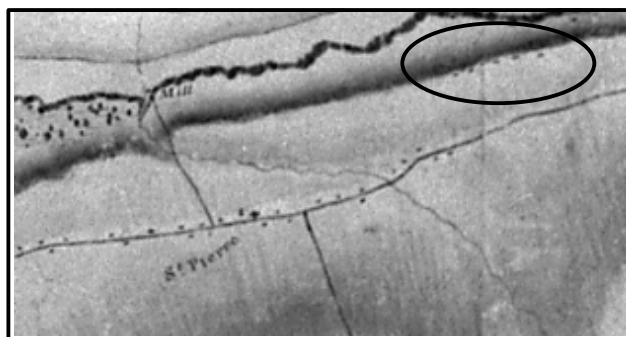


Figure 38 : Les habitations de l'entre-côtes en 1689 (Robert de Villeneuve, *Isle d'Orléans mesurée très exactement en 1689 par le Sr de Villeneuve, Ingénieur du Roi*, détail (ANQQ, P925-Orléans-1689 (copie))



Figure 39 : Le village des entre-côtes à l'est du centre de Saint-Pierre, en 1761 (Murray, *[General Murray's Map of the St. Lawrence] Parishe's on the Island of Orleans*, [1761], feuillet 35 (NMC 135069) ; détail (ANC, A/300/[1761])

Figure 40 : Le village de l'entre-côtes à l'est du centre de Saint-Pierre en 1810 (Andrew Gray: *A Trigonometrical Survey of the Environs of Quebec*, ANQQ, 362-Québec-1810(3), P1000,S5, N1176-156(3)).



Pour localiser les vestiges éventuels des habitations de l'entre-côtes, LaRoche a d'abord repéré sur le terrain, par reconnaissance visuelle, les endroits les plus propices aux établissements et relevé les indices d'occupation (pierres, mortier, céramique, etc.). Il a par la suite prospecté chacun des sites à l'aide d'un résistivimètre pour finalement effectuer des puits de sondages aux endroits les plus prometteurs, dans le but d'évaluer le potentiel réel des sites explorés. Vingt et un sites ont fait l'objet d'exploration par l'archéologue (sites numérotés 4 MT-1 à 4 MT-21 ; fig. 41, plan 3).

Tous les sites représentés sur le plan ont révélé la présence de vestiges de pierre dont la majorité appartenaient à d'anciennes habitations, à l'exception du site 4 MT 21, dont les vestiges seraient ceux d'un ancien moulin. Les autres sites n'ont révélé que peu d'indices significatifs de la présence d'habitations.

Cependant, l'étude géomorphologique et l'examen de cartes anciennes nous ont fait réaliser qu'il existait en fait trois communautés, occupant chacune une portion bien distincte du territoire environnant Saint-Pierre :

- un ensemble d'habitations s'articulant en bordure de la rivière du Moulin, jusqu'à la hauteur du village actuel, aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles ;
- une série d'habitations se trouvant à l'ouest du village, un peu plus bas sur les entre-côtes et la plaine riveraine, et datant probablement du XVII^e et du XVIII^e siècles.⁹⁵

Il faut toutefois préciser qu'aucun des sites reconnus par LaRoche ne se trouve à l'intérieur du secteur actuellement à l'étude. Il reste cependant que le village de l'entre-côtes « constitue sans aucun doute le site archéologique numéro 1 dans l'île. »⁹⁶

⁹⁵ Daniel LaRoche, « Reconnaissance archéologique, St-Pierre île d'Orléans, 1979, 4MT », p. 53.

⁹⁶ Michel Dufresne, « Île d'Orléans : sites exceptionnels et supérieurs (naturels et culturels) », p. 7.

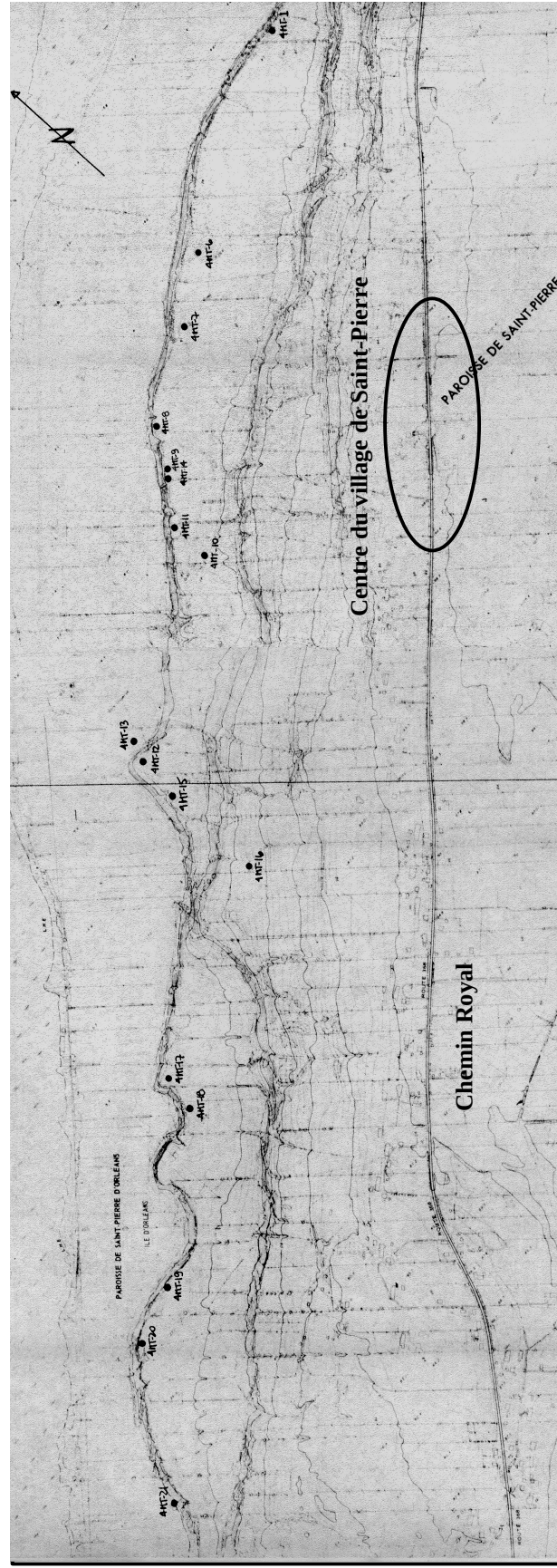
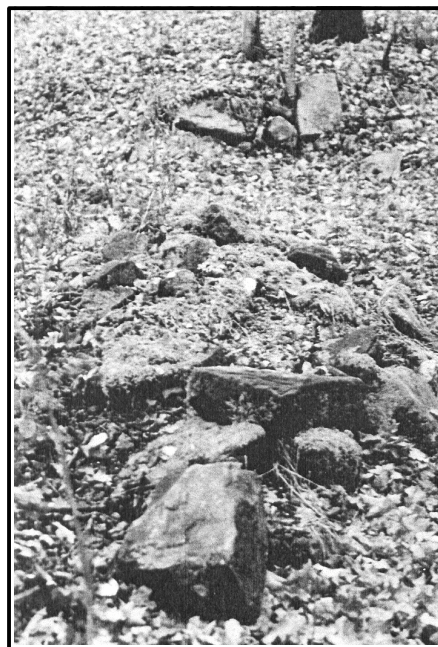
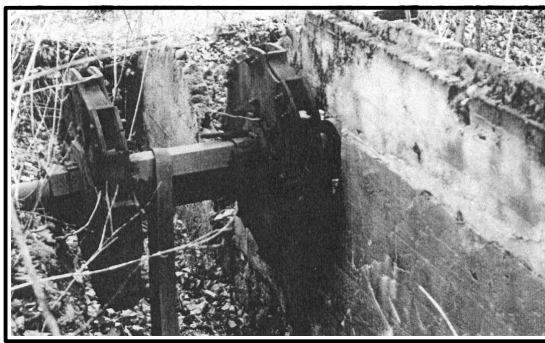


Figure 41 : Localisation des sites archéologiques à potentiel élevé répertoriés par Daniel LaRoche sur les entre-côtes de Saint-Pierre lors de ses interventions de 1978 et 1979 (Daniel LaRoche, « Saint-Pierre île d'Orléans – Endroits à potentiel archéologique élevé »).

3.3.1.2 Les moulins

Lors de la prospection effectuée par LaRoche en 1978 et 1979, l'archéologue s'est intéressé, en plus des habitations anciennes des entre-côtes, aux moulins ayant existé à Saint-Pierre. Le premier moulin auquel s'est intéressé LaRoche est un moulin à moudre construit au début du XVIII^e siècle (site 5 MT). Il a effectivement repéré quelques ruines du moulin en question, vestiges dont il a fait le relevé, sans toutefois pouvoir démontrer qu'il s'agissait bien du moulin construit au XVIII^e siècle (fig. 42a à 42c).



Figures 42a, 42b et 42c : Quelques vestiges du Moulin Plante photographiés en 1999. Tirée de Maxime Aubert, *Op. cit.*, p. 33 et 36 (Photos : Yanick Méthot).

Pour ce qui est de l'identification de ce moulin à celui du 18^e siècle, nous ne pouvons rien affirmer : le sondage n'a livré que des pièces métalliques et la céramique récoltée en surface date du 19^e siècle.

Il est à noter que le bâtiment n'est pas situé le long de la rivière du Moulin, qui coule à quelques mètres de là, mais plutôt sur un ruisseau qui lui fournissait son pouvoir. Ceci nous indique peut-être la présence d'un autre moulin, bâti plus haut sur cette rivière et sur lequel il faudrait nous documenter.⁹⁷

À la lecture du rapport de LaRoche, les vestiges de ce moulin semblent plutôt ceux du moulin Plante, incendié en 1930. Les vestiges de l'ancien moulin du XVIII^e siècle n'auraient donc pas encore été repérés.

3.3.1.3 La première église de Saint-Pierre

Selon certains informateurs, la première église de Saint-Pierre se trouvait à deux arpents plus bas que la seconde. LaRoche a tenté de retracer les vestiges de cette première église mais sans succès.

3.3.2 L'intervention de Cérane en 1992

Les travaux de la firme d'archéologie Cérane en 1992 ont été effectués dans le cadre d'une surveillance archéologique de travaux d'enfouissement réalisés par Hydro-Québec dans le village de Saint-Pierre (fig. 43). « Les travaux exécutés à Saint-Pierre comportaient quelques kilomètres de tranchée ainsi que des puits d'accès localisés sur le chemin Royal et sur la route des Prêtres. »⁹⁸ Les résultats furent toutefois mitigés, puisque aucun site important ne fut touché lors de ces travaux.

⁹⁷ Daniel LaRoche, « Rapport final pour la reconnaissance des sites d'archéologie historique se trouvant sur l'île d'Orléans », p. 14.

⁹⁸ Cérane, « Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de réseaux de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford », p. 22.

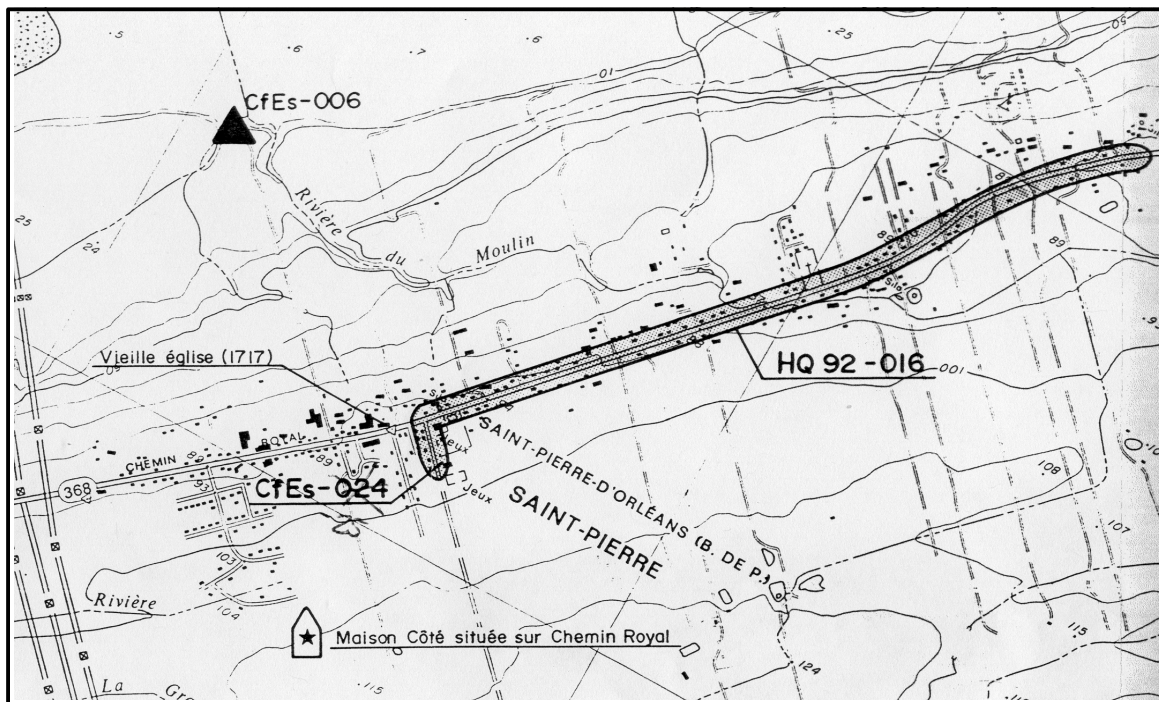


Figure 43 : Plan de localisation des travaux d'Hydro-Québec dans le village de Saint-Pierre en 1992 (Cérane, *Op. cit.*).

Les stratigraphies relevées sur le Chemin royal ont révélé des remblais reliés à l'infrastructure de la rue, à des aménagements paysagers ou à des entrées de maison. Ces remblais étaient posés sur des couches d'origine naturelle composée d'argile, de sable, de schiste, de loam, de galets. L'excavation d'un puits d'accès (MCY-6) du côté nord du Chemin royal a permis de voir deux niveaux de passage constitués d'asphalte entre lesquels des remblais avaient été posés.

Les excavations exécutées sur la route des Prêtres ont révélé des niveaux de remblai destinés aux aménagements paysagers posés aussi sur des couches d'origine naturelle constituées de sable et de schiste caillouteux.⁹⁹

Lors de ces travaux, un vestige a toutefois été dégagé sur la route des Prêtres (CfEs-24 ; fig. 43). Il s'agit d'un drain ou d'une conduite doublée en fonte à l'intérieur, mise en place à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle et qui était toujours en usage lors des travaux. La conduite, de 0,20 m de diamètre, a été dégagée sur 0,78 m de long.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 22-23.

4.0
L'ÉVALUATION
DU POTENTIEL
ARCHÉOLOGIQUE
HISTORIQUE

4.0 L'évaluation du potentiel archéologique historique

Les travaux de voirie, de traitement des eaux usées et d'égout de même que ceux pour l'enfouissement des réseaux câblés à Saint-Pierre couvrent l'ensemble du village, depuis la rue du Galendart à l'extrême est jusqu'à l'avenue Plante et même un peu plus loin à l'ouest du village. Le chemin Royal est le plus affecté par les travaux d'excavation (plans 5 à 10). Plusieurs rues secondaires du village sont également touchées par les travaux de même qu'une courte portion de la route des Prêtres qui permet de rallier le village de Saint-Laurent sur la rive sud de l'île. Par ailleurs, pour rallier les habitations cantonnées à l'est du village, sur la rue du Galendart, les excavation emprunteront un tracé passant à l'arrière des propriétés situées sur le chemin Royal, au nord de ce dernier, depuis l'avenue Boisjoli, située quelques mètres à l'est de la route des Prêtres (plans 5 à 10). En direction est, la tranchée d'enfouissement traversera même la rivière du Moulin au nord-est de la maison située au 1405 chemin Royal, dernière résidence de la municipalité devant être raccordée au réseau sur le chemin Royal. Dans le village proprement dit, le réseau devra également emprunter un parcours situé à l'arrière des propriétés situées sur le côté nord du chemin Royal pour finalement rejoindre le site d'enfouissement dont l'aménagement est actuellement prévu sur le côté ouest du chemin du Moulin, au nord-est du village, sur une des terrasses dominant le fleuve (plans 5 à 10). D'autres conduites sont prévues du côté nord du chemin Royal pour rejoindre le réseau nord. Les zones touchées par les travaux d'excavation n'ont toutefois pas toutes le même potentiel archéologique. Le cœur du village est le secteur le plus critique.

4.1 Le centre du village de Saint-Pierre : une zone à potentiel archéologique élevé

À l'exception des terrains situés à l'arrière des habitations, du côté nord du chemin Royal, où il semble qu'il n'y ait eu que peu de bâtiments, à l'exception peut-être de quelques dépendances qui n'apparaissent pas nécessairement sur les plans anciens, le réseau emprunte des tracés se situant dans des zones historiques d'importance, à forte densité de maisons anciennes, situées en grande partie sur le côté nord du chemin Royal (plans 3 et 9) ; au cœur du village, plusieurs de ces habitations sont construites tout près

du chemin Royal, à l'exemple de l'église de 1717-1719 : c'est le cas des numéros civiques 1213 (fig. 44), 1227 (cette maison date de 1889) et 1233, à l'ouest de l'église neuve, et 1291 à l'est de l'ancienne église, du côté nord du chemin Royal, en face de la route des Prêtres, et des nos 1190, 1194, 1202 et 1222 du côté sud du chemin, à l'ouest de l'église. Toutes ces habitations présentent un intérêt historique. Rappelons que toute la zone située du côté nord du chemin Royal, au centre du village, est considérée comme une zone patrimoniale « sensible » selon le schéma d'aménagement du territoire de la M.R.C. de l'île d'Orléans. Une surveillance archéologique devra donc être assurée quotidiennement lors des travaux d'infrastructure dans ce secteur. Toutes les tranchées nécessaires au raccordement des maisons à valeur patrimoniale au nouveau réseau devront faire l'objet d'une attention particulière.



Figure 44 : Le 1213 chemin Royal
(photo : Richard Lapointe).

4.2 Le secteur de l'ancienne église : une zone névralgique

Le secteur de l'ancienne église apparaît particulièrement névralgique au plan archéologique. Il est d'ailleurs reconnu comme une zone « ultrasensible » dans le schéma d'aménagement du territoire de la M.R.C. de l'île d'Orléans. Il s'agit en effet du cœur du village ancien depuis la construction de la seconde église en 1717-1719. Plusieurs travaux sont prévus dans ce secteur. Outre l'enfouissement du réseau dans le chemin Royal, des raccords du réseau d'égout devront être faits tant du côté nord que du côté sud du chemin, pour raccorder les habitations au réseau principal. Il est très fortement recommandé de réaliser de plusieurs sondages exploratoires préalables aux travaux d'enfouissement dans ce secteur (plans 3 et 9).

En effet, outre l'ancienne église, construite en bordure du chemin, on trouvait autrefois dans cette zone le « cimetière des noyés » où l'on ensevelissait les étrangers sans identité et les enfants morts sans baptême. Ce cimetière est situé sur le terrain de la maison Plante, au 1248 chemin Royal (fig. 17 et 45). Les limites du « cimetière des noyés » ne sont pas connues et celui-ci pourrait empiéter sur l'emprise du chemin Royal, là où on prévoit l'enfouissement du réseau. Compte tenu des circonstances, il apparaît absolument nécessaire de procéder à plusieurs sondages exploratoires dans cette zone particulièrement sensible, aux endroits où sont prévues les tranchées d'enfouissement, soit dans la rue elle-même (le chemin Royal), sur son côté sud, ce qui permettrait sans doute de repérer la limite nord du « cimetière des noyés », s'il s'étendait jusqu'aux abords de l'ancien chemin¹⁵⁶, et de connaître, de surcroît, la séquence stratigraphique des différents niveaux de circulation depuis la construction du chemin Royal en 1744. On pourrait également y trouver les traces des anciens trottoirs de bois du début du siècle dernier.

Quant au cimetière paroissial situé à l'arrière de l'ancienne église, et en usage jusqu'en 1954, il faudrait explorer à l'aide de sondages le chemin qui descend à l'ancien presbytère, là où il est prévu d'installer une conduite d'égout pluvial devant mener à une



Figure 45 : Emplacement du « cimetière des noyés » sur le terrain devant la maison Plante (photo : Jacques Guimont).

¹⁵⁶ Il est en effet fort probable que le chemin Royal, à cette époque, ait été moins large que celui d'aujourd'hui.

fosse sise au nord-est du presbytère (fig. 46 et plans 3 et 9). Rappelons que ce presbytère a été construit en 1850, alors que le cimetière existe depuis 1719. Il est donc possible que la limite ouest du cimetière ait été à l'origine située un peu plus à l'ouest que celle d'aujourd'hui. Par ailleurs, rappelons que l'ancien presbytère de 1791 était vraisemblablement situé dans cette même zone (fig. 47) ; il est donc fort possible que des restes de ses fondations soient encore enfouis dans le sol, à l'ouest du presbytère de 1850.

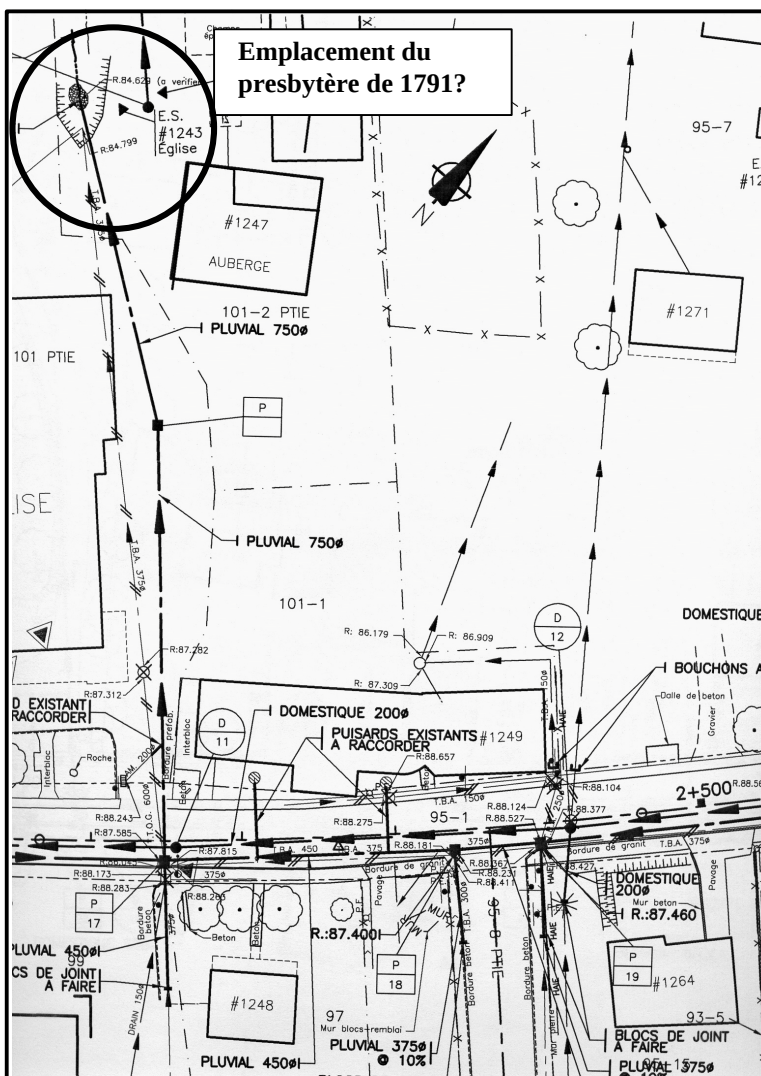
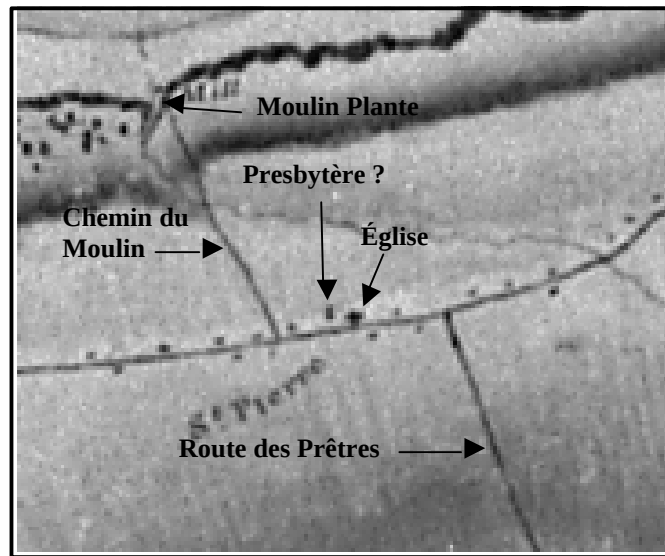


Figure 46 : Tracé de l'égout pluvial depuis le chemin Royal jusqu'à une fosse située au nord-est de l'ancien presbytère (BPR, « Saint-Pierre, Île d'Orléans, égouts, voirie et traitement des eaux usées, égouts domestique & pluvial, plan et profil, avenue Royale », dessin A0-M099621-C- K003, 12/01/2005, détail).

Figure 47 : Le village de Saint-Pierre en 1810. Le presbytère construit en 1791 se trouvait certainement à proximité de l'église (ANQQ, 362-Québec-1810(3), Andrew Gray, *A Trigonometrical survey of the environs of Quebec*, 25 juin 1810).



L'installation d'une conduite d'égout domestique est également prévue au nord-est de l'ancienne église, à partir du 1279 chemin Royal, sur le terrain de Mme Denise Aubin. Il est possible que l'excavation mette au jour des vestiges d'anciennes dépendances des propriétés situées dans le secteur. Une surveillance archéologique apparaît donc nécessaire lors des travaux qui seront réalisés à cet endroit.

Il est également prévu lors des travaux de raccorder le réseau à deux puisards existants sur le flanc sud de l'ancienne église. Des sondages devraient être réalisés sur le parcours des conduites prévues à cet endroit (plans 3 et 9). Un dernier sondage exploratoire devrait en outre être pratiqué devant l'entrée de l'église où une tranchée d'enfouissement est également prévue. Ces sondages pourraient fournir de précieuses informations sur la construction de l'église de 1717-1719.

Il ne fait donc aucun doute que la zone où se trouvent l'église, le cimetière paroissial, le presbytère de 1850, l'emplacement présumé du presbytère de 1791 et l'ancien « cimetière des noyés » possède un très fort potentiel archéologique (plans 3 et 9).

Par ailleurs, du côté sud du chemin Royal, à l'ouest de l'ancien « cimetière des noyés », sur le terrain de l'ancien couvent (aujourd'hui une école), existaient autrefois la salle paroissiale, déménagée depuis au 1220 rue du Couvent (fig. 48), de même qu'une maison ancienne, aujourd'hui démolie (fig. 20a). Il faudra donc également porter une attention particulière à la surveillance des travaux d'enfouissement dans ce secteur (fig. 49).



Figure 48 : L'ancienne salle paroissiale du chemin Royal maintenant déménagée au 1220 rue du Couvent (photo : Richard Lapointe).



Figure 49 : Le terrain en face de l'école, sur le chemin Royal (photo : Jacques Guimont).

4.3 Les zones à faible potentiel archéologique

4.3.1 L'extrémité ouest du village

Les autres zones du village de Saint-Pierre touchées par l'implantation du réseau, même si elles nous apparaissent moins critiques au plan du potentiel archéologique, devront faire l'objet d'une surveillance archéologique ponctuelle. C'est notamment le cas, le long de tout le chemin Royal.

Tout le secteur situé à l'ouest de la zone d'implantation du réseau, depuis le 1066 chemin Royal jusqu'à la rue des Cèdres, ne présente que peu d'intérêt au plan historique et archéologique puisque les résidences de ce secteur ont pour la très grande majorité d'entre elles été construites dans les années 1950 à 1970, à l'exception des maisons sises au 1123 du chemin Royal et au 437 de l'avenue Plante, où est située la maison Rousseau, dont la construction remonte au Régime français. En cas de raccords de ces résidences au réseau, il faudra évidemment assurer une surveillance archéologique des travaux (plans 3

et 10). Des interventions devraient également être planifiées en cas de découvertes imprévues. Par ailleurs, il est recommandé que des relevés stratigraphiques soient effectués sur l'avenue Plante lors des travaux, puisque le chemin permettait l'accès à la maison Rousseau dès la première moitié du XVIII^e siècle. On pourrait en effet y mettre au jour les traces du chemin d'origine.

4.3.2 Le centre du village

Le secteur s'étendant depuis la rue des Cèdres jusqu'à la route des Prêtres constitue le cœur du village de Saint-Pierre. Tel que précisé précédemment, cette zone possédait un très fort potentiel archéologique, particulièrement à compter du 1190 chemin Royal. Dans cette zone, la construction d'un raccord d'égout pluvial est prévue à l'est du CLSC, du côté nord du chemin Royal. Bien que les plans anciens ne permettent pas d'identifier de bâtiments anciens à cet endroit précis, compte tenu de leur échelle, il est toutefois possible qu'il en ait existé au XIX^e siècle (maison ou anciennes dépendances aujourd'hui disparues), puisque les plans montrent une zone qui semble assez densément peuplée à cet endroit et dans les environs immédiats. Il faudra donc assurer la présence d'un archéologue à cet emplacement.

Le réseau sera également installé sur une portion de la route des Prêtres, à l'extrémité est de ce secteur. En 1992, Cérane identifiait un site archéologique dans ce secteur, soit un drain toujours en usage à l'époque (CfEs-24). Ce site est situé du côté est de la route, à l'arrière de l'école sise au 1300 chemin Royal (fig. 42). Quant aux bâtiments construits de chaque côté de la route, ils sont récents et ne présentent pas d'intérêt historique ou archéologique. Des relevés stratigraphiques devraient y être effectués pour connaître les anciens niveaux de circulation, puisque cette route existe depuis la fin du XVII^e siècle.

L'installation d'une partie du réseau d'égout est prévue entre la rivière du Moulin et l'arrière des propriétés sises du côté nord du chemin Royal. Les plans anciens n'indiquent aucune construction dans ce secteur. Cependant, il demeure possible que des découvertes

imprévues nécessitent la présence d'un archéologue sur place. Il faudra également prévoir quelques relevés stratigraphiques après l'excavation des tranchées du réseau.

Le site de traitement des eaux usées sera localisé en bordure du chemin du Moulin, au nord-est du village. Ce site est situé à proximité d'un ancien moulin à carder du XVIII^e siècle. Il est recommandé qu'une reconnaissance visuelle du site soit effectuée avant le début des travaux. Si cette reconnaissance permettait de repérer des vestiges hors sol, il faudrait prévoir des sondages dans ce secteur pour en déterminer l'origine et la valeur. Des sondages sont déjà recommandés dans ce secteur pour vérifier le potentiel archéologique préhistorique. Il est possible que ces sondages révèlent la présence de traces historiques. Par ailleurs, il est recommandé que des relevés stratigraphiques soient effectués sur le parcours du chemin du Moulin, dont l'origine remonte au Régime français, là où le réseau devait emprunter ce tracé.

4.3.3 L'extrémité est du village

Les travaux d'enfouissement se poursuivent depuis la route des Prêtres en direction est jusqu'à la maison située au 1405 chemin Royal. Il y a relativement peu de bâtiments historiques sur cette portion du chemin Royal à l'exception des numéros civiques 1291, 1333 et 1379, situés du côté nord du chemin. Il n'y a aucun bâtiment historique situé du côté opposé du chemin Royal à l'exception de la maison située au numéro civique 1384. Bien que le potentiel archéologique apparaisse plutôt faible dans ce secteur, il faudrait toutefois assurer une surveillance archéologique lors des raccords du réseau à ces bâtiments et prévoir le relevé des anciens niveaux de circulation sur le chemin Royal. Des interventions ponctuelles en cas de découvertes fortuites devraient également être prévues.

À partir de la rue Boisjoli, le tracé du réseau bifurque vers le nord-est pour emprunter un parcours situé à l'arrière des propriétés du chemin Royal. Le réseau doit relier les maisons situées à l'extrémité est de la paroisse, sur la rue du Galendart. Les plans anciens n'indiquent aucune construction sur le tracé du réseau dans ce secteur. Quelques relevés

stratigraphiques devraient cependant être effectués lors des travaux. Il faudra également prévoir une surveillance archéologique lors du raccordement du réseau à la maison située au 306 rue du Galendart, qui est la maison ancestrale de la famille Ferland (fig. 50). Cette maison date du Régime français. Compte tenu de sa valeur historique, il faudrait peut-être également prévoir un ou deux sondages exploratoires préalables, selon l'endroit où s'effectuera le raccordement au réseau.



Figure 50 : La maison ancestrale des Ferland située au 306 rue du Galendart à Saint-Pierre (photo : Richard Lapointe).

Tableau 3 : Potentiel archéologique historique et interventions proposées, tableau récapitulatif

Localisation du secteur	Plans	Recommandation	Justification	Superficie des sondages
Ancien cimetière paroissial ; Secteur de l'ancienne église	Plan 9	Deux sondages préalables sur le tracé de l'égout pluvial (MTQ et H-Q)	Présence possible d'anciennes sépultures	Deux sondages de 1,00 m sur 2,00 m
Ancien presbytère de 1790 ; Secteur de l'ancienne église	Plan 9	Un sondage préalable sur le tracé de l'égout pluvial (MTQ et H-Q)	Ressource culturelle d'importance pour l'histoire de la municipalité	Sondage de 1,00 m sur 2,00 m.
Le « cimetière des noyés » ; Secteur de l'ancienne église	Plan 9	Un sondage préalable sur le côté sud du chemin Royal et un sondage sur le terrain de la maison Plante (MTQ et H-Q)	Présence possible de sépultures anciennes	Sondages de 1,00 m sur 2,00 m.
Habitations anciennes au centre du village ; Secteur centre du village	Plan 9	Surveillance archéologique lors du raccordement aux habitations anciennes (MTQ et H-Q)	Relevés stratigraphiques des sols d'occupation et récolte d'artefacts témoins de la vie quotidienne	
Le chemin Royal au cœur du village, route des Prêtres et chemin du Moulin ; Secteur centre du village	Plan 9	Relevés stratigraphiques pour connaître les niveaux de circulation anciens (MTQ)	Documenter les niveaux de circulation depuis la construction du chemin en 1744	
Maison Rousseau	Plan 10	Surveillance lors du raccordement, le cas échéant	Identification des sols d'occupation anciens et récolte d'artefacts témoins de la vie quotidienne	
Maison Ferland	Plan 5	Surveillance lors du raccordement, le cas échéant	Identification des sols d'occupation anciens et récolte d'artefacts témoins de la vie quotidienne	
Ancien moulin à carder XVIII ^e	Plan 7	Reconnaissance visuelle et sondages, le cas échéant	Présence possible d'un site d'activité artisanale	

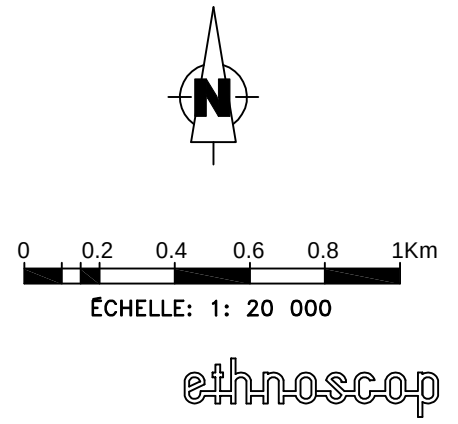
SAINT-PIERRE – ÎLE D'ORLÉANS

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

ZONES À POTENTIEL HISTORIQUE

PLAN 3

- AIRE D'ÉTUDE
- POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE:
 - SONDAGE PRÉALABLE
 - SURVEILLANCE
 - ▲ SITE ARCHÉOLOGIQUE POTENTIEL
- INTERVENTIONS ANTÉRIEURES:
 - SITE ARCHÉOLOGIQUE CONNU
 - CfEs-25 CODE BORDEN
 - 4MT13 CODE D'IDENTIFICATION



Village de l'entre-côte

Pointe Saint-Pierre

Maison Félix Goulet

SAINT-PIERRE

Fluve Saint-Laurent

Moulin à scie? Site moulin Plante CfEs-6

4MT20 4MT19

4MT21

4MT13 4MT12 4MT15 4MT16

4MT17 4MT18

CfEs-5 4MT8 4MT9 4MT14 4MT11 4MT10 4MT7 4MT6

L'HÉTRIÈRE

Pointe au Pavillon



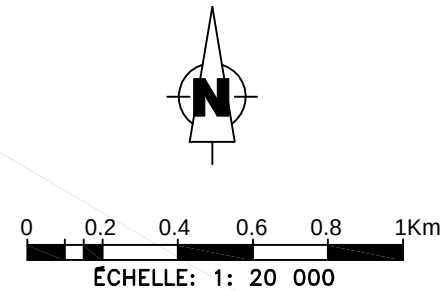
SAINT-PIERRE – ÎLE D'ORLÉANS

ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DES PLANS ANCIENS

PLAN 4

- AIRE D'ÉTUDE**
- SUPERPOSITION DES PLANS ANCIENS DE:**
- VILLENEUVE, 1689
 - MURRAY'S, 1760–1762
 - ADAMS, 1822–1826
- ARCHÉOLOGIE HISTORIQUE:**
- SITE ARCHÉOLOGIQUE CONNU
 - CfEs-25 CODE BORDEN
 - 4MT13 CODE D'IDENTIFICATION
 - SITE ARCHÉOLOGIQUE POTENTIEL



ethno-scop

Village de l'entre-côte

Pointe Saint-Pierre

Maison Félix Goulet

SAINT-PIERRE

Fleuve Saint-Laurent

Moulin à scie?

Site moulin Plante

CfEs-6

Rivière

4MT20

4MT19

4MT21

4MT17

4MT18

4MT16

4MT15

4MT14

4MT13

4MT12

4MT11

4MT10

4MT9

4MT8

4MT7

4MT6

CfEs-5

Vue aérienne des plateaux – ancien village de l'entre-côte



Photo: Pierre Lahoud, 1996

Le secteur d'intervention dans le coeur de Saint-Pierre



Photo: Richard Lapointe, 2005





SAINT-PIERRE – ÎLE D'ORLÉANS

STRATÉGIE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 6

Plan 2/6

AIRE D'ÉTUDE

POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE:

LIMITE DE LA ZONE

P2

IDENTIFICATION DE LA ZONE

SECTEUR DE SONDAGES

POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE:

SITE ARCHÉOLOGIQUE POTENTIEL

INDEX

Échelle 1 : 2 500

ethnoscop

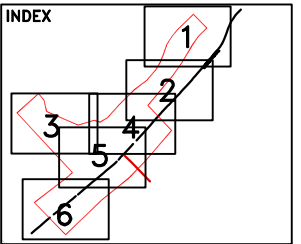
SOURCES: FOND, PHOTO AÉRIENNE, 1926–28, BNDTQ, TRAVAUX BPR ET HYDRO-QUÉBEC.

SAINT-PIERRE – ÎLE D'ORLÉANS
STRATÉGIE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 7

Plan 3/6

- AIRE D'ÉTUDE
- POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE:
- LIMITE DE LA ZONE
 - Ⓟ IDENTIFICATION DE LA ZONE
 - ▨ SECTEUR DE SONDAGES
- POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE:
- ▨ SURVEILLANCE
 - ▲ SITE ARCHÉOLOGIQUE POTENTIEL
- INTERVENTIONS ANTÉRIEURES:
- SITE ARCHÉOLOGIQUE CONNU
 - CfEs-6 CODE BORDEN
 - ROUTE SECONDAIRE



0 25 50 75 100m
Échelle 1 : 2 500

ethnoscop

SOURCES: FOND, PHOTO AÉRIENNE, 1926-28, BNDTQ, TRAVAUX BPR ET HYDRO-QUÉBEC.

Site moulin Plante
CfEs-6

CHEMIN DU MOULIN
RIVIÈRE DU MOULIN

P5

P5

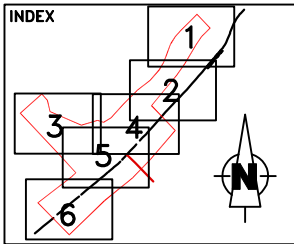
P2

Secteur d'un ancien
moulin à carder

SAINT-PIERRE – ÎLE D'ORLÉANS
STRATÉGIE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 8

Plan 4/6

- POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE:
- AIRE D'ÉTUDE
 - LIMITE DE LA ZONE
 - (P1) IDENTIFICATION DE LA ZONE
 - SECTEUR DE SONDAGE
 - SONDAGE PRÉALABLE
- POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE:
- SURVEILLANCE
 - SITE ARCHÉOLOGIQUE POTENTIEL

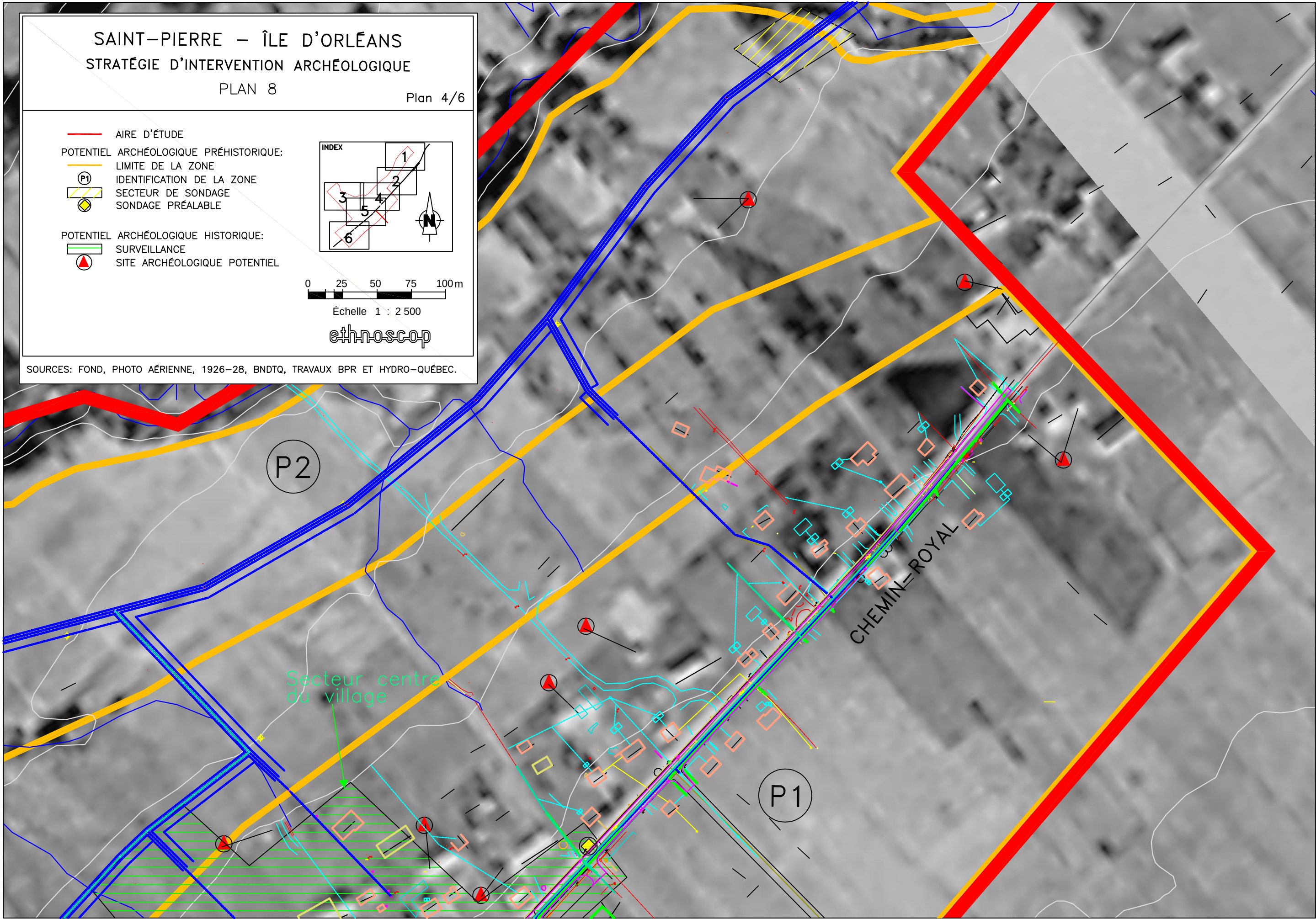


0 25 50 75 100m

Échelle 1 : 2 500

ethnoscop

SOURCES: FOND, PHOTO AÉRIENNE, 1926-28, BNDTQ, TRAVAUX BPR ET HYDRO-QUÉBEC.



SAINT-PIERRE – ÎLE D'ORLÉANS
STRATÉGIE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

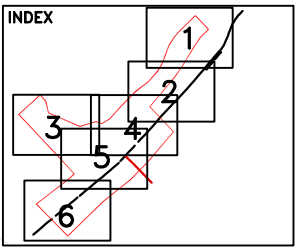
PLAN 9

Plan 5/6

— AIRE D'ÉTUDE
POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE:
— LIMITE DE LA ZONE
P1 IDENTIFICATION DE LA ZONE
SONDAGE PRÉALABLE

POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE:
SONDAGE PRÉALABLE
SURVEILLANCE
▲ SITE ARCHÉOLOGIQUE POTENTIEL

INTERVENTIONS ANTÉRIEURES:
● SITE ARCHÉOLOGIQUE CONNU
CfEs-25 CODE BORDEN



0 25 50 75 100m

Échelle 1 : 2 500

ethnoscop

SOURCES: FOND, PHOTO AÉRIENNE, 1926-28, BNDTQ, TRAVAUX BPR ET HYDRO-QUÉBEC.

Secteur centre
du village

CfEs-25

Secteur de
l'ancienne église

P1

P1



5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.0 Conclusion et recommandations

Notre étude démontre que la municipalité de Saint-Pierre présente un potentiel archéologique historique élevé dans plusieurs des secteurs touchés par les travaux d'enfouissement des conduites souterraines du réseau d'égout et du réseau câblé. Les secteurs à fort potentiel nécessiteront la réalisation de sondages préalables aux travaux d'enfouissement en plus d'une surveillance archéologique constante. Il ne sera toutefois pas nécessaire d'assurer la présence constante d'un archéologue dans les secteurs à faible potentiel. Quant au volet préhistorique, les cinq zones requièrent des sondages, car la surveillance n'est pas appropriée pour repérer les vestiges pré-européens.

5.1 Le potentiel préhistorique

Le potentiel préhistorique de l'aire d'étude est fortement contraint par les limites arbitraires des secteurs aménagés. Pour la présente étude, leur définition repose essentiellement sur les endroits précis des aménagements. Dans le cas du cœur du village dont l'axe routier longe une flexure, des sondages préalables, situés à certains des emplacements d'aménagement du réseau électrique, forment un échantillon de l'énorme surface habitable, leur position précise n'étant associée à aucune autre raison. Dans le cas des quatre autres zones, le potentiel est mieux défini par la position des interventions sur le rebord de terrasses avec une rupture de pente marquée.

5.2 Le potentiel historique

Les zones à fort potentiel sont essentiellement concentrées au cœur du village, à proximité de l'église. C'est en effet à cet endroit que l'on retrouve l'ancien cimetière paroissial, dont nous ne connaissons pas les limites exactes, l'ancien « cimetière des noyés » et un ancien presbytère. On y trouve également plusieurs habitations dont la valeur patrimoniale est incontestable.

5.2.1 Les sondages préalables dans les zones à fort potentiel

Nous ne connaissons pas les limites exactes de l'ancien cimetière paroissial situé à l'arrière de l'église de 1717-1719. Comme il est prévu d'installer une conduite d'égout pluvial dont le tracé se situe entre le cimetière actuel et la nouvelle église, il est recommandé que des sondages préalables soient réalisés à l'emplacement de la conduite prévue dans le but d'y vérifier l'existence d'anciennes sépultures. S'il s'avérait que des sépultures se trouvent dans cette zone, il faudrait qu'elles fassent l'objet d'une fouille en bonne et due forme avant les excavations.

Il est également fort possible, voire probable, que cette conduite passe à l'emplacement de l'ancien presbytère de la paroisse. Ce bâtiment, qui était situé à l'ouest de l'ancien presbytère de 1850, faisant actuellement office d'auberge, a été érigé en 1791 et représente une ressource culturelle d'importance pour l'histoire de la municipalité (plans 4 et 10). Il est donc fortement recommandé qu'un sondage soit effectué à l'emplacement présumé du presbytère pour vérifier la présence de vestiges architecturaux de même que de traces d'occupation pouvant lui être associés.

L'emplacement de l'ancien « cimetière des noyés », autrefois localisé en face de la maison Plante, devra également faire l'objet d'explorations préalables aux travaux d'enfouissement. Il est recommandé que des sondages soient réalisés sur le côté sud du chemin Royal, en face du terrain de la maison Plante, de même que sur le terrain proprement dit de la propriété, avant le raccord du réseau d'égout à la maison (plans 3 et 9). Comme dans le cas de l'ancien cimetière paroissial, nous n'en connaissons pas les limites. Il pourrait donc y avoir des sépultures encore en place à cet endroit, auquel cas elles devront faire l'objet d'une fouille complète avant les travaux. Le sondage devant être effectué sur le chemin Royal pourrait également permettre de connaître les anciennes aires de circulation de même que les limites exactes de l'ancien chemin Royal, qui existe officiellement depuis 1744.

5.2.2 La surveillance archéologique dans les zones à fort potentiel

Il est en outre recommandé que les excavations nécessaires au raccordement du réseau principal aux maisons anciennes du cœur du village fassent l'objet d'une surveillance constante lors des travaux d'enfouissement, tant pour les travaux de voirie que pour le raccordement du réseau câblé (plans 3, 5, 8 et 9). Les sols d'occupation anciens pourront alors être identifiés avec précision, à partir des relevés stratigraphiques dans les tranchées. Par ailleurs, il est possible que certains vestiges associés à ces habitations soient mis au jour lors des travaux.

Lors de la surveillance des travaux, il est recommandé de procéder à quelques relevés stratigraphiques du chemin Royal, dans le but d'identifier les niveaux de circulation anciens.

Il est en outre recommandé que la présence d'un archéologue soit assurée lors du raccordement du réseau à toutes les maisons historiques situées à l'extérieur du centre du village, si ces raccordements devaient se faire lors des travaux prévus actuellement, comme la maison Rousseau sur l'avenue Plante de même que la maison ancestrale de la famille Ferland sise à l'extrémité nord de la rue du Galendart, à l'extrémité est de la municipalité.

S'il s'avérait que l'implantation du réseau mette au jour d'anciens lits de cours d'eau, il faudrait assurer la présence d'un archéologue pour vérifier la présence de vestiges d'anciens ponts ou d'anciennes canalisations sur l'ancien chemin Royal, pour en permettre la description précise et tous les relevés nécessaires (relevés planimétriques et photographiques).

Il est également recommandé que des relevés stratigraphiques soient effectués à divers endroits sur le chemin Royal et sur la route des Prêtres, puisque ces deux voies de circulation datent du Régime français. Il en est de même sur le chemin du Moulin, s'il

s'avérerait nécessaire d'y installer une conduite devant mener au site de traitement des eaux usées, site situé sur ledit chemin, sur son côté ouest, sur une des terrasses de l'entre-côtes.

Par ailleurs, compte tenu de la présence d'un ancien moulin à carder à proximité du site de traitement (plans 3 et 7), il est recommandé qu'une reconnaissance visuelle soit effectuée sur les lieux avant les travaux pour vérifier la présence de vestiges apparents ou d'anomalies de terrain pouvant correspondre à des vestiges enfouis. Si l'existence de vestiges apparents et d'anomalies était constatée, des sondages préalables aux travaux devront être également réalisés pour évaluer leur potentiel réel et pour permettre d'en faire un relevé complet, le cas échéant. Si la reconnaissance visuelle s'avérerait négative, une surveillance archéologique à cet endroit lors des travaux s'imposerait tout de même.

5.2.3 Les zones à faible potentiel ne nécessitant pas la présence d'un archéologue

Le réseau empruntera également un tracé situé entre la rivière du Moulin et le chemin Royal, à l'arrière des propriétés situées sur le côté nord du chemin Royal. La superposition des plans anciens n'a révélé la présence d'aucun bâtiment ancien dans cette zone. Il ne nous apparaît donc pas nécessaire d'assurer la présence quotidienne d'un archéologue lors des travaux d'excavation qui seront réalisés dans ce secteur. Cependant, nous recommandons que des relevés stratigraphiques soient effectués à certains endroits du tracé pour connaître la stratigraphie des lieux.

6.0

BIBLIOGRAPHIE

6.1 Sources primaires

Archives Nationales du Québec à Québec (ANQQ)

Cartes et plans

Iconographie

Documents manuscrits : 1) procès-verbaux des grands voyers, vol. 2 et 3
 2) ZQ71, Paroisse de Saint-Pierre – Saint-Paul,
Registres 1 et 2, photocopies et copies dactylographiées des registres de la
paroisse.

6.2 Sources imprimées

Allard, Michel, « Analyse des couches basales du site » dans Cérame inc., éd., *L'occupation historique et préhistorique de la Place-Royale*, p. 187-212. Ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Patrimoines, Dossier 76, 1992

Aubert, Maxime, Catherine Bilodeau, Arianne Cyr, Annie Gilbert, Christian Perreault, David Pilon, Stéphanie Simard, « Plan de gestion du patrimoine archéologique, Saint-Pierre, Île d'Orléans », Québec Université Laval, décembre 1999 (travail présenté dans le cadre d'un cours).

Aubin, Henri, *L'île d'Orléans, à Saint-Pierre*, [Saint-Pierre, Québec], H. Aubin, [c1985].

Audet, Bernard, *Avoir feu et lieu dans l'île d'Orléans*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1990.

Badgley, Ian et Paul Boissonnault, « Le site CeEu-10. Une occupation préhistorique ancienne de la région de Québec » *Recherches amérindiennes au Québec* 15(1-2 : 151-160, 1985.

Benmouyal, José, *Un village iroquoien à Deschambault*. Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles, Québec, 1990.

Bernier, André, « Île d'Orléans, les potentiels ethno-historiques », Québec, [Ministère des Affaires culturelles], Service des Arrondissements, mars 1976.

Bois, Louis-Édouard, *L'île d'Orléans, notes sur son étendue – ses premiers établissements – sa population – les mœurs de ses habitants – ses productions*, [Montréal], Comeau & Nadeau, 1999.

Cérane, « Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de réseaux de distribution dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford », Québec, Cérane pour Hydro-Québec, mai 1993, 2 vol.

Chalifoux, Éric. et Isabelle Jost, Reconnaissance archéologique sur l'île d'Orléans, été 1993. Rapport soumis au Ministère de la Culture.

Chapdelaine, Claude, « L'occupation préhistorique de la région du cap Tourmente » *Recherches archéologiques au Québec* 1989, p. 43-47, 1991.

Chapdelaine, Claude, « La transhumance et les Iroquoiens du Saint-Laurent ». *Recherches amérindiennes au Québec* 23(4) : 23-38, 1993.

Chapdelaine, Claude, « L'espace économique des Iroquoiens de la région de Québec » dans *L'éveilleur et l'ambassadeur, essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Roland Tremblay éd., Paléo-Québec 27, p.81-89, *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal, 1998.

Chrétien, Yves, *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal, 1995.

Chrétien, Yves, « La manipulation stratégique des biens exotiques dans les contextes contextes cérémoniels du Sylvicole inférieur : l'exemple de la région de Québec » *Anthropologie et Société*, 23 (1) : 75-97, 1999.

Chrétien, Yves, *Inventaire archéologique 2003 au Boisé Irving et à l'ouest de la côte Ross*. Rapport soumis au CCNQ, Québec, 2003.

Clermont, Norman, « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery » *Recherches amérindiennes au Québec* 6 (1) : 36-44, 1976.

Clermont, Norman, et Claude Chapdelaine, « Au pied du cap Diamant : l'occupation préhistorique de la pointe de Québec », dans Cérame inc., éd., *L'occupation historique et préhistorique de la Place-Royale*, p. 1-185. Ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Patrimoines, Dossier 76, 1992.

Clermont, Norman, Claude Chapdelaine et Charles Martijn, *Rapport d'activités archéologiques, grotte d'Argentenay (île d'Orléans) et cap Tourmente (Saint-Joachim)*. Université de Montréal, Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles, 1983.

Conseil de Comté de l'île d'Orléans (le) et la Direction générale du Patrimoine, Ministère des Affaires culturelles, « Inventaire des maisons d'habitation à l'île d'Orléans », « Dossier Île d'Orléans – inventaire architectural », vol. 1 à 8 : Saint-Pierre et vol. 23 à 39 : Saint-Jean, MCCQ, Centre de documentation.

Dawson, Nora, « La vie matérielle de la paroisse de Saint-Pierre de l'île d'Orléans », Québec, Université Laval, 1954 (thèse de doctorat).

Dionne, Jean-Claude, « Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec Canada » *Quaternary Research* 29: 233-244, 1988.

Dionne, Jean-Claude, Données complémentaires sur les variations du niveau marin relatif, à l'Holocène, à l'anse de Bellechasse, sur la côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent. *Géologie physique et Quaternaire* 54(1): 119-122, 2000.

Dionne, Jean-Claude, État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) *Géologie physique et Quaternaire* 56 (1): 97-121, 2000.

Dionne, Jean-Claude et Françoise Pfalzgraf, Fluctuations holocènes du niveau marin relatif à Rivière-Ouelle, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent: données complémentaires. *Géologie physique et Quaternaire*, 55(3) : 289-300, 2001

Drolet-Dubé, Doris et Marthe Lacombe, *Inventaire des marchés de construction des archives nationales à Québec, XVIIe et XVIIIe siècles*, Québec, Parcs Canada, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, 1977 (Collection Histoire et Archéologie, n° 17).

Dufresne, Michel, « Île d'Orléans : sites exceptionnels et supérieurs (naturels et culturels) », Québec, [Ministère des Affaires culturelles], Service des Arrondissements, Direction générale du Patrimoine, juin 1976.

Gariépy, Raymond, *Les seigneuries de Beaupré et de l'île d'Orléans dans leurs débuts*, Québec, La Société Historique de Québec, 1974, (Cahiers d'histoire n° 27).

Gaulin, André et Norbert Latulippe, *L'île d'Orléans, microcosme du Québec*, Québec, Secrétariat de l'A.Q.P.F., 1984.

Girouard, Laurent, Jacques de Martel, Paul Piché et Roger Gagnon, *Île d'Orléans, reconnaissance archéologique*, Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles, 1975.

Lacombe, Marthe, « Archéologie historique – Inventaire – Île d'Orléans », [Québec], [l'auteur], 1978, 2 vol.

Laliberté, Marcel, « Des Paléoindiens dans la région de Québec: quelques évidences tirées des recherches de 1990 à Saint-Romuald » *Archéologiques* 5-6: 46-51, 1992.

LaRoche, Daniel, « L'entre-côtes de Saint-Pierre de l'île d'Orléans au XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles : des hommes, un habitat, une culture matérielle, tels que révélés par l'archéologie historique », Québec, Université Laval, février 1983 (thèse de maîtrise).

LaRoche, Daniel, « Rapport final pour la reconnaissance des sites d'archéologie historique se trouvant sur l'île d'Orléans », Québec, l'auteur, décembre 1978, 3 vol.

LaRoche, Daniel, « Reconnaissance archéologique à St-Pierre, I.O., CfEs-5 », Saint-Elzéar-de-Beauce, l'auteur, février 1980, 2 vol.

LaRoche, Daniel, « Reconnaissance archéologique, St-Pierre île d'Orléans, 1979, 4MT », Saint-Elzéar-de-Beauce, l'auteur, février 1980.

Lessard, Michel, *L'Île d'Orléans : aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1998.

Lévesque, René, *Les richesses archéologiques au Québec*. Les Presses de l'Université de Sherbrooke, vol. II, nos 2-4. 1962.

Lortie Parent, Marie-Jeanne et Jean-Pierre Parent, *Deux coqs de Saint-Pierre m'ont raconté...1679-1979, Paroisse Saint-Pierre, Isle d'Orléans*, Saint-Pierre, Corporation des fêtes du tricentenaire de Saint-Pierre, 1979.

Morin, Bertrand, *Site Irving, CeEt-20, Sainte-Foy, rapport de fouille extensive*. Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles , Québec, 1985.

Occhietti, Serge, Michel Chartier, Claude Hillaire-Marcel, Mario Cournoyer, Stephen L. Cumbaa et C. Richard Harington, «Paléoenvironnements de la mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9750 BP: le site de Saint-Nicolas » *Géographie physique et Quaternaire* 55(1): 23-46, 2001.

Picart, Philippe, «La Côte-du-Sud : *Terra archaeologica incognita* ». *Archéologiques* 16: 48-56, 2003.

Picard, Philippe et Alain Prévost, *Site du manoir Dénéchaud à Berthier-sur-Mer (CfFq-3). Intervention de sauvetage*. Rapport soumis au Ministère de la Culture du Québec, 1994.

Pintal, Jean-Yves, « Inventaire archéologique. Pont de Québec, Sainte-Foy ; Manoir Mauvide-Genest, Saint-Jean, île d'Orléans ; Rivière Linière, Saint-Théophile, Beauce », Québec, l'auteur pour le ministère des Transports, Service de l'environnement, décembre 1992.

Pintal, Jean-Yves, « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière » *Recherches amérindiennes au Québec*, 22 (3) : 41-54, 2002.

Plourde, Michel, *Évaluation du site préhistorique CfEs-16, Sainte-Pétronille, île d'Orléans*. Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles, 1988.

Poirier, Jean, *La toponymie historique et actuelle de l'Île d'Orléans*, [Québec], s.n., 1961.
Poirier, Jean, *La toponymie de l'île d'Orléans*, [s.l.]Fondation Minigo (réédition), 1985.

Pouliot, J. Camille, *L'Île d'Orléans*, Québec, [J. Camille Pouliot], 1927 (Collection Glanures historiques et familiales).

Roy, Pierre-Georges, *L'Île d'Orléans*, Québec, Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec, 1928, réédition de 1976.

Seguin, Maurice-K., « Essais archéogéophysiques sur des sites historiques à l'île d'Orléans », Québec, Université Laval, Département de géologie et programme de Génie physique, 1979.

Turcotte, Louis-Philippe, *Histoire de l'île d'Orléans*, Saint-Jean, I.O., R. Létourneau, 1983.